

# HORIZONS

*Magazine mensuel*

Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information



N° 024 / 1<sup>er</sup> Juillet 2022

prix: 100 MRU

**L'énergie et les mines en Mauritanie :**

**Un potentiel important et un climat d'investissement attractif**



**Le ministre du Pétrole :**

**La Mauritanie offre tous les avantages recherchés par les investisseurs**



4

## Programme du Président de la République : Promouvoir le patrimoine minier national

6

### Le Ministre du Pétrole :

**La Mauritanie offre tous les avantages  
recherchés par les investisseurs**

8

### Le directeur général des Mines :

**Le département a pris l'initiative d'élaborer  
une stratégie minière pour la première fois**

10

### Mauritanie :

**Un secteur minier en plein essor**

13

### La SNIM :

**Un vecteur de développement local et un outil au  
service de la lutte contre la pauvreté**

16

### L'orpaillage, un levier sur la voie du plein emploi

18

### Grand Tortue Ahmeyim :

**Enjeux et perspectives**

20

### Exploitation du gaz :

**Les retombées économiques et financières**

22

### Gaz :

**Des contrats de partage de production**

23

### Focus :

**BP, leader mondial dans l'exploration  
et l'exploitation du pétrole et du gaz**

26

### Le pétrole d'Oualata et de Tevet :

**Vers une optimisation par l'expérience de Chinguitti**

28

**La SMH : une entreprise performante  
au cœur du secteur des hydrocarbures**

34

### Hydrogène vert :

**La Mauritanie, futur grand acteur de la décarbonation de  
l'environnement national et mondial**

# HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence  
Mauritanienne d'Information (AMI)

### Directeur de Publication

Mohamed Fall Oumeir Beye,  
Directeur Général de l'AMI

### Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

### Rédacteur en Chef

Diagana Khalilou

### Secrétaire de Rédaction

Abderrahmane Ould Cheikh

### Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou

Tél : +(222) 47 00 00 55  
had.mac@gmail.com

Cheikh Mamoudou Sy

### Photos

Ahmed Ould Beyah

### AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467

Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgsami@yahoo.fr



Travail imprimé AL MADA

2



MAGAZINE N° 24 1<sup>er</sup> Juillet 2022  
Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information



## EDITORIAL

## La Mauritanie, un pays minier, mais avec bien des défis à relever

L'existence d'une manne minière, pétrolière ou gazière n'est pas forcément synonyme de prospérité. Nombreux dans le monde les pays qui regorgent de ces ressources mais qui croulent sous le fardeau de la pauvreté et du sous-développement, s'ils ne s'enlisent pas dans les crises voire les guerres civiles. La gestion rationnelle des richesses minières pose donc un défi réel qu'il faut impérativement relever pour être en droit d'espérer parvenir à des résultats positifs.

C'est conscient de la taille de ce défi, que le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, s'est engagé solennellement à veiller à mettre en place les mécanismes permettant au secteur minier mauritanien de contribuer de façon optimale au développement économique et social du pays.

«Je mettrai en œuvre une politique sectorielle en harmonie avec la stratégie minière, fondée sur la promotion du patrimoine minier à travers le développement soutenu d'une chaîne de valeur intégrée», a-t-il indiqué dans son programme électoral. Et son Excellence d'expliquer que ses préoccupations s'articuleront autour de la promotion d'un secteur minier durable, socialement responsable et soucieux des aspects environnementaux.

Sur le terrain, la Mauritanie a suffisamment d'atouts pour évoluer comme pays minier. D'abord, elle exploite d'importants gisements de minerais de fer pour un volume d'exportation annuelle d'environ 13 millions de tonnes. Elle abrite également la mine d'or de Tasiast présentée comme étant une mine de classe mondiale, ainsi que celle de cuivre à Akjoujt, sans occulter les nombreux sites d'orpaillage dont les ventes de produits ont atteint en 2021 près de 33 milliards d'ouguiyas nouvelles.

Ensuite, il y a le champ de gaz offshore Grand Tortue Ahmeyim (GTA) dont l'extraction des premiers mètres cubes est annoncée pour l'année prochaine. Avec des réserves estimées à 1.400 milliards de m<sup>3</sup> de gaz, le projet GTA est considéré comme étant l'un des plus importants en cours de réalisation en Afrique.

Cependant, les promesses flamboyantes que suscitent ces ressources gazières doivent être gérées avec beaucoup de modération si l'on ne veut pas, à Allah ne plaise, sombrer dans les méandres de la déception provoquée par l'issue en que de poisson du champ pétrolier Chinguitt. La Mauritanie doit ainsi faire face au défi de la gestion de ressources massives et soudaines dont les effets déstabilisateurs, à défaut d'être maîtrisés, risquent de s'avérer dévastateurs sur les finances publiques et le niveau de l'inflation.

Fort heureusement, la détermination, maintes fois réitérée par le Président de la République, de renforcer la gestion transparente et durable des ressources minières est, à ce sujet, rassurante. Surtout avec la réactivation du Comité Consultatif d'Investissement (CCI) du Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH), décidée en Conseil des Ministres le 9 février dernier.

Il y a, enfin, les énergies propres qui constituent, pour le monde entier, un énorme enjeu, et une alternative inévitable, à terme, aux énergies fossiles. Sur ce plan, force est de constater que la Mauritanie fait beaucoup parler d'elle ces derniers temps comme futur contributeur potentiel, non seulement à sa propre décarbonisation mais aussi à celle de bien d'autres régions dans le monde.

Le gouvernement s'est d'ailleurs fixé comme objectif la réduction des émissions locales de gaz à effet de serre de plus de 90% à l'horizon 2030. Une ambition légitimée par un mix énergétique intelligent et une utilisation exponentielle du gaz aux fins domestiques une fois la production de GTA lancée.

Des pas importants ont d'ores et déjà été franchis dans ce domaine, notamment au niveau de l'hydrogène vert où de gigantesques projets sont en cours. Cette importance se mesure particulièrement par la venue de sociétés du calibre de CWP, Chariot ou HyDeal, mobilisant des investissements de l'ordre d'une cinquantaine de milliards de dollars.

Loin d'être fortuit, le choix de la Mauritanie a été motivé par la réunion dans le pays des trois atouts nécessaires pour développer une production importante d'hydrogène vert, à savoir le soleil, le vent et l'eau de mer. Nous sommes en droit de nous attendre à des retombées économiques conséquentes de toutes ces richesses, particulièrement sur le plan du PIB, des recettes fiscales et de la balance des paiements.

Mais l'avantage le plus significatif demeure indéniablement la création d'emplois. Celle-ci est déjà très encourageante au niveau de l'orpaillage où les chiffres parlent d'eux-mêmes : plusieurs milliers d'emplois créés en 2021.

La Rédaction



## Programme du Président de la République :

# Promouvoir le patrimoine minier national

**A**u niveau du secteur du Pétrole, des Mines et de l'Energie, le Programme du Président de la République a fait l'objet d'une attention particulière qui consacre la volonté politique de réduire la vulnérabilité de l'économie nationale et de la diversifier, de favoriser une croissance durable, d'assurer l'exploitation de nouvelles mines, d'améliorer le contenu local des activités minières et pétrolières et d'augmenter rapidement la production et la productivité dans ces secteurs, tout en assurant une gestion optimale de nos ressources.

Dans cette perspective, le Programme du Président de la République (Taahoudati) donne la priorité à un train de mesures dont notamment la mise en place des mécanismes qui permettront au secteur des mines de contribuer de façon efficace au développement économique et social de notre pays. « Dans ce cadre, a souligné le Président de la République, je mettrai en œuvre une politique sectorielle en harmonie avec la stratégie minière, fondée sur la promotion du patrimoine minier à travers le développement soutenu d'une chaîne de valeur intégrée. Mes préoccupations s'articuleront autour de la promotion d'un secteur minier durable, socialement responsable et soucieux des aspects environnementaux ».

Cette orientation se traduit en particulier par le train de mesures prioritaires suivantes au niveau de ce secteur qui dispose d'avantages comparatifs et devra, à court et moyen termes, en plus de l'exportation, introduire des industries de transformation essentielles au développement d'autres secteurs comme par exemple l'agriculture qui bénéficiera de la production d'engrais :

- Renforcer les infrastructures de soutien au secteur minier : Un important programme de développement, d'entretien et de gestion des infrastructures structurantes pour permettre aux politiques de diversification de l'économie de produire une croissance forte et durable. Dans ce cadre, le Président de la République a indiqué que durant son mandat, il mettra en œuvre une politique énergétique axée sur la satisfaction de l'ensemble des besoins de notre pays à des coûts abordables ;
- Améliorer l'attractivité du secteur minier et augmenter ses retombées économiques ;
- Diversifier la production du secteur à travers l'exploitation des mines d'uranium, de phosphates et la mise en valeur des minéraux non métalliques ;
- Encourager les industries de transformation pour permettre une meilleure valorisation de nos ressources minières et un impact positif plus large, en particulier pour l'emploi ;
- Favoriser la participation de l'investissement national dans ce secteur en encourageant et en en-



cadrant davantage le développement de la petite exploitation minière, offrant des perspectives rentables aux investisseurs nationaux. Ainsi les opérateurs économiques privés seront en mesure de jouer un rôle prépondérant dont la finalité est de créer les conditions favorables à une croissance tirée par le secteur privé ;

- Renforcer la gestion transparente et durable des ressources minières ;
- Ouvrir de nouveaux sites pour l'exploitation artisanale et semi-industrielle de l'or, permettant la création de nouvelles opportunités pour les couches les plus défavorisées. Cette mesure bénéficiera de tous les accompagnements nécessaires : accompagner les orpailleurs qui se sont rués de façon désordonnée d'abord, sur les sites de Tazast et de Tijlrit et, plus tard en d'autres endroits dangereux et inaccessibles exigeant des mesures de plusieurs ordres pour organiser ce mouvement de populations, encadrer cette activité aux plans administratif, juridique et fiscal mais aussi et surtout créer les conditions favorables aux exploitants qui leur permettent de mener sans risques leurs activités et de tirer des pro-

fits convenables.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme du Président de la République (Taahoudati), « l'action au niveau du secteur des mines a permis d'enregistrer d'importants progrès avec diverses réformes et réalisations visant notamment son ouverture à l'initiative privée, le développement des acquis géologiques, la diversification des ressources minérales, le développement et la promotion de l'investissement local, l'encadrement de la petite exploitation minière », a précisé le Premier Ministre dans le Bilan et les Perspectives de l'action du Gouvernement pour la période 2020 - 2021.

Une réforme des instances de gouvernance a conduit à la création de deux nouvelles structures, la Société Maaden-Mauritanie et l'ANARPAM, chargées (a) pour la première de l'encadrement de l'exploitation artisanale et semi-industrielle de l'or et (b) de la recherche géologique et de la gestion de la participation de l'Etat dans les sociétés minières pour la seconde.

La Stratégie du développement du secteur minier a été formulée, la révision du Code minier a été



lancée et sera finalisée en 2022. Le lancement du Projet F'derick devra accroître la production minière de plus de 20% tandis que le développement en cours, du Projet El Aouj pourrait ouvrir des perspectives nouvelles pour le pays.

En raison des ressources gazières importantes récemment découvertes au niveau de notre bassin côtier et des potentialités mises en évidence par les intenses travaux d'exploration en cours menés par des sociétés de renommée internationale, les opportunités que l'exploitation des ressources de pétrole et de gaz offre à notre pays mais aussi compte tenu des défis majeurs qu'elle présente, le Programme du Président de la République prévoit la mise en œuvre d'un train de mesures dont les principaux axes sont :

- Consolider le système de bonne gouvernance instauré dans le secteur en renforçant les mesures de transparence dans la gestion de toute la chaîne de valeur ;
- Développer davantage l'attractivité de la Mauritanie en tant que destination privilégiée des investissements pétroliers dans la sous-région ;
- Préserver notre environnement pour permettre une exploitation rationnelle de nos ressources pétrolières et gazières, ne mettant pas en danger les ressources halieutiques, importantes pour notre développement durable ;
- Maximiser le contenu local dans les activités pétrolières en ayant comme priorité (1) la formation professionnelle de jeunes mauritaniens dans les différents domaines d'expertise liés au secteur, (2) la mise à niveau des sociétés nationales pour leur permettre de répondre aux standards de l'industrie ; Afin de garantir la mise en œuvre de ces politiques de développement global au sein d'un système res-

pectueux de l'environnement, il faut une formation pour développer les compétences en mettant en relief l'intérêt pour l'élément humain qui est la clé de la réussite d'un pays. Le Président de la République dans son discours sur l'éducation, a exhorté à plus d'attachement aux principes et valeurs du progrès individuel et collectif, au développement et à la prospérité qu'on ne peut atteindre que par le biais de la mise à niveau et la valorisation des ressources humaines comme principal potentiel pour assurer l'avenir du pays.

- Intégrer le secteur pétrolier et gazier dans le tissu économique national pour maximiser les retombées de cette ressource en créant les synergies et les conditions nécessaires en vue de créer une industrie de valorisation des produits pétroliers et gaziers, notamment chimique et pétrochimique pour la production d'engrais, de plastiques et d'autres dérivés du gaz naturel, la production du Projet Grand Tortue - Ahmeyim (GTA) sera sans doute renforcée

par la plus grande découverte gazière au monde en eaux profondes au cours de l'année 2019, réalisée dans le champ de BirAllah, en zone mauritanienne par Kosmos Energy et ses partenaires BP et SMH. Les retombées sont déjà perceptibles avec les travaux de développement du GTA qui ont des effets induits positifs sur les économies locales en raison de l'exploitation d'une carrière au Nord-Est de Nouakchott.

« Ces débuts prometteurs présagent de l'ampleur des nouvelles ressources et des impacts positifs du Projet une fois mis en phase de production, indique une publication du ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie. Le contenu local devra s'améliorer, au fur et à mesure, en fonction des perspectives nationales de mise à niveau des différents secteurs et de leur capacité à s'amarrer à la filière gazière à travers la mise aux normes en termes de qualifications pour les emplois et de qualité des biens ainsi que des services pour les prestataires ».

## Exploitation artisanale et semi - industrielle de l'or :

### Mesures d'accompagnement de grande portée

La première et la plus importante démarche en vue d'accompagner l'exploitation artisanale et semi-industrielle de l'or a été d'élaborer une nouvelle stratégie de mise en valeur de cette activité dont la création en mai 2020 de la Société Maaden-Mauritanie qui constitue désormais l'instrument principal d'intervention publique avec pour mission de mettre de l'ordre dans cette activité très récente dans le pays et dont les mauritaniens qui s'y adonnent sont sans expérience pour la gérer, pour se mettre en sécurité et pour réaliser des gains substantiels.

Cet engagement fut aussitôt traduit par un important programme d'appui à cette exploitation, lancé par le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani en vue de la réalisation de plusieurs projets visant l'amélioration des conditions d'exploitation artisanale et semi-industrielle de l'or.

Ces projets concernent entre autres, la création de réseaux d'adduction d'eau, l'installation d'unités de dessalement et le forage de puits pour tirer de l'eau vers les sites d'orpaillage, l'établissement de sites de traitement de roches aurifères abritant les concasseurs, le désenclavement des zones d'orpaillage, l'élargissement du réseau de téléphonie mobile sur les zones d'orpaillage, etc. Par ailleurs, de nouveaux sites ont été ouverts dans le Tiris Zemmour, à la frontière algérienne dans la zone de Guelb N'Dour. A celui-ci, il faut ajouter des poches de production secondaires qui se trouvent à l'intersection des wilayas de l'Inchiri, du Trarza, du Brakna et du Tagant.

Ce train de mesures a pour objectif principal l'amélioration du cadre de vie et de travail des orpailleurs ainsi que la promotion des activités minières artisanales et semi-industrielles de l'or afin de favoriser une gestion saine et durable de cette ressource et d'augmenter la production ainsi que la productivité au niveau de cette exploitation.

D'autre part, dans les deux villes de Chami et de Zouérate, la Banque centrale

de Mauritanie (BCM) a ouvert des comptoirs pour acheter l'or des orpailleurs en appui aux exploitants artisanaux d'or et sécuriser les transactions financières dans ces zones.

Le domaine social est l'un de ces secteurs prioritaires du Programme du Président de la République pour ce quinquennat, car résorber les disparités sociales, offrir l'accès aux opportunités économiques et à l'emploi constituent un préalable pour le développement économique et social, pour l'émergence d'une société émancipée et attachée à la devise fondatrice de la République Islamique de Mauritanie, « Egalité - Fraternité - Justice ».

C'est pourquoi, l'action du Gouvernement en vue de traduire dans les faits les engagements (Tahoudati) du Président de la République en matière d'emploi et de soutien aux nécessiteux a trouvé son expression dans la création de plus de 100 000 opportunités indirectes dans les zones d'exploitation artisanale d'or qui ont prospéré au niveau des différents sites allant du commerce des produits alimentaires, livraison d'eau, de carburant et de gaz domestique, de pièces détachées, d'équipements de recherches et d'exploitation, d'explosifs, de panneaux solaires, de groupes électrogènes aux moyens de transport ainsi que de la disponibilité de services divers.

« Je m'engage à mener une politique volontariste pour permettre à chaque mauritanien, sans distinction aucune, d'accéder à une vie décente et de pouvoir s'épanouir », a souligné le Président de la République dans son Programme pour ce mandat ».

En résumé, les grandes lignes du Programme du Président de la République sur le registre minier comme en témoignent l'intérêt et l'appui aux exploitants artisanaux d'or, s'articulent autour des axes prioritaires visant l'amélioration des conditions de production, de la productivité et des revenus des exploitants, ce qui favorisera leur bien-être.





## Le Ministre du Pétrole :

# La Mauritanie offre tous les avantages recherchés par les investisseurs

**L**e ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie a expliqué que les investisseurs cherchent généralement à investir dans des projets remplissant des conditions de base représentées principalement par la stabilité politique et sécuritaire, la protection dans un climat des affaires compétitif, un système fiscal et procédural stable et adéquat et diverses sources naturelles de qualité internationale. « La Mauritanie offre tous ces avantages, car c'est un pays sûr et stable qui garantit la protection des investisseurs dans un climat d'investissement en constante amélioration et qui dispose de ressources géologiques importantes, diversifiées et exploitables », a-t-il affirmé dans une interview exclusive avec le magazine mensuel Horizons dont voici l'intégralité :

**Horizons : Votre secteur est considéré comme une grande source de richesse, quels sont les espoirs qu'on peut lui attacher pour le bien du pays ?**

**Abdesselam Ould Mohamed Saleh :** Les espoirs suscités par le développement du secteur des mines et de l'Énergie sont tout à fait justifiés ! Notre pays dispose en effet de potentiels importants tant dans le secteur minier que dans le secteur de l'énergie, le gaz et les énergies renouvelables notamment, mais aussi le pétrole pour lequel, faut-il le rappeler, les explorations sont en cours par plusieurs grandes compagnies internationales.

Mais je voudrais surtout insister sur les synergies possibles entre le gaz, les énergies renouvelables, y compris l'hydrogène vert, et les mines qui ouvrent des horizons nouveaux pour le développement industriel du pays.

Quand on parle de gaz et des mines, c'est souvent à la rente que cela engendre que l'on pense. Dans notre cas, nous voulons aller plus loin. L'ambition que le Président de la République nous a assignée c'est de faire de la Mauritanie un hub intégré d'Énergie - gaz et Énergie renouvelables - et de développement et d'exportation de minerais verts.

Les retombées de cette vision stratégique seront énormes pour le pays, en termes de croissance économique et d'emplois, grâce à la baisse des coûts de l'énergie, à la valorisation de l'énorme potentiel



minier du pays et à l'exportation de produits labellisés verts à haute valeur ajoutée.

Bien sûr, cela demandera des efforts énormes à plusieurs niveaux, au niveau de la gouvernance, des institutions, des ressources humaines afin d'attirer les investissements et susciter le transfert de technologies nécessaires pour la réalisation de cette ambition.

**Horizons : La manne gazière ouvre tous les appétits. Qu'en est-il au juste ?**

**Abdesselam Ould Mohamed Saleh :** Des découvertes récentes indiquent que la Mauritanie possède une richesse gazière de près de 100 trillions de pieds cubes. Le champ d'Ahmeyim à cheval entre la Mauritanie et le Sénégal est l'un des projets les plus importants au vu de son potentiel immédiat. Le taux d'avancement de travaux a atteint plus de 70% début mars 2022 et l'exploitation devrait commencer à la fin 2023. Le projet sera exécuté en trois phases : la première et la seconde phase sont de 2,5 Millions de tonnes par an tandis que la troisième phase qui est de 5 millions de tonnes par an portera la production totale à 10 millions de tonnes par an. La première phase d'exploitation du champ permet la production de 2,5 millions de tonnes de gaz par an et générera des revenus modestes pour la Mauritanie et le Sénégal. Les revenus de l'État devraient

ensuite s'accroître significativement dans la phase II et III.

A côté du champ d'Ahmeyim, il y'a le champ de Birallah, situé entièrement en territoire Mauritanien, et qui contient, selon les estimations actuelles, de 50 à 80 trillions de pieds cubes de gaz, ce qui en fait l'un des champs gaziers les plus importants d'Afrique.

Les discussions sont en cours avec BP et Kosmos pour l'exploitation du champ. Birallah est appelé à jouer un rôle important dans le développement des exportations de gaz liquéfié, mais aussi dans le développement de l'utilisation locale du gaz, pour l'électricité et le développement des industries du gaz.

**Horizons : Sur le plan du pétrole, peut-on espérer réellement devenir, à court terme, un pays producteur ? Surtout quand on se rappelle les déceptions provoquées par l'épisode du champ Chinguetti ?**

**Abdesselam Ould Mohamed Saleh :** Disons que Oui. Nous sommes optimistes ! Notre pays demeure largement inexploré et notamment le bassin côtier - dans lequel plusieurs découvertes de pétrole, certes limitées, ont déjà eu lieu : Chinguetti, Tevet et d'autres encore - et le bassin de Taoudéni qui est particulièrement favorable.



Shell, Total et Capricorn continuent la recherche du pétrole et les indices sont jusqu'ici positifs.

Dans ce cadre, et afin de maximiser les chances de découverte, l'État a récemment passé un contrat avec une société américaine leader dans le domaine de la collecte, de l'analyse et de la revue des informations géologiques et de leur étude à la lumière des dernières techniques et moyens adoptés dans le domaine, dans le but de fournir une base de données solide que l'État met à la disposition des entreprises et des investisseurs dans le domaine du pétrole et du gaz.

D'autre part, nous avons amendé la loi sur les hydrocarbures pour créer des zones promotionnelles spéciales avec des conditions avantageuses pour les investisseurs.

**Horizons : Le secteur minier est hautement porteur d'espoirs ; la Mauritanie peut-elle devenir véritablement un pays minier ? Quel est l'impact de la production minière nationale sur l'économie du pays ?**

**Abdessalam Ould Mohamed Saleh :** La Mauritanie a déjà une grande expérience minière. L'exploitation des minerais de fer remonte à près de 60 ans avec la SNIM. Le pays regorge de ressources de minerais de fer inestimables. Au niveau, seulement, de la superficie couverte par les permis de la SNIM dans le nord du pays, on estime les ressources qui peuvent être enrichies à plusieurs milliards de tonnes (magnétite et hématite).

Les perspectives de mise en valeur de ces ressources vont contribuer, avec l'exploitation d'autres minerais, à faire de notre pays un grand producteur minier. La SNIM, qui ambitionne d'augmenter ses propres capacités de production, demeure également un opérateur expérimenté ouvert aux partenariats de développement.

Dans ce cadre, elle travaille avec trois partenaires dans des projets communs dont certains sont aujourd'hui très avancés :

El AOUI MINING COMPANY (emc) avec GLENCORE pour la production 11,3MT. Etude de faisabilité et ingénierie de détails déjà achevés et modèles financiers actualisés. Recrutement de conseil financier pour la mobilisation des financements.

TEKAMUL (MAURITANIA SAUDI MINING & STEEL) avec SABIC pour la production de 10 MT. Etude de faisabilité achevée et ingénierie de détail en cours.

TAZADIT UNDERGROUND MINE (TUM avec MINMETALS pour la production de 3MT. Modèle financier actualisé récemment et reprise du Projet en cours.

Outre ces partenariats, la SNIM développe ses propres projets dont le plus avancé est celui de F'derick qui devrait entrer en production d'ici fin 2024/début 2025. Par ailleurs, l'entreprise a réactivé ses recherches d'or, de cuivre et autres substances dans la région de l'Inchiri dans le cadre de sa stratégie de diversification minière.

Pour ce qui est de la contribution du secteur minier à l'économie nationale, en matière d'emplois, de recettes budgétaires et d'apport en devises, elle est très importante. Le Groupe SNIM, à titre d'exemple, emploie à l'heure actuelle 11.850 salariés dont 7.530 directement (dont 6.400 à la SNIM) et le reste dans le cadre des contrats avec les sous-traitants.

En 2021, la contribution de la SNIM à l'économie nationale a représenté 58% des exportations, 17% du PIB et 15% du budget de l'Etat.

Mais il n'y a pas que la SNIM, il y'a aussi Taslact qui a vu sa contribution à l'économie et aux revenus de l'Etat augmenter significativement en 2022 et le restera pour au moins une décennie.

Mais comme je l'ai dit au tout début de notre conversation, la grande transformation du secteur minier viendra du développement de l'utilisation domestique du gaz pour l'électricité, mais aussi dans le domaine du transport minier et bien sûr de l'utilisation des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert pour la production locale de pellets pour la réduction directe et pour l'acier vert.

**Horizons : Quelle feuille de route avez-vous tracée pour l'hydrogène vert en Mauritanie ?**

**Abdessalam Ould Mohamed Saleh :** Notre pays dispose d'un potentiel pour le développement de l'hydrogène vert. Peu de pays disposent de ressources solaires et éoliennes de qualité sur un même espace et sans les contraintes traditionnelles de forte concentration humaine ou de contrainte environnementales. C'est pourtant le cas de la Mauritanie. De plus, cet espace est proche de la côte et également proche des zones de production de fer et du chemin de fer.

Les développeurs de l'hydrogène vert l'ont bien compris et nous avons déjà des partenariats avec deux développeurs leaders dans le développement de projets d'hydrogène vert. Nous travaillons maintenant avec eux sur l'étude de faisabilité de deux grands projets de 30 et 10 Gigawatts respectivement.

Notre feuille de route comprend la production d'un cadastre de l'hydrogène vert, d'une législation et d'une réglementation pour encadrer et promouvoir le développement du secteur, la mise en place des institutions dédiées et bien sûr le développement des ressources humaines.

**Horizons : Comment évaluez-vous l'engagement des investisseurs sur la ressource mauritanienne ?**

**Abdessalam Ould Mohamed Saleh :** Les investisseurs cherchent généralement à investir dans les pays et les projets remplissant les conditions de stabilité politique et sécuritaire, de climat des affaires positifs, d'un système fiscal stable et prévisible et aussi des conditions qui garantissent la compétitivité.

Notre pays offre tous ces avantages, car c'est un

pays sûr et stable qui garantit la protection des investisseurs dans un climat d'investissement en constante amélioration et qui dispose de ressources géologiques importantes, diversifiées et exploitables.

Mais nous ne nous arrêtons pas là. Nous sommes en permanence en dialogue avec nos partenaires pour améliorer l'attractivité de notre pays pour les investisseurs.

La confiance des investisseurs est le facteur essentiel. C'est la clé pour accéder aux marchés et à la technologie et ce sont les seuls moyens pour accélérer la croissance économique, générer les emplois décents pour nos jeunes et éliminer la pauvreté.

**Horizons : Est-ce que la Mauritanie est suffisamment préparée pour gérer rationnellement toutes ces nouvelles richesses ?**

**Abdessalam Ould Mohamed Saleh :** Le pays a mis en place un ensemble de mesures pour assurer la gouvernance et la gestion de ses ressources naturelles. Notre pays a intégré, très tôt, l'Initiative Internationale pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), où il occupe un rang avancé au niveau du continent dans le classement de l'Initiative.

Sur le plan stratégique, nous nous sommes dotés au cours des deux dernières années des outils essentiels pour le pilotage, la planification et la programmation des interventions de l'Etat et du secteur privé.

Nous avons désormais un schéma directeur pour le pétrole et le gaz, une stratégie nationale pour le développement du contenu local et des zones dédiées pour le développement du secteur industriel. Dans le même contexte, le Conseil des ministres a approuvé le nouveau code de l'électricité, qui permettra des améliorations significatives dans la gouvernance du secteur de l'électricité et rehaussera ses performances pour suivre le rythme de la demande croissante, notamment dans le domaine des industries manufacturières.

La stratégie nationale d'électrification à long terme est en cours de finalisation et la Société nationale d'électricité sera entièrement réformée d'ici à la fin de l'année.

Le Département a également préparé un projet de stratégie minière, qui sera la première dans l'histoire du pays. L'un de ses axes majeurs est de diversifier la production minière, de développer des pôles miniers, de fournir des services de base tels que l'eau, l'électricité et les transports, et de favoriser l'émergence d'industries manufacturières.

Cependant, le principal défi est de renforcer les capacités humaines et d'assurer la formation et la qualification du cadre national.

Nous avons entrepris plusieurs actions dans ce domaine et nous multiplions les initiatives pour renforcer la formation des cadres supérieurs dans le domaine de l'énergie et des mines. Beaucoup reste à faire, mais nous sommes optimistes !

En conclusion, nous serons au Rendez-vous incha'ALLAH.



## Le directeur général des Mines :

# Le département a pris l'initiative d'élaborer une stratégie minière pour la première fois

**E**n Mauritanie, le secteur des mines a toujours constitué un levier important pour l'économie nationale. Pourtant, malgré la faible couverture du territoire national par les campagnes d'exploration, le pays dispose de plus de 2000 indices miniers. En 2020, notre pays a mis en œuvre pour la première fois de son histoire une stratégie minière dont l'objectif est de booster le secteur. Les perspectives sont prometteuses et d'importants projets miniers sont en cours. Pour discuter des tenants et des aboutissants de la situation de ce secteur, nous avons interrogé le directeur général des Mines, M. Mohamed Lemine Moustapha, un cadre qui a suivi de près son évolution au fil des ans.

### Que fait on pour améliorer les performances minières de la Mauritanie?

Malgré le potentiel déjà mis en évidence, il y a encore des efforts à faire et nous avons beaucoup de ressources à découvrir encore à peine 20 à 25% de notre territoire est couvert par des campagnes de recherche.

Afin de répondre à cette situation, Le Département a pris l'initiative d'élaborer une stratégie minière, pour la première fois, pour avoir une vision du secteur minier à moyen et à long termes. Cette stratégie permettra d'améliorer davantage l'attractivité du secteur, à travers la révision de la loi minière, et d'augmenter la confiance des investisseurs dans celui-ci. Elle permettra également de l'intégrer dans l'économie nationale afin qu'il soit à même de contribuer au développement de l'expertise au niveau national et apporter des retombées plus bé-



néfiques à notre pays.

Cela permettra le Développement des infrastructures pour soutenir le secteur minier.

### Et pour adapter la réglementation nationale à l'évolution du secteur ?

Nous sommes sur le point de refondre le cadre réglementaire. En effet, une révision totale de l'ensemble des dispositions du code minier est en cours et l'accent sera mis sur l'attractivité de notre secteur minier, la participation de l'Etat dans les projets miniers et la promotion du contenu local. En effet il faut développer les services et l'expertise

nationale afin d'augmenter les retombées du secteur sur l'économie nationale.

Autre point important, les conventions minières qui duraient 30 ans doivent être revues et leur durée réduite avec la possibilité de renégocier à la fin de chaque période.

Aussi, le Département est sur le point de finaliser une stratégie du contenu local national dans les industries extractives et on tient compte de l'expertise nationale dans tous les projets miniers et les sociétés auront l'obligation d'adopter des plans de mauritanisation de l'expertise étrangère aussi bien pour les emplois que pour les services.

Un autre point très important est la réduction des superficies des permis de recherche et la mise en place des critères technico-financiers.

Aujourd'hui nous avons un cadastre minier modernisé, transparent et conforme aux normes de l'ITIE. Il s'agit d'un cadastre consultable en temps réel en ligne.

### Quels sont les projets miniers en vue ?

On peut citer des sociétés en co-entreprise avec la SNIM pour l'exploitation du Fer :

- La société suisse Glencore plc, projet Guelb El Aouj (15 millions de tonnes par an) ;

- La société Saudi Basic Industries Corp (SABIC), projet TAKAMUL, gisements de Guelb Atomai (10 millions de tonnes par an).

D'autres projets en cours de développement :

- Projet d'exploitation de l'Uranium, société Aura Energy dans le nord du pays ;

- Projet d'exploitation de Phosphate de BOFAL, société Mauritanienne de Phosphate au Sud du pays ;

- Projet d'exploitation de l'Or de Tijirit, société Canadienne Tirex Algold ;

- Projet d'exploitation de Fer (Askaf), Société Sphere filiale de la société Anglo-Suisse Glencore, au Nord du pays ;

- Plusieurs projets d'exploitation de sable noir.

Notre stratégie est axée sur la diversification. Il faut avoir d'autres mines en plus du fer et de l'or.

Le gisement de phosphates aussi est à développer. Il sera d'un grand apport pour le secteur agricole.

A noter aussi le projet TAMAYA avec un permis pour l'Etat mauritanien au sein de la mine de Taziast.

Ces projets vont connaître une autre dimension avec la transition énergétique que notre pays a mis en place et l'utilisation de nos ressources gazières et l'hydrogène vert devrait nous amener à réduire les coûts de production des minerais et faire la transformation industrielle, des substances minérales ce qui va apporter une valeur ajoutée énorme pour l'économie nationale.

## RÉSERVES EN MINÉRAIS

### Minéral

### Réserves

|            |                                                                        |
|------------|------------------------------------------------------------------------|
| Fer        | 14 milliards dont environ 6 milliards de tonnes de réserves confirmées |
| Or         | Plus de 26 millions d'onces                                            |
| Cuivre     | Environ 28 millions de tonnes                                          |
| Phosphate  | Plus de 140 millions de tonnes                                         |
| Uranium    | Plus de 60 millions de livres                                          |
| Quartz     | Plus de 11 millions de tonnes                                          |
| Gypse      | Plus de 2 milliards de tonnes                                          |
| Sable noir | 500 millions de tonnes                                                 |



# PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA STRATÉGIE MINIÈRE

- Renforcement de la confiance et la compétitivité dans le secteur grâce à un cadre juridique attractif ;
- Amélioration des impacts économiques des activités minières :
- Développement des infrastructures pour soutenir le secteur minier, la réalisation des cartes plus précises;
- Consécration de la contribution du secteur à la préservation de l'environnement et de la prospérité sociale.

## **Pourquoi après près de 60 ans d'existence, la SNIM a encore du mal à décoller ?**

Le secteur en soi est très complexe et cyclique. Ajoutez à cela les politiques de gestion de l'entreprise durant les dernières décennies. Mais avec la stratégie et la vision actuelle de la société, la SNIM devrait surmonter les défis. En effet, il y a des projets en cours comme celui de Fdérick1, en cours de développement avec un coût d'investissement propre de la société d'une capacité de production de 3 millions de tonnes de fer riche.

La société est entrain de surmonter les problèmes au niveau de l'usine Guelb II avec une production normale de 4 millions de T mais avec un déficit affiché d'environ 50%. Donc malgré le cumul de beaucoup de problèmes techniques, il y a une stratégie pour faire évoluer la société.

## **La Mauritanie est classée parmi le Top 10 des pays africains détenant les plus grandes réserves d'or. Comment cette ressource est-elle gérée et quel est son impact sur l'économie nationale ?**

Il convient de noter tout d'abord que Tazilast est la seule mine développée après l'indépendance du pays. Elle est passée par plusieurs phases et la situation est très favorable aujourd'hui. La mine a commencé avec une production d'environ 200000 onces d'or. Cette année la production prévue est de 600000 onces. Le potentiel est estimé à 25 millions d'onces. Une convention a été signée depuis 2006. Elle donnait à l'Etat 3% des Royalties et prévoyait une exonération totale de la société. Cette convention a été révisée en 2020.

L'accord entre l'Etat et la société Kinross confirme les termes clés de l'accord de principe signé le 15 juin 2020 et fournit une base solide et durable pour les activités minières dans le pays. L'accord comprend :

1- En plus des impôts sur le bénéfice de 25% la redevance minière de 3% passe par une redevances progressive indexée sur le prix de l'or, qui s'aligne sur la législation minière mauritanienne en vigueur. La nouvelle structure de redevances permet de doubler la redevance minière versée à l'État à un maximum de 6,5 %, sur la base du prix de l'or et garantit que le pays reçoit une part appropriée des bénéfices économiques de la mine de Tazilast.

2- La nomination par le gouvernement mauritanien de deux observateurs au conseil d'administration de Tazilast Mauritanie Limited S.A. (TMLSA) afin d'accroître la communication et la transparence entre le gouvernement mauritanien et Kinross.

3- Le non-remboursement de 74 millions de dollars américains payés par Kinross au gouvernement mauritanien sur l'exonération du carburant pour la période de janvier 2018 à juin 2020.

4- Le paiement par TMLSA de 10 millions de dollars américains à la signature de l'accord, une meilleure planification du développement du contenu





Mauritanie :

# Un secteur minier en plein essor



Par Bakary Gueye

## Un secteur de plus en plus attractif

L'inauguration les 15 et 16 juin 1963 des installations minières de Zouerate et de Nouadhibou avait consacré le début effectif de l'exploitation minière en Mauritanie. Ainsi le gigantesque complexe minier installé par la MIFERMA (Mines de Fer de Mauritanie) faisait figure de prouesse technologique à l'époque.

Il s'était agi en effet d'équiper un ensemble de mines de fer susceptibles de fournir 6 millions de T par an, de construire un chemin de fer à grand débit long de 650 Km, d'édifier un port minéralier capable d'assurer une sécurité complète et un chargement rapide à des navires de 65000 T DW, et pouvant aller jusqu'à 100000 T DW, de fournir enfin le logement pour environ 10000 personnes dans les deux cités ultra modernes de Zouérate et Cansado (Nouadhibou).

Et depuis cette date, le secteur minier est devenu une composante essentielle de l'économie mauritanienne. Le pays est devenu au fil du temps l'un des principaux producteurs de minerai de fer, ainsi que de cuivre, d'or ...

En effet, selon l'Initiative relative à la transparence des industries extractives (ITIE) l'exploitation minière contribue à 59 % des exportations, à 9,6 % du PIB et à 10,4 % des recettes de l'État mauritanien. Les principales destinations du fer mauritanien sont la Chine (65,4 %), l'Allemagne (14,3 %) et l'Italie (10,4 %).

Malgré les défis auxquels l'économie du pays a été confrontée en raison de la pandémie de COVID-19, qui a eu de graves répercussions sur les industries non extractives telles que le transport, le commerce et le secteur de la pêche, la production du secteur minier a en fait augmenté de 2,2 % au cours du premier semestre 2021, grâce à la forte demande mondiale de minerai de fer et d'or, ainsi qu'à la poursuite des investissements dans les capacités extractives.

Les progrès réalisés par la Mauritanie dans le classement Doing Business sont probablement pour quelque chose dans la présence de grandes entreprises des industries extractives (Kinross Gold, First Quantum, Aya Gold & Silver) et des hydrocarbures (Total, BP, KosmosEnergy, Shell et Exxon-Mobil).

Disposant de trois importantes mamelles que sont la Société nationale industrielle et minière (SNIM) qui exporte, essentiellement vers le marché chinois,

12 millions de tonnes de minerais de fer par an, les ressources halieutiques (avec des exportations de l'ordre de 1. 200 000 tonnes sur un potentiel de prises estimé à 1.870.000 tonnes par an) et d'une ressource animale considérable (16 millions, toutes espèces confondues), c'est seulement en 2021 que la Mauritanie est entrée dans le groupe des pays à revenu intermédiaire.

La politique de gouvernance menée ces trois dernières années par le pays explique en partie ce demi-succès qui a, comme dommage collatéral, la sortie de la Mauritanie du groupe des pays éligibles aux dons de l'IDA. Mais le développement véritable passe, nécessairement, par une action tous azimuts (promotion de l'entrepreneuriat, lutte contre la corruption, soutien aux initiatives des jeunes) et par la mise en place d'un Plan d'industrialisation en mesure d'apporter une valeur ajoutée locale aux richesses naturelles du pays.

Cette stratégie pensée en 2015 est confiée à des acteurs qui, au-delà du ministère en charge de l'industrie, comprennent l'Agence pour la Promotion des Investissements en Mauritanie (APIM), la Zone Franche de Nouadhibou, la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM), les syndicats des travailleurs et les opérateurs privés organisés dans la Fédération d'Industries, des Mines et de l'Energie (FIME).



## Un contexte géologique favorable

Le contexte géologique de la Mauritanie se caractérise par la présence des 4 ensembles géologiques que sont la dorsale R'Gueibat, le bassin de Taoudeni, la chaîne des Mauritanides et le bassin côtier. Ces 4 ensembles constituent le géo-portrait du pays.

**La dorsale R'Gueibat**, portion septentrionale du craton ouest-africain, est constituée de terrains archéens (âges supérieurs à 2,5 milliards d'années) et paléo-protérozoïques (âges entre 1 et 2,5 milliards d'années) ; on trouve dans ce domaine cratonique des gisements d'or et de fer et des indices identifiés d'or, de fer, de cuivre, de nickel, de lithium, de béryl, de wolfram, d'uranium et des éléments du groupe du platine. De même, des kimberlites ont été mises en évidence dont certaines sont diamantifères. Compte tenu des ressources minières de domaines géologiques comparables, il est légitime d'avancer que la dorsale R'Gueibat constitue un potentiel minier de première importance.

**Le bassin sédimentaire de Taoudeni**, qui est le plus grand bassin de l'Afrique de l'Ouest, est recouvert par des séries essentiellement infracambriennes et paléozoïques peu déformées. Sa bordure septentrionale recèle des structures favorables (telles que les kimberlites) à la présence de substances minérales et d'importantes minéralisations de phosphate et de cuivre y ont été découvertes ; il en est de même des structures telles que les kimberlites favorables à la présence de substances minérales dont les diamants.

## Le boom de la production aurifère artisanale

L'activité minière artisanale et semi-industrielle liée à l'or a débuté en Mauritanie en 2016 dans la zone de Tijirit avant de s'étendre dans plusieurs wilayas. Cette activité est devenue un véritable levier de développement. En effet, les ventes de cette activité, qui a créé des milliers d'emplois, ont atteint, l'année dernière, 328 milliards d'anciennes Ouguiya auxquels s'ajoutent 244 milliards de valeur ajoutée. Ainsi, la matérialisation du programme « Mes Engagements » du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a permis de prendre d'importantes mesures telles que la création de la société Maaden Mauritanie, l'adoption d'une approche participative impliquant tous les acteurs du domaine, l'établissement d'une carte de minière comportant tous les sites sur le sol national.

A ces mesures s'ajoutent d'autres comme l'identification des zones de forage, la sensibilisation aux lieux menacés d'effondrement, l'établissement du premier guide de sécurité en langues nationales, la fourniture d'ambulances et le désenclavement de certaines zones.

Le projet de loi organisant l'activité minière artisanale et semi-industrielle liée à l'or, approuvé récemment en conseil des ministres, définit un statut juridique et institutionnel adéquat à Maaden Mauritanie pour lui permettre d'accomplir la mission d'encadrement de cette activité et définit la pratique l'orpaillage artisanal et semi-industriel.

Maaden Mauritanie a organisé des sensibilisations au profit des orpailleurs ainsi que la distribution d'eau potable. La société a installé des motopompes fonctionnant en énergie solaire sur certains puits et a acquis des unités de dessalement d'eau tout comme elle a équipé récemment ses représentations au niveau des sites d'exploitation.

A noter par ailleurs que Maaden Mauritanie a éliminé en toute sécurité les déchets liés à l'exploitation minière, a récemment remblayé les puits menacés d'effondrement grâce à l'utilisation de gros engins et sensibiliser les orpailleurs au respect des mesures de sécurité.

A noter enfin, affirmé que la loi réglementant l'activité minière artisanale et semi-industrielle liée à l'or est la première du genre dans le pays et même sur le continent africain. Le département n'a jusque là accordé aucun permis à une société ou entreprise étrangère pour entreprendre cette activité.



**La chaîne des Mauritanides**, qui ceinture à l'ouest le craton ouest-africain est composée de formations sédimentaires et métamorphiques fortement plissées et tectonisées durant des événements orogéniques dont le plus marquant est l'événement hereynien (âge d'environ 300 millions d'années). Elle renferme de nombreuses minéralisations d'or, de cuivre, de chrome, cobalt et de terres rares. C'est dans cette chaîne que se trouve le gisement de cuivre-or d'Akjoujt.

**Le bassin côtier de Mauritanie-Sénégal** est un bassin de marge passive qui s'est mis en place à la suite de l'ouverture de l'Atlantique. Il dispose d'un

plateau continental très développé ; il est constitué de formations sédimentaires trias-liasiques à quaternaires. Plusieurs champs pétrolifères et gazières ont été découverts. Par ailleurs, on y trouve des gisements de gypse, de sel, de phosphate et de sables noirs (ilménite et zircon).

## Industries extractives, pierre angulaire de l'économie mauritanienne

Les potentialités de la Mauritanie dans le domaine des industries extractives sont énormes. La Dorsale Rgueibat, au nord du pays, la Chaîne des Mauritanides située au centre-ouest le Bassin de Taoudeni, au centre-est, intéressent de grandes sociétés internationales avec la mise à jour de plus de 2000 indices miniers dans ces zones renfermant le fer, l'or, le cuivre, le phosphate, le gypse, l'uranium, les tourbes, le sel, le quartz, le diamant, le chrome, le manganèse, le plomb, les éléments du groupe de platine, les terres rares et les terres noires... En dehors du Fer avec plus de quatre milliards de tonnes (12 millions de tonnes de minéral vendues chaque année par la SNIM), deuxième producteur africain de fer, la Mauritanie attend avec impatience l'exploitation de ces réserves prouvées.

On note l'existence d'autres importantes ressources minières telles que l'or, plus de vingt-cinq millions d'onces ; le cuivre : vingt-huit millions de tonnes ; les phosphates : cent quarante millions de tonnes ; l'uranium : soixante-dix millions de livres ; le gypse : deux milliards de tonnes ; la terre noire : cinq cents millions de tonnes ; le quartz : plus de onze millions de tonnes... Le pays dispose en effet de plus de mille (1000) indicateurs miniers.

Ainsi, le département chargé des mines s'emploie à concevoir des politiques destinées à accélérer le rythme des prospections et de production afin de valoriser toutes les opportunités offertes par ce secteur et booster l'économie du pays.



## Diversification et création de la valeur locale

Une grande partie de l'activité minière a été principalement axée sur l'extraction du fer et d'autres minerais métalliques tels que l'or. Cette situation a rendu l'économie du pays vulnérable aux fortes fluctuations des prix mondiaux des matières premières minérales. Un défi tout aussi pressant est que, trop souvent, une grande partie de la production minérale de la Mauritanie est exportée directement à l'étranger et n'est pas transformée dans le pays, ce qui ne favorise pas une plus grande valeur ajoutée locale et, globalement, ne contribue pas aux objectifs de développement économique à long terme et de réduction de la pauvreté de la Mauritanie.

Pour résoudre ces problèmes, le gouvernement mauritanien et ses partenaires internationaux de développement, s'efforcent de promouvoir une plus grande diversification du secteur minier et l'établissement de chaînes de valeur en Mauritanie. Pour ce faire, on met davantage l'accent sur les produits non métalliques tels que le calcaire ou divers types d'argile pour les matériaux de construction, les phosphates et les minéraux industriels.

Comme il convient de le rappeler, l'un des principaux acteurs du secteur minier mauritanien est la Société nationale industrielle et minière (SNIM). La SNIM, on l'a souligné est aujourd'hui le deuxième producteur africain de minerai de fer et un contributeur important à l'économie mauritanienne. La majeure partie du minerai de fer produit par la SNIM est acheminée vers le port de Nouadhibou, ce qui permet à la société de transporter son minerai de fer. Cependant, l'un des défis est que la profondeur actuellement disponible dans le chenal d'accès limite la taille des navires qui peuvent ancrer dans le terminal minéralier. Les navires qui peuvent accoster au terminal actuel ne représentent que 6 % de la flotte mondiale de vraquiers disponibles, ce qui augmente les coûts en raison de la disponibilité limitée.

Afin de pallier ce problème, le Groupe de la Banque africaine de développement, en partenariat avec la Banque européenne d'investissement (BEI), a conclu en octobre 2021 un financement de 50 millions de dollars et 50 millions d'euros respectivement, sur 12 ans, avec la SNIM, pour soutenir l'augmentation de la capacité des installations portuaires de la SNIM à Nouadhibou.

Le projet comprend l'approfondissement et l'élargissement des chenaux d'accès du terminal minéralier de la SNIM sur 25 km, dans le but d'atteindre les profondeurs requises pour les navires de 230 000 tonnes. En permettant à de plus grands navires d'accoster à Nouadhibou, la SNIM maximisera l'efficacité de sa chaîne de transport tout en réduisant les coûts, devenant ainsi plus rentable, ainsi que plus compétitive sur les marchés internationaux, notamment en termes de compensation des fluctuations potentielles des prix mondiaux du minerai de fer.



## Investisseurs internationaux

Outre le champion local, la SNIM, un certain nombre de grandes sociétés minières internationales ont des activités importantes en Mauritanie. L'une de ces sociétés est First Quantum Minerals Ltd, une société minière et métallurgique en pleine croissance, qui est engagée dans l'exploration, le développement et l'exploitation minière en Afrique. Les actions de Quantum sont cotées à la Bourse de Toronto au Canada, à la Bourse de Londres au Royaume-Uni, et la société est membre de l'indice S&P/TSX 60. En Mauritanie, First Quantum exploite la mine de cuivre-or de Guelb Moghrein. Le gisement de Guelb Moghrein est situé à 250 kilomètres au nord-est de la capitale, Nouakchott, près de la ville d'Akjoujt. First Quantum produit des cathodes de cuivre de qualité A au LME, du cuivre en concentré et de l'or à partir de ce projet.

Un autre acteur international clé de l'industrie minière mauritanienne est le géant minier canadien Kinross qui possède un gisement d'or de renommée mondiale - la mine d'or de Tasiast - l'un des plus grands d'Afrique, qui est situé à 300 km au nord de la capitale. En 2019, Kinross a annoncé son engagement pour une levée de fonds de 300 millions de dollars et a noté que c'était la preuve de la volonté de la société de rester en Mauritanie à long terme. La mine de Tasiast a nécessité la construction d'infrastructures très lourdes et l'édification d'une cité minière en plein désert. Les premières années ont donc été consacrées au terrassement et à la préparation de l'exploitation. Mais aujourd'hui, la mine de Tasiast dispose de l'un des plus grands concentrateurs d'or d'Afrique et d'un concasseur de grande capacité. L'entreprise estime qu'un objectif de production de 20 000 tonnes est à portée de main.

En 2021, la mine Tasiast Mauritanie a livré 170 502 onces d'or. En effet la Mauritanie est bien placée dans le top 10 des pays d'Afrique détenant les plus grandes réserves d'or.

A noter par ailleurs que les perspectives de l'industrie minière en Mauritanie sont prometteuses. De grands projets structurants sont en vue. Ainsi, la réalisation du dragage du chenal a notamment pour objectif de permettre à la SNIM d'augmenter ses

exportations de fer à travers le renforcement des infrastructures portuaires qui, à terme, seront en mesure d'accueillir des navires d'une capacité allant jusqu'à 230 000 tonnes, contre un maximum de 150 000 tonnes actuellement. Ce projet de dragage s'inscrit également dans la volonté du gouvernement mauritanien d'appuyer davantage le secteur minier, stratégique pour l'économie du pays. Outre les quelques 380 millions de dollars US de retombées attendues à terme dans le pays, le dragage du chenal vise à rendre l'économie nationale plus résiliente et moins vulnérable aux chocs extérieurs liés la fluctuation du prix du fer.

Ce projet permettra de renforcer encore plus la contribution du secteur minier mauritanien à la dynamique de croissance du pays.

D'un coût total de 110 millions de dollars US, ce projet est également cofinancé par la Banque européenne d'investissement (BEI) et la SNIM, respectivement à hauteur de 55 millions et de 5 millions de dollars.

Par ailleurs l'AFD soutient le développement de l'industrie minière mauritanienne à travers un projet d'extension de la mine de Guelb el-Rhein dans le Tiris Zemmour. Contrainte par des capacités de production limitées en minerai enrichi (13 millions de tonnes par an à l'heure actuelle), la SNIM investit depuis 2009 dans le projet Guelb II en cours de finalisation (extension minière et modernisation des infrastructures de support nécessaires à l'accroissement de la production, investissements de 765 millions d'euros au total) pour lui permettre d'augmenter sa production annuelle de 4 millions de tonnes. Elle a par ailleurs démarré un vaste projet de développement (Nouhouth, investissements estimés à 5 milliards de dollars) dont l'objectif principal est d'atteindre la production de 40 millions de tonnes par an en 2025, rejoignant ainsi le top 5 mondial des producteurs de minerai de fer.

Le démarrage d'importants autres projets miniers est imminent à savoir 05 projets concernant le Quartz et des projets concernant l'exploitation de l'Uranium, les Phosphates, le Sable Noir et Terres Rares.



La SNIM :

## Un vecteur de développement local et un outil au service de la lutte contre la pauvreté

■ Des efforts considérables pour aider les populations locales à accéder aux services de base



**L**a Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) occupe une place de choix dans le tissu économique national car c'est un acteur majeur dans le développement qui intervient par ailleurs dans les domaines sociaux.

En plus de la contribution de l'entreprise dans la promotion et le renforcement de l'économie nationale en général, la SNIM joue un rôle vital dans le domaine du développement local aussi bien dans la wilaya de Dakhlet Nouadhibou que dans celle du Tiris Zemmour en encourageant et en stimulant le développement économique et social local et la lutte contre la pauvreté et en améliorant les conditions de vie des populations.

La Société Nationale Industrielle et Minière, à travers sa Fondation considérée comme le premier bras de l'action sociale de la société, est un des pourvoyeurs d'infrastructures et de services de base nécessaires pour réaliser un développement intégré

et durable dans son environnement géographique. En effet, le volet social est de plus en plus pris en compte dans la vision stratégique de l'entreprise. C'est ainsi que la promotion du développement économique et social local, la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations de Nouadhibou et de Zouérate, sont des objectifs de la société qui s'attèle à l'amélioration des services sociaux en matière d'eau potable, de santé, d'éducation et d'infrastructures.

La Fondation agit en outre pour favoriser l'accès au financement et stimuler la mise en place de Petites et moyennes entreprises dans ces wilayas et les zones desservies par le chemin de fer.

L'intérêt croissant pour le développement local dans ces wilayas a pris ces dernières années la forme d'interventions directes : financements d'activités génératrices de revenus en faveur d'individus, d'associations ou de coopératives, etc.

De même, dans le cadre d'une nouvelle stratégie récemment adoptée par les pouvoirs publics, la SNIM a accordé la priorité aux projets sociaux financés au profit des communautés locales, notamment des conseils municipaux dans les deux wilayas de Dakhlet Nouadhibou et du Tiris Zemmour.

### Efforts pour améliorer les conditions des travailleurs

Prendre soin du travailleur et améliorer ses conditions de vie est l'un des piliers les plus importants sur lesquels repose la stratégie de la Société Nationale Industrielle et Minière, dans le cadre de son action inlassable pour aider le travailleur à surmonter les obstacles qui peuvent entraver l'accomplissement du rôle qui lui est assigné pour contribuer au développement de l'entreprise et accroître sa production.



L'intervention de l'entreprise se manifeste dans plusieurs aspects, notamment dans le domaine de la santé et de l'éducation mais aussi au niveau de l'appui par l'aide alimentaire ciblée, ce qui a eu un effet bénéfique sur les travailleurs et leurs familles. Pour faire la lumière sur ces aspects, l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI), a rencontré le directeur de la communication et de l'action sociale de la SNIM, M. Bah Ould Choumad, qui a expliqué que la société déploie des efforts soutenus dans le domaine social au profit des travailleurs et de leurs familles, ce qui a largement contribué à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Il a souligné que ces efforts couvrent plusieurs do-



maines, notamment l'éducation, la santé et l'aide alimentaire destinées aux travailleurs, en plus des subventions de produits alimentaires destinés aux populations pour atténuer les conséquences de la crise consécutive à la pandémie du covid-19.

Le directeur a souligné que cette année a été marquée par un certain nombre de décisions prises principalement dans l'intérêt des travailleurs pour l'amélioration de leur pouvoir d'achat, dans le cadre de l'attention accordée par la Société Nationale Industrielle et Minière à l'investissement dans les ressources humaines qui représentent le capital de l'entreprise.

Ces interventions se sont traduites par une augmentation générale et stimulante des salaires ainsi que par l'augmentation de certaines indemnités. C'est ainsi que l'augmentation générale des salaires a atteint 12 % pour les travailleurs manuels et 10 % pour le personnel spécialisé et les cadres. Des gratifications équivalant à sept mois de salaire ont été consenties aux ouvriers et un montant de 100.000 UM à tout travailleur manuel, six mois de salaire pour le personnel spécialisé et cinq pour les cadres. Il a ajouté que parmi les décisions prises dans le cadre de l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs figure l'approbation d'une augmentation substantielle des indemnités dont celle de non logement, de l'ordre de 20 %. En outre, quatre milliards ont été alloués pour améliorer le service de santé destiné aux travailleurs.

Dans ce contexte, le directeur de la communication et de l'action sociale a affirmé que l'entreprise a fait de gros efforts dans ce domaine pour rapprocher le service de santé fourni aux citoyens en général, au travailleur et à sa famille en particulier ; il a noté que la société a dépensé au cours de l'année 2021, plus de quatre milliards d'UM dans le domaine sanitaire pour assurer la fourniture de médicaments

et consommables médicaux et les salaires pour le travail dans les cliniques de l'entreprise.

A cela il convient d'ajouter la prise en charge de l'évacuation des travailleurs malades ou de leurs familles, voire de tous les cas que l'Hôpital régional de Zouerate a du mal à prendre en charge, en plus des dépenses résultant de l'introduction d'améliorations majeures dans les cliniques qui dépendent de la SNIM.

Les améliorations de l'entreprise ont permis d'augmenter la capacité des deux cliniques qui disposent chacune de plus d'une centaine de lits.

Il a ajouté que ces améliorations ont porté sur des salles d'opération, des équipements et des dispositifs de détection, en plus d'un laboratoire d'analyses équipé de tous les moyens nécessaires, d'une maternité et d'un service pédiatrie, sans compter les centres de santé spécialisés en médecine du travail situés tout le long du chemin de fer.

Ces centres jouent un rôle important dans la surveillance des conditions des travailleurs et dans le contrôle de leur capacité à accomplir les tâches qui leur sont dévolues, en plus des conseils médicaux prodigués parfois au personnel ouvrier, pour l'essentiel.

Le directeur a indiqué que les améliorations dans le domaine de la santé ont permis au cours de l'année 2021 d'assurer 128 000 consultations, de réaliser 900 interventions chirurgicales, 4 400 tests de laboratoire et près de 4 500 examens radiologiques. Le nombre de jours d'hospitalisation est de 11 500, en plus de 6000 interventions en stomatologie.

Par ailleurs, ces structures sanitaires ont enregistré 631 naissances.

## Des efforts parallèles à ceux des pouvoirs publics en matière de formation

Ces efforts qui se font parallèlement à ceux des pouvoirs publics, s'étendent aussi à la formation du cadre humain en prenant en charge les frais de scolarité des étudiants, enfants des travailleurs de l'entreprise, qui se sont distingués dans leurs études, à l'étranger. Ils sont alors orientés vers des disciplines liées à l'ingénierie, à la médecine et à la gestion, soulignant que l'enveloppe consacrée à cette couverture a atteint au cours de l'année écoulée quelque 371 millions d'UM.

Il a ajouté que cette année, l'entreprise a pris en charge les frais de scolarité de 79 étudiants qui ont bénéficié de bourses à l'étranger.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme mis en avant par l'entreprise depuis l'année 2000 et qui a permis à ce jour à 350 étudiants d'obtenir leur diplôme dans diverses disciplines spécialisées dont l'ingénierie, la médecine et la gestion, programme autofinancé par SNIM.

## Plus d'un milliard d'UM pour subventionner les produits alimentaires destinés aux travailleurs

Dans ce contexte, le directeur de la communication et de l'action sociale a expliqué que l'entreprise joue un rôle majeur dans la prévention de la hausse des prix. Ainsi les produits alimentaires destinés aux travailleurs ont maintenu leurs prix depuis 2011, malgré les changements qui se sont produits

sur les marchés mondiaux, parce que la société a continué de supporter les augmentations résultant des différentes hausses.

Les dépenses consécutives à la prise en charge de cette hausse au cours de l'année écoulée s'élèvent à plus d'un milliard d'UM.

La société assure également pour les travailleurs et leurs familles ainsi que pour les citoyens en général, le service du transport par train entre Nouadhibou, Choum et Zouérate, en transportant chaque année plus de 20 000 citoyens par train, en plus de l'expédition de plusieurs centaines de tonnes de marchandises par an.

## La Fondation de la SNIM, le bras social de la Société Nationale Industrielle et Minière

Un portefeuille de projets de développement dont la couverture financière dépasse plus de cinq milliards d'ouguiyas est mis en œuvre par l'entreprise au profit de la population des wilayas de Dakhlet Nouadhibou et du Tiris Zemmour.

La Fondation de la SNIM déploie de grands efforts en matière de développement local dans chacune des deux wilayas à travers un ensemble de programmes de développement économique et social au profit de la population et dans des secteurs vitaux, comme la santé, l'éducation et l'eau potable ainsi que les infrastructures, selon un programme élaboré en concertation avec les autorités administratives et les élus.

Les résultats obtenus sont le fruit de la conjonction de plusieurs facteurs dont la coopération entre les acteurs locaux et l'administration.

La Fondation de la SNIM, en conciliant les besoins de la population concernée et le plan d'action approuvé, avec les capacités et les ressources disponibles, adopte ainsi une approche participative qui n'est pas seulement axée sur les urgences et les priorités mais qui permet aussi un usage plus rationnel et plus transparent des ressources disponibles.

Et pour faire la lumière sur les interventions de l'entreprise dans le domaine social, l'Agence Mauritanienne d'Information a rencontré le directeur général de la Fondation de la SNIM, M. Mohamed Mahmoud Ould Sidina, qui a affirmé que son institution a réalisé au cours de l'année écoulée, de nombreux projets de développement dans les wilayas de Dakhlet Nouadhibou et du Tiris Zemmour ayant trait à la santé, à l'éducation, à l'eau potable,

à l'électricité, aux infrastructures, aux marchés et à l'achat d'équipements de service au profit des collectivités locales.

En plus de cela, la Fondation a assuré une aide sociale aux groupes vulnérables, en particulier les personnes vivant avec un handicap, les femmes chefs de ménage et les personnes démunies. Elle intervient au cours de certaines périodes, en particulier à l'occasion du mois béni du Ramadan.

Par ailleurs, elle accorde une assistance aux imams de mosquée, aux muezzins et aux cheikhs des mahadras, en plus de ses interventions dans les situations d'urgence pouvant survenir dans ces wilayas. La part de la wilaya de Dakhlet Nouadhibou est de 590 millions d'UM destinés au développement local dans les collectivités et villages traversés par la



voie ferrée, cela concerne la santé, l'enseignement, l'électrification et les infrastructures.

Il a ajouté que la part du lion de ces fonds est revenue à la commune de Nouadhibou qui a reçu environ 450 millions, majoritairement orientée vers l'éducation au niveau de Nouadhibou, où de nombreux établissements scolaires ont été réhabilités et fait l'objet d'extensions.

La commune de Boulénouar a obtenu près de 50 millions d'UM qui ont été orientées vers la santé et l'éducation en fournissant du matériel scolaire et en agrandissant cinq salles de classe, en plus du soutien au développement de la commune et de la fourniture d'une aide sociale à la municipalité.

Le directeur a ajouté que la commune de Tmeymichatt a bénéficié dans ce cadre d'un montant d'environ 45 millions d'UM.

Les secteurs de la santé, de l'éducation et du développement local en ont bénéficié, en plus de la réhabilitation du puits de Hmeimim. La commune d'Inal et les villages de Laghraidatt, Benamira et Choum dans la wilaya de l'Adrar ont bénéficié de fonds importants dans ce cadre.



La part de la wilaya du Tiris Zemmour est de plus de trois milliards d'UM destinées principalement à la santé, à l'éducation, à l'électricité et aux infrastructures, tous les moughataas de la wilaya ont été servis. Il a ajouté, qu'au niveau de Zouérate, en matière d'éducation, la Fondation a distribué des fournitures scolaires à certains établissements d'enseignement et du matériel de bureau, comme des chaises et des ordinateurs ; 12 écoles ont été réhabilitées et agrandies et l'atelier du lycée technique a été équipé et réhabilité.

La Fondation est intervenue dans le domaine de la santé dans la moughataa de Zouérate, où le personnel médical de permanence a été soutenu en plus de l'achat de médicaments, de matériel médical et de la réhabilitation du centre de santé du quartier Al-Hayt.

Le directeur général a ajouté que le secteur de l'eau constitue également un axe de premier plan dans les interventions de la Fondation.

Au niveau de Zouérate l'achat de 3 citernes a été effectué pour distribuer l'eau dans les quartiers et les zones où le réseau n'est pas disponible et un projet a été mis en œuvre portant sur l'extension de l'usine de dessalement de l'eau saumâtre. De même, l'extension du réseau électrique du quartier Salam dans la zone "Tarhil" a été réalisée.

Le directeur général a évoqué les interventions dans le domaine religieux dans le cadre de l'opération "Iftar Sayem" avec l'octroi de subventions

et d'aides aux imams et aux muezzins ainsi qu'aux personnes ayant des besoins spéciaux.

Dans le domaine du développement local, on note l'achat par la Fondation d'un camion pour le transport de la terre et des déchets ainsi que l'achat d'un camion citerne équipé pour vider les égouts et l'acquisition d'équipements au profit des réseaux de jeunes et de la société civile.

La Fondation a soutenu les institutions élues en versant une contribution pour assurer le fonctionnement du conseil régional de la wilaya du Tiris Zemmour ainsi que celui de la commune de Zouérate, du matériel de bureau et deux groupes électrogènes ont été fournis.

Au niveau de la moughataa de F'derick, le directeur général a expliqué que dans le domaine de l'éducation, la Fondation distribue des fournitures scolaires aux écoles et met à leur disposition des tables-bancs.

En matière de santé, la Fondation a également soutenu le personnel médical permanent et contribué à la prise en charge des frais d'entretien et du carburant de l'ambulance, en plus de la fourniture de certains médicaments aux points de santé, de la réhabilitation du centre de santé qui a été doté d'un générateur.

Dans le domaine de l'approvisionnement en eau de la moughataa de F'derick, des réservoirs ont été construits : un réservoir d'eau dans la zone de Sebkhia (en construction), un réservoir d'eau et un abattoir dans le village de Touajil sont en construction en plus de réservoirs et de clôtures pour les coopératives agricoles de F'derik.

L'organisme de bienfaisance a versé une contribution pour assurer le fonctionnement de la municipalité et l'équipement de ses bureaux.

Au niveau de Bir Moghreïn, le directeur a expliqué que la Fondation a fait plusieurs interventions dans le domaine de l'éducation et de la santé par la fourniture d'équipements et des aides ont été décaissées au profit des imams.

Il faut ajouter à cela la construction d'un marché municipal, d'un hangar, et la fourniture de camions pour transporter les ordures, en plus du soutien des activités des jeunes avec la réhabilitation de l'ancien bâtiment du quartier et de l'équipement d'une salle de réunion.

### Interventions en faveur des retraités de la SNIM

Le directeur a indiqué que la Fondation met en place d'importants programmes sociaux au profit de tous les retraités de l'entreprise pour un montant de 180 millions d'anciennes ouguiyas.

Parmi ces programmes, la Fondation prend en charge tous les frais de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) et s'occupe de toutes les étapes de l'étude du dossier du retraité, son versement aux autorités compétentes et son suivi jusqu'à ce qu'il reçoive un numéro d'immatriculation de la CNAM.

Elle pourvoit au complément de la pension de ceux dont la pension est inférieure à quatre-vingt-dix mille ouguiyas.

Il a ajouté que la Fondation fournit une assistance à de nombreuses coopératives de retraités dans chacune des villes de Zouérate et Nouadhibou, et une assistance aux personnes ayant des dossiers médicaux dont le soutien est nécessaire.

### Forage de puits pour les communautés voisines de la voie ferrée

Dans ce contexte, le directeur général de la Fondation a indiqué que son institution a mis en œuvre cette année un programme ambitieux parallèlement à ses interventions sociales consistant à rechercher de points d'eau le long de la voie ferrée afin de fournir de l'eau aux populations locales et aux troupeaux, ce qui réduit la pression sur le train qui transportait l'eau à partir de la commune de Boulénouar et réduit du même coup les risques d'accidents qui pouvaient en résulter.

Il a ajouté que ce programme a permis de trouver des points d'eau dans certaines zones au voisinage du chemin de fer. La Fondation a en effet foré une dizaine de puits et les équiper de pompes solaires et a construit des châteaux d'eau et des bassins pour l'abreuvement des troupeaux, il faut noter que l'implantation de réseaux pastoraux dans les communes de Boulénouar, Tmeymichatt et Inal ne manquera pas d'aider les éleveurs dans les zones pastorales où la rareté des puits était un obstacle devant eux et les empêchait de tirer profit des riches pâturages de la zone.

### Interventions spécifiques de la Fondation

Ces interventions prennent la forme, selon le directeur général, de la construction suivant les critères techniques d'usage, d'un stade moderne à Cansado, Nouadhibou avec les équipements nécessaires et le financement de coopératives et d'associations culturelles et sportives des travailleurs de la SNIM.

Par El Bou El Waghef et Salekna  
Traduction : SMS



# L'orpaillage, un levier sur la voie du plein emploi



## Direction Générale de Maaden Mauritanie

**L'**emploi a toujours été la préoccupation première de toute politique de développement. Pour cela, il a constitué un axe essentiel du programme du Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Née dans la précipitation et dépourvue, à ses premiers jours, de toute politique rationnelle, l'activité aurifère a été reprise en main dès 2019, repensée et organisée grâce à la création d'une entreprise publique, Maaden – Mauritanie, chargée, entre autres, de stimuler ce secteur qui offre d'immenses possibilités d'emploi. L'orpaillage est devenu l'un des premiers pourvoyeurs d'emplois en Mauritanie, sinon le premier. Le secteur emploie aujourd'hui directement, près de 52.000 travailleurs reconnus et recensés. Les emplois indirects sont estimés à 200.000 (deux cent mille): commerçants, chauffeurs, cuisiniers, mécaniciens, restaurateurs, maçons... C'est dire combien ce secteur, hier inexistant, a stimulé, de manière significative, le marché de l'emploi.

Dans le milieu de l'orpaillage, l'emploi répond à des conditions particulières. Ici, le travailleur est

également partenaire de son patron. Il l'est soit par un apport de capital, soit par un partenariat où le travailleur apporte sa force de travail et l'investisseur le capital. En cas de découverte d'or, le travailleur bénéficie d'un pourcentage prévu à l'avance. Et il arrive assez souvent que l'ouvrier ouvre un puits qui lui est propre et se met à son propre compte. Il s'agit là donc d'une masse ouvrière particulière qui possède beaucoup d'ambitions pour l'avenir.

Le travailleur de l'or n'est pas un simple ouvrier, attendant à la fin du mois un salaire ou rêvant d'une promotion aléatoire, mais plutôt un homme qui s'est engagé dans une voie difficile, un métier exigeant et dangereux et dont il attend non pas la satisfaction de besoins alimentaires urgents mais, plus que cela, un pécule énorme qui assure son avenir et celui de ses enfants.

Dès sa naissance, Maaden-Mauritanie s'employa à créer un cadre de vie adéquat pour les travailleurs. Elle entama de longues concertations avec les représentants des travailleurs, les élus, les employeurs, etc...

Les orpailleurs mauritaniens sont organisés en fédérations et associations syndicales en Inchiri, à Dakhlet Nouadhibou et au Tiris Zemmour, Maaden Mauritanie a fait de la concertation avec ces organisations une méthode de travail ainsi que de l'écoute de tous les travailleurs, un axe essentiel de son action.

## Priorité à la santé et à la sécurité des travailleurs

La santé et la sécurité des travailleurs sont la préoccupation première des autorités publiques et de Maaden-Mauritanie :

- Des points de santé pourvus de médicaments ont été créés et 8 (huit) ambulances bien équipées ont été acquises pour répondre aux urgences ;
- Soucieuse d'améliorer l'accès aux services de base, la société a réalisé 20 (vingt) forages et installé 6 (six) unités de dessalement, pour disponibiliser de manière permanente une eau potable dans les sites d'exploitation

Pour préserver la vie des travailleurs, Maaden-Mauritanie a entrepris des travaux de dégagement des gravats entourant les puits et provoquant des risques d'effondrement. Elle n'a pas hésité non plus à fermer les puits devenus trop dangereux.

## Il y'a eu aussi des dangers réels

L'exploitation artisanale et semi-industrielle de l'or renferme des dangers réels pour le travailleur. Les déchets issus du processus de filtration renferment des taux élevés de mercure qui, à la longue, se transforment en cyanure extrêmement toxique.

C'est dire combien il est important de prendre toutes les précautions nécessaires.



Maaden-Mauritanie a édité et largement distribué un guide de bonnes pratiques en matière d'exploitation aurifère. Ce guide initie les travailleurs aux pratiques nécessaires pour la santé et la survie dans un environnement d'exploitation du métal jaune et indique clairement les pratiques à éviter. Il a été traduit dans les quatre (4) langues nationales.

### L'environnement, préoccupation majeure

L'orpaillage a certes ouvert des perspectives extrêmement heureuses pour la Mauritanie. Des rentrées appréciables et des milliers d'emplois ont été obtenus grâce à cette activité. Il n'en demeure pas moins que ce secteur, devenu de plus en plus nécessaire pour l'économie nationale, porte ses propres dangers et risques, s'il n'est pas bien organisé et structuré, de faire subir d'énormes dégâts pour les travailleurs et pour l'environnement.

Dès sa création, Maaden-Mauritanie, parfaitement consciente de cette situation, a beaucoup œuvré pour faire face à ces dangers potentiels. La sensibilisation du personnel du secteur est le vecteur essentiel pour éviter les risques liés à l'activité. C'est pourquoi la société a lancé une large campagne dans ce domaine auprès des orpailleurs avec l'appui des autorités publiques. Un guide de bonnes pratiques a été édité et largement distribué. Une chaîne de Radio, la radio Cheggatt, a été ouverte avec la collaboration de Radio Mauritanie. Plusieurs

rencontres et conférences ont été organisées pour souligner l'importance absolue pour tous les travailleurs de prendre les précautions nécessaires pour se protéger. Des imams de mosquées ont tenu des conférences devant le personnel pour rappeler l'obligation religieuse de respecter la nature et d'éviter les dangers de la pollution.

Le problème écologique le plus aigu a été d'abord l'emplacement des centres de traitement de l'or qui étaient situés à Chami, au milieu des populations et à côté du Banc d'Arguin, site protégé, et à Zouerate, à seulement 6 kilomètres de la ville. Ces centres de traitement renferment des centaines de milliers de tonnes de résidus comportant des produits extrêmement nocifs pour les personnes et pour l'environnement.

Maaden-Mauritanie a entamé plusieurs séries de

rencontres et de discussions avec les élus de ces wilayas, avec les investisseurs et les travailleurs avant de parvenir au choix d'un site protégé devant accueillir ces énormes déchets. Le choix s'est enfin porté sur le site de Sferiyat, situé à 210 km de Zouérate, un endroit dépourvu de toute végétation et éloigné de tout point d'eau. Le transfert de ces immenses tonnes de résidus dangereux a été un défi technique immense que Maaden-Mauritanie a su relever.

Mais la protection écologique est une activité qu'il faut mener à chaque instant. Les contrôleurs de la société parcourent en permanence les espaces d'orpaillage pour s'assurer du respect par les travailleurs et par les investisseurs des mesures nécessaires de sauvegarde de la santé et de l'environnement.



## Chami: Visite historique du Président de la République

La visite du Président de la République, au centre Cheikh Mohamed Elmamy, à Chami le 20 décembre 2021 a représenté pour Maaden-Mauritanie et pour tous les travailleurs mauritaniens de l'or un moment historique, car elle a constitué l'événement majeur dans la construction d'une politique nouvelle dans le milieu aurifère. Une politique tournée vers la poursuite des intérêts nationaux et la protection de la santé, du niveau de vie des travailleurs et de l'environnement.

Inaugurant le lancement du projet intégré d'orpaillage artisanal et industriel, Son Excellence a choisi d'abord de s'adresser directement aux travailleurs. Il a tenu à louer leur courage immense et leur engagement à servir la nation tout entière. Ces hommes qui, a dit le Président de la République, « ont rejeté la paresse et l'attentisme, sont des exemples à suivre dans tous les domaines de l'activité nationale. Ils sont la concrétisation des valeurs profondes du pays et méritent toute la considération nationale ».

Lors de cette visite, le président de la République a rassuré les orpailleurs, que dans tous les cas, il restera à leur côté et leur accordera tout le soutien nécessaire. « Tous les départements ministériels, a-t-il ajouté, vont rester à votre écoute pour vous apporter toute l'aide nécessaire ».

Son Excellence a également souligné que l'Etat offrira à tous les investisseurs dans ce secteur un climat propice à l'éclosion de leurs activités. « La transparence dans toutes les transactions sera la

### LES GRANDES LIGNES DE LA POLITIQUE NATIONALE EN MATIÈRE D'ORPAILLAGE

Protéger les intérêts et la santé des orpailleurs artisanaux ;

Protéger l'environnement national ;

Encourager les investissements dans le secteur ;

Apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale.

règle, et les intérêts de ces investisseurs seront fortement protégés. Ceux-ci devront, cependant, respecter strictement leurs cahiers de charge et prendre en compte la nécessité de sauvegarder le milieu naturel ».

L'adoption en Conseil des ministres le mercredi 15 juin du projet de loi organisant l'activité minière artisanale et semi-industrielle de l'or et déterminant le statut juridique de Maaden-Mauritanie vient donner une place essentielle dans notre arsenal juridique national en complétant les dispositions du code minier et en donnant à Ma-

den Mauritanie les instruments juridiques de son ambition.

Pour application sur le terrain de sa politique en matière d'orpaillage artisanal et semi-industriel, l'Etat a choisi de créer Maaden-Mauritanie et de lui confier le rôle d'agent, de vecteur et de levier du sous-secteur minier. Toutes les actions de cette société sont orientées, depuis sa création, à l'atteinte des grands objectifs tracés par le Président de la République dans son programme électoral « Taahoudaty ».



Grand Tortue Ahmeyim :

## Enjeux et perspectives

Sneiba Mohamed

**L**e gaz découvert sur la frontière maritime entre la Mauritanie et le Sénégal pourrait, dans les prochaines années, être le facteur déclenchant d'une profonde transformation de l'économie de ces deux pays qui ont décidé de se mettre à deux, en engageant les sociétés BP et Kosmos Energy dans l'ensemble du processus conduisant à la commercialisation de la production du champ Grand Tortue Ahmeyim (GTA) prévue, sauf nouveau report, en 2023.

Des découvertes de gaz qui ont fait de la Mauritanie l'une des destinations privilégiées des investisseurs étrangers, conduisant même certains pays, comme le Royaume-Uni, à ouvrir leurs ambassades à Nouakchott pour raffermir des relations diplomatiques et économiques prometteuses.

Dans un document du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie intitulé « Éléments sur la stratégie énergétique (Volet Hydrocarbures) », le directeur général des Hydrocarbures au MPME, M. Moustapha Ould Béchir, exillike les éléments de la politique sectorielle, en amont et en aval, précisant qu'en chiffres, Bir Allah c'est 80 Tcf+ (trillion cubie feet) et GTA, qui fait aujourd'hui l'actualité du gaz en Mauritanie, c'est 20 Tcf+. Il s'agit de réserves gazières de classe mondiale justifiant des développements de grande envergure (LNG, Pétrochimie...), avec des potentialités dans le bassin côtier qui donneront, dans un futur très proche, une meilleure visibilité, à d'autres intervenants du secteur comme Total et Shell).

Ainsi, après 5 milliards d'investissement et six années de développement, le champ Grand Tortue Ahmeyim (GTA) devrait entrer en production en 2023 (après un léger retard du au Covid-19) et produire 2,5 millions de tonnes de gaz par an. Selon les prévisions, ce chiffre atteindra 5 millions de tonnes en 2027 et 10 millions de tonnes en 2030.

La découverte d'importants gisements de gaz au large de la Mauritanie et du Sénégal a déclenché les passions. Les populations ont déjà le « rêve du gaz », chaque nuit et comptent les semaines et mois qui les séparent encore de ce grand jour où les sociétés BP et Kosmos Energy annonceront la commercialisation des premières productions de GTA aujourd'hui en plein développement.

Si la Mauritanie et le Sénégal fondent de grands espoirs sur ce champ gazier pour réinvestir les ressources financières qu'il aura générées dans leur développement économique, notamment dans les infrastructures, l'éducation et la santé, le géant BP, pilote le projet depuis son entente avec Kosmos, entend s'appuyer sur cette nouvelle base africaine



pour rattraper ses grands concurrents Shell et Total, qui parient comme lui sur une explosion du marché du gaz naturel liquéfié (GNL).

Après avoir racheté la majorité des parts du projet à l'américain Kosmos Energy en décembre 2016, le découvreur du gisement, la major britannique déclare avoir investi plus de 1 milliard de dollars pour la première phase du projet et prévoit « plusieurs autres milliards de dollars » pour les suivantes, sur une durée d'exploitation de trente ans.

Des sommes énormes en jeu qui alimentent espoirs – et fantasmes – chez les populations en Mauritanie et au Sénégal, alors que les gouvernements des deux pays restent prudents sachant pertinemment que le secteur des hydrocarbures est soumis à des facteurs exogènes et endogènes fluctuants, même si l'objectif clairement affiché est de profiter du boom gazier, mais aussi éviter la « malédiction des matières premières » qui affecte souvent les nouveaux pays producteurs et dont les symptômes sont la dépendance au secteur extractif et la mauvaise gouvernance.

Les enjeux de ce projet pour les deux pays ouest-africains francophones et pour les partenaires BP, (actuellement le quatrième producteur d'hydrocarbures au monde – 3,7 millions de barils par jour en 2018 –, qui a réalisé l'an passé 9,4 milliards de dollars de bénéfices, soit 2,8 fois plus qu'en 2017) et la major américaine Kosmos Energy sont donc énormes.

Avec le développement de GTA, et probable-

ment avec d'autres projets qui pourraient voir le jour au cours des prochaines années, cette région est amenée à devenir une nouvelle base pour BP. D'ici à une dizaine d'années, sa production dépassera celles des deux bases africaines historiques : l'Égypte, où BP a une production importante depuis cinquante-cinq ans, essentiellement gazière aujourd'hui ; et l'Angola, où elle est installée voici trente ans, mais dont la production d'huiles décline, car issue de champs vieillissants.

En reprenant le projet de Grand-Tortue, en décembre 2016, BP était à la recherche de nouveaux réservoirs de gaz. La société qui a pour objectif de parvenir d'ici à cinq ans à une répartition de sa production à 60 % gazière et à 40 % pétrolière estime être actuellement au milieu du chemin, avec une production à peu près équivalente en gaz et en pétrole.

L'acquisition de l'américain Amoco, au début des années 1990, avait apporté à BP d'importants actifs gaziers, notamment aux États-Unis et en Indonésie, mais il lui fallait mettre au jour d'autres gisements. Au début de la décennie 2010, les équipes d'exploration de BP ont donc regardé avec attention des opportunités de développement de production gazière dans des régions mal ou pas explorées, et notamment en Mauritanie et au Sénégal. Cela a amené la société britannique à dialoguer avec Kosmos Energy, découvreur du mégagisement de Grand-Tortue, recelant 20 TCF (trillion cubie feets, milliers de milliards de pieds cubes), une taille remarquable.



Elle a alors étudié les possibilités autour de cette découverte, repris la majorité des parts entre 2016 et 2017, et commencé à piloter le développement opérationnel jusqu'à aujourd'hui.

L'importance de GTA, pour BP, vient du fait qu'il s'agit du premier projet de liquéfaction de gaz issu d'un gisement ultra profond (à plus de 2000 mètres sous le fond marin). Ensuite, parce que c'est un projet binational et transatlantique. Les responsables de la société soulignent qu'elle « a bien déjà mené des projets sur une frontière, notamment en mer du Nord, entre le Royaume-Uni et la Norvège, mais c'est la première fois qu'elle le fait sur le continent africain. Cela implique de nouer des accords de répartition de la production et des revenus complexes... » et Kosmos Energy a été bien avisée de nouer un partenariat, sur GTA, avec BP, étant étendu que seule une grande compagnie comme elle peut mettre en production un projet de cette ampleur.

Les deux sociétés ont aussi été aidé - et elles le disent - dans la mise en place d'une stratégie de développement et d'exploitation du projet Grand Tortue Ahmeyim par la parfaite entente entre la Mauritanie et le Sénégal. Elles disent avoir « trouvé de chaque côté, tant en Mauritanie qu'au Sénégal, des interlocuteurs gouvernementaux pragmatiques ayant pour objectif, avant tout, de faire avancer le projet pour une entrée en production la plus rapide possible. »

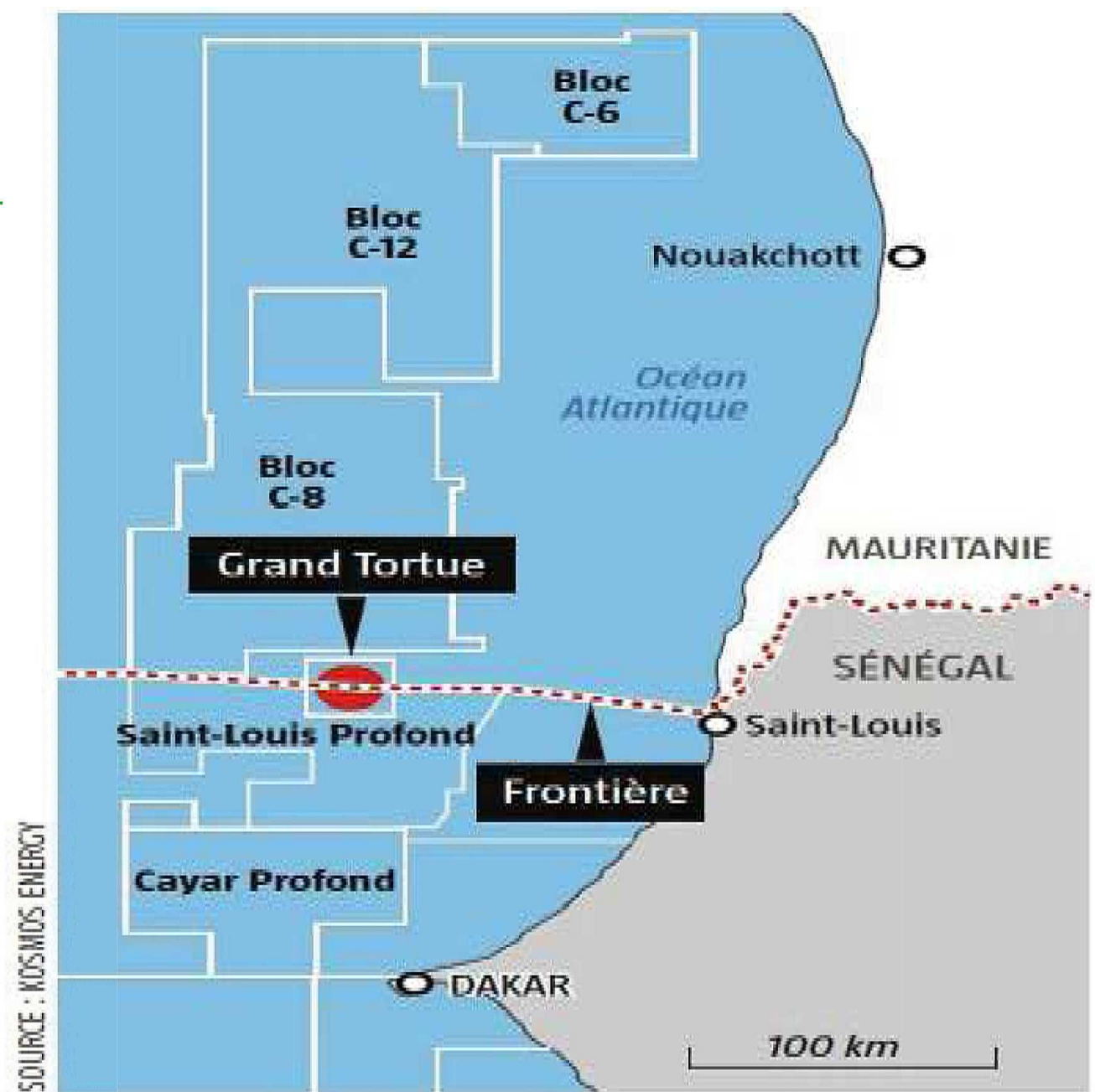
Pour le complexe de Grand-Tortue, gisement à cheval sur les deux pays, les développeurs ont opté pour une répartition à égalité entre les deux États, qui sera ajustée au fur et à mesure qu'ils obtiennent une répartition plus précise des réserves respectives de chacun.

Pour les gisements satellitaires, qui sont, contrairement à Grand Tortue, complètement dans un seul pays, l'accord de partage de production sera négocié à part avec l'État concerné. Cela pourrait être le cas demain en Mauritanie, si le programme d'exploration que mène BP sur le champ Orea est couronné de succès.

## Un partenariat gagnant-gagnant

Au sein du groupement du projet, qui inclut également l'américain Kosmos Energy, et les deux compagnies nationales, la Société mauritanienne des hydrocarbures et du patrimoine minier (SMHPM) et Petrosen les relations à l'intérieur sont apaisées les règles du jeu, faisant de BP l'opérateur du projet, étant bien connues. Seule une grande compagnie comme la compagnie britannique, dotée d'une expertise technique très large et de moyens financiers massifs, peut mettre en production un projet de cette ampleur et de cette technicité.

Kosmos, découvreur du gisement, et qui détient 30 % des parts de Grand-Tortue, continue à explorer le sous sol pour le compte du projet - en lien avec les équipes d'exploration de BP -, ainsi que



sur certaines questions techniques sous-marines. Quant aux compagnies nationales, elles sont impliquées quotidiennement sur des questions aussi bien contractuelles que stratégiques et commerciales, ainsi que des transferts de compétences.

Sur plusieurs chantiers d'infrastructures nécessaires à l'avancement du projet, BP était dans les temps avant que ne survienne la pandémie du Covid-19 : exploitation en Mauritanie d'une carrière destinée à fournir les roches pour le brise-lames protégeant le futur port flottant, assemblage, sur un terrain sécurisé du Port de Dakar, des caissons de ce même port flottant (où s'arrêteront les navires venus charger le GNL), quant à la barge de production de GNL, elle est en cours de fabrication en Asie.

En ce qui concerne la formation des ingénieurs et techniciens locaux, BP a commencé sa campagne de recrutement il y a quelque temps en ayant à l'esprit que dans ce domaine très sensible du contenu local, la parité entre les deux États partenaires devra être de mise. La société avait commencé par engager 50 ingénieurs en Mauritanie et au Sénégal, 25 dans chaque pays, après avoir reçu pas moins de 4000 candidatures et elle avait annoncé d'autres promotions tout le long du processus.

## De la production de GTA réservée à la demande locale

Alors que la Mauritanie avait lancé une étude sur le schéma directeur de gaz (Gas Master Plan) afin d'identifier les meilleures options possibles pour l'utilisation du gaz, la société BP prévoit de produire pour la première phase autour de 500 millions de pieds cubes par jour grâce à Grand-Tortue Ahmeyim. Sur ce volume, 70 millions de pieds

cubes iront pour la production électrique des deux pays - 35 millions de pieds cubes pour chacun, ce qui doit permettre la production de 500 mégawatts d'électricité, 250 mégawatts dans chaque pays -, ce qui pourra couvrir largement les besoins électriques de chaque pays.

BP apportera alors le gaz aux deux pays, via un pipeline, jusqu'au brise-lames situé à 10 kilomètres de la côte, et chacun des États pourra mener lui-même son projet de centrale électrique. BP précise que cette quantité de gaz domestique pourra être augmentée au cours des phases suivantes, selon les besoins de chaque pays.

Le marché du GNL, étant en croissance partout, la Mauritanie et le Sénégal ont pour vocation d'approvisionner le marché atlantique. BP dit n'avoir aucune inquiétude, le GNL de ces deux pays, qui sera vendu par la branche négoce de BP, étant assuré de trouver preneur. Pour sécuriser sa stratégie, la société britannique a aussi pris des positions à l'est du continent, en tant qu'acheteur. La même branche négoce de BP a ainsi signé un contrat d'approvisionnement avec le projet mozambicain Coral, même s'il n'est pas l'opérateur.

En dehors de la Mauritanie et du Sénégal BP termine une première phase d'exploration d'une large zone offshore au nord-ouest de Madagascar, pour tenter de mettre au jour des réserves d'huiles.

En Mauritanie, si les regards sont aujourd'hui tournés vers Grand Tortue Ahmeyim, les experts nationaux du domaine sentent que les attentes peuvent être comblées si le champ Bire Allala, situé totalement en Mauritanie, et estimé à 4 fois les réserves de GTA, avance comme souhaité. Au ministère du Pétrole, l'espoir est permis avec, pour objectif, une exploitation à terre (Onshore) pour les nombreux avantages qu'elle offre par rapport à l'offshore.



## Exploitation du gaz :

# Les retombées économiques et financières

**L**a Mauritanie comme pays producteur de gaz et acteur de premier plan en Afrique n'est plus qu'une question de mois. La société BP qui pilote le projet Grand Tortue Ahmeyim (GTA), et son partenaire Kosmos Energy, se sont fixé un nouveau délai (2023) pour mettre le gaz mauritano-sénégalais sur le marché mondial.

Au regard de l'historique de l'exploration pétrolière (au sens large du terme) en Mauritanie, Grand Tortue Ahmeyim (GTA) est l'aboutissement d'une recherche dont les débuts se confondent avec les années de l'indépendance, et même au-delà. Des présomptions et des indices ont souvent alimenté les espoirs mais c'est seulement dans les années 90 du siècle dernier que les recherches ont abouti à plusieurs découvertes dans le bassin côtier dont la plus importante était Chinguetti. Du pétrole, certes en quantité faible, mais les découvertes, dans le domaine du gaz (GTA, BirAllah, Pélican, Banda) sont autant de promesses pour l'essentiel en offshore.

L'aventure du gaz mauritanien a commencé quand la société américaine Kosmos Energy annonce la découverte de gaz dans les champs de GTA et de Bira Allah (plus grande découverte au monde en 2015) ainsi que de potentielles réserves dans d'autres sites (Pélican, Banda). Les experts en le domaine pensent que ce gaz pourrait jouer un grand rôle dans l'essor économique de la Mauritanie faisant du pays un pôle énergétique important dans la sous-région. De par la position stratégique de la Mauritanie.

En effet, la Mauritanie se situe au croisement de plusieurs zones de fret dans le monde (Europe, Amérique). Elle pourrait profiter de cette position géostratégique privilégiée sur la côte atlantique, avec une longueur d'environ 754 kilomètres pour proposer son gaz avec des avantages comparatifs certains : elle est proche de l'Europe et dispose de liaisons directes avec des marchés régionaux importants : Algérie, Mali, Maroc, Sénégal.

C'est cette position qui favorise, avec la découverte du gaz, les ambitions de développement économique de la Mauritanie. Le champ GTA, à cheval entre la Mauritanie et le Sénégal, est le premier projet de gaz exploitable alors qu'on était nettement orienté vers la production de l'énergie à partir du gaz en envisageant plutôt le développement de Banda, une découverte située complètement en offshore mauritanien. Les réserves sont de classe mondiale : 450 milliards de mètres cubes, pour GTA (avec une production annuelle de 2,5 MT/an). Les développeurs BP et Kosmos tablent sur des revenus d'environ 151 millions de dollars US par an ! La Mauritanie recevrait quelque 19 milliards USD durant toute la durée de vie du projet estimée à 30 ans.

Sur une distance de 20 km à l'est de Nouakchott, le champ de Banda contient des réserves de gaz natu-



rel estimées à près de 1 trillion PC (Pied cube, unité de mesure de volume). Le gisement de gaz naturel de pélican, à son tour, est estimé entre 1 et 1.5 Trillion PC qui peuvent être ajoutés à ceux du champ d'huile « Aigrette » pour renforcer la faisabilité économique. La plus récente de ces découvertes est celle d'Ahmeyim (2015), ce champ de gaz qui fait aujourd'hui l'actualité et que la Mauritanie a en partage avec le Sénégal et dont les réserves prouvées dépassent 20 trillions PC. Mais c'est le champ de Birallah, évalué à quatre fois les réserves de GTA, et se situant complètement dans la ZEE de la Mauritanie, avec 80 trillions de mètres cubes de gaz (plus de 10% des réserves de gaz en Afrique) qui fonde la stratégie nationale de la Mauritanie dans le domaine de la transition énergétique.

Toutes ces découvertes de gaz naturel placent la Mauritanie au 3ème rang en Afrique, après l'Algérie et le Nigéria.

Mais en attendant les retombées de l'exploitation de cette précieuse ressource, la Mauritanie apprécie déjà les retombées du développement du champ GTA à travers le regain d'activités que connaît le Port Autonome de Nouakchott dit Port de l'Amitié (PANPA) avec des opérations d'acheminement et de stockage de matériaux et d'équipements utilisés dans le développement de Grand Tortue Ahmeyim. Le PANPA aurait ainsi engrangé, au cours de ces trois dernières années, quelque 25 millions de dollars US en assurant des services aux sociétés impliquées dans les travaux de GTA.

Il reste toutefois que le plus grand bénéfice que ti-

ra la Mauritanie de l'exploitation du gaz sera la production de l'énergie (électricité) à prix réduit. Celle-ci pourrait alors être utilisée dans les projets de désalinisation et de création de villes côtières, en plus de l'introduction en Mauritanie de véhicules fonctionnant au gaz, ce qui favorisera sans doute la baisse des prix du transports et, donc, ceux des produits de première nécessité.

A ceci s'ajoute le rôle important que peut jouer notre entreprise nationale : la SMHPM dans le développement du secteur. Cet opérateur doit être associée, en vertu des contrats CEPs (contrat exploration-production), aux opérations futures de tous les contractants. Sa présence dans le secteur sera renforcée dans les années à venir suite à l'instauration récemment, au niveau des CEPs, de la contribution financière pour le renforcement de ses capacités. L'objectif ultime est de permettre à la SMHPM, à moyen terme, d'avoir ses propres contrats sur des blocs tant bien en offshore qu'en onshore et d'être à même d'y exercer, d'une façon autonome, les diverses opérations pétrolières (exploration, évaluation, développement et exploitation).

Ce développement, conjugué avec une stabilité politique et un climat d'affaires transparent et attractif, permet aujourd'hui à la Mauritanie de susciter l'intérêt de sociétés pétrolières possédant l'expérience technique et la solidité financière pour entamer de grands projets d'exploration et de développement au niveau de l'offshore Mauritanien.

**S. Mohamed**



# La Mauritanie se prépare à la monétisation du gaz

**A**fin de maximiser les retombées économiques du secteur pétrolier et gazier sur l'économie nationale, le ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie a lancé une étude sur le schéma directeur de gaz (Gas Master Plan) afin d'identifier les meilleures options possibles pour l'utilisation du gaz.

Ce schéma, finalisé en 2021, a identifié les différentes options de monétisation du gaz et a proposé une feuille de route pour leur mise en œuvre pour accompagner le développement du gaz.

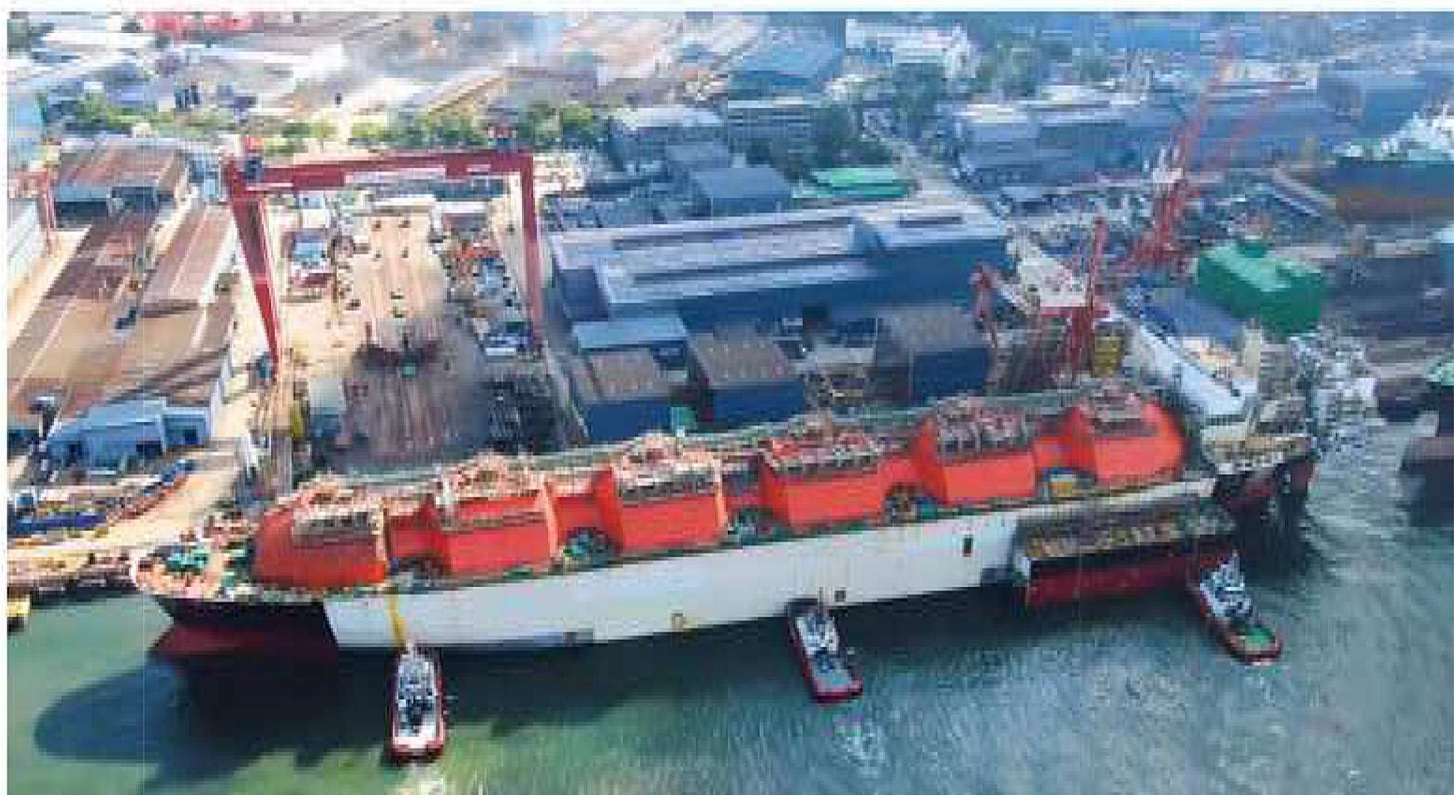
De manière pratique, « nous avons déjà, en partenariat avec BP, envoyés une vingtaine d'ingénieurs et d'élèves ingénieurs de l'Ecole Polytechnique pour finir leurs études à l'étranger ou faire des spécialités. Ces ressources humaines seront disponibles pour le marché local dès la fin de cette année 2021 », déclarait le ministre du Pétrole devant l'Assemblée nationale, en mai 2021.

Le MPME a également réalisé avec l'Opérateur BP et le partenaire Kosmos Energy, un centre de formation à distance dont la connexion aux différents centres de formations des partenaires de la Mauritanie dans le domaine des hydrocarbures devra assurer des formations techniques à distance. Ce centre, dont les premières sessions de formation devaient débuter en juillet 2021, a pour vision d'être un « outil opérationnel pour aider à traduire la stratégie du Département en matière de contenu local en apportant la valeur ajoutée nécessaire aux compétences nationales afin de répondre à l'offre de service du secteur », assure-t-on au MPME.

Le centre vise en particulier à « Renforcer les capacités des cadres et agents du Département et ceux de l'administration mauritanienne impliqués dans la gestion du secteur, à travers des formations de mise à jour, des séminaires et des ateliers » ; « contribuer à rehausser le niveau de compétences de l'offre de formation nationale des techniciens et ingénieurs à travers des formations certifiantes leur permettant de répondre aux standards de l'industrie pétrolière et gazière » et, enfin, « contribuer à renforcer les capacités du secteur privé national (PMEs), à travers l'organisation des formations, séminaires et ateliers visant à améliorer leur capacité à participer dans les appels d'offre et la chaîne d'approvisionnement du secteur », souligne-t-on au MPME.

Parallèlement, le MPME a conçu, à travers le Projet d'Appui aux négociations PADG, financé par la Banque mondiale, des programmes de formation pour les différents Départements en relation avec la gestion pétrolière et gazière. Ainsi, une assistance a été fournie au Ministère en charge de la formation professionnelle pour renforcer ses centres de formation par les moyens matériels nécessaires.

Le MPME a aussi renforcé les ressources humaines de la Société mauritanienne des hydrocarbures et patrimoine minier (SMHPM) et du ministère, par le recrutement d'une vingtaine de cadres et ingénieurs, pour l'accompagnement optimal du projet



GTA et des perspectives de développement des autres champs.

Concernant les autres aspects opérationnels de gestion de l'exploitation de GTA, le département du Pétrole rappelle que « l'unitisation des champs transfrontaliers est la méthode la plus efficace contrairement à la règle de « capture » des champs transfrontaliers qui ne fait que créer des conflits et n'est plus acceptée sur le plan international.

Aussi, l'Accord de Coopération Inter-Etats (ACI), signé le 09 février 2018, est inspiré de l'Accord de Frigg signé en 1965 entre le Royaume-Uni et la Norvège pour l'exploitation des gisements s'étendant de part et d'autre de la ligne de démarcation en mer du nord.

L'ACI intègre les spécificités régionales et la nature du projet GTA et l'Accord sur la fiscalité des sous-traitants de la phase 1 ont été ratifiés par la Mauritanie le 20 février 2019.

En ce qui concerne la sécurité et en conformité avec l'accord de Coopération ACI, en particulier l'article 16, la Mauritanie et le Sénégal ont mis en place les mesures de sûreté et de sécurité appropriées pour chacune des installations et la zone la délimitant. Dans ce cadre, les marines nationales des deux pays ont mis en place les organes des coordinations nécessaires à la sécurité et ont signé avec l'opérateur des accords dans le domaine de la sécurité des installations.

Ainsi, les deux pays ont convenu de mettre en place le cadre nécessaire pour une exploitation conjointe du champ GTA de manière à renforcer et consolider les relations fraternelles entre les deux pays et pour le bien être des deux peuples frères.

## Contenu local des projets et mécanismes de contrôle

Les contrats de partage de production et le code des hydrocarbures bruts régissent aujourd'hui le cadre du contenu local des projets pétroliers et gaziers en

Mauritanie. En effet selon les termes des Contrats d'Exploration Production, l'Opérateur s'engage à accorder sa préférence aux entreprises et produits mauritaniens, à conditions équivalentes en termes de prix, quantité, qualité, conditions de paiement et délai de livraison, et à requérir de ses sous-traitants un engagement similaire. De même, il s'engage à accorder sa préférence, à conditions économiques équivalentes, à l'achat des biens nécessaires aux Opérations Pétrolières, par rapport à leur location ou à toute autre forme de bail, et à requérir de ses sous-traitants un engagement similaire.

Les activités pétrolières en Mauritanie sont aujourd'hui toutes offshore et représentent de ce fait un impact économique limité comparé à une activité onshore. La stratégie nationale du contenu local dans le secteur extractif prévue par le MPME vise, de manière concertée avec les Opérateurs, à identifier les mécanismes à mettre en place pour maximiser les retombées locales du secteur sur l'économie nationale.

A titre d'exemple, pour ce qui est de la première phase du Projet GTA, il est prévu qu'au total plus de 150 millions de dollars soit injectés dans l'économie nationale à travers la production des roches et leur transport vers le site, l'utilisation des infrastructures portuaires et les autres services connexes. De même, plus de 1000 emplois ont été créés et plusieurs dizaines de sociétés locales impliquées.

Le contrôle des opérations pétrolières, de manière générale, et du contenu local en particulier, est assuré à travers les dispositions contractuelles qui lient l'opérateur à l'Etat. Dans ce sens, le Ministère du pétrole et la SMHPM veille à assurer que les sociétés locales soient impliquées dans les projets à travers leur consultation par rapport aux services à fournir et le renforcement de leur capacité pour gagner des marchés.

Snelba



Gaz :

## Des contrats de partage de production

**L**es contrats de partage de production (devenus aujourd'hui « contrat d'exploration-production, CEP) sont un élément essentiel dans la valorisation d'un champ pétrolier par une compagnie étrangère. C'est à travers le CEP et sa qualité, en termes de retombées financières pour le pays, que l'on juge la rentabilité d'une exploitation censée être établie selon un accord gagnant-gagnant.

À l'approche de la mise en exploitation du gisement de gaz GTA, les Mauritaniens se montrent de plus en plus impatients pour en savoir plus sur LEUR gaz, même si ce champ qu'exploite BP est en partage avec le Sénégal voisin. L'on s'intéresse non pas aux choses techniques, les plus importantes pour la réussite du projet, mais à ce que ce projet promoteur peut apporter comme réponses aux attentes des citoyens pour un avenir meilleur avec l'amélioration sensible de leurs conditions de vie, de création d'emplois pour les dizaines de milliers de chômeurs, de rehaussement du niveau des infrastructures de base et d'accélération du développement pour une meilleure redistribution des richesses du pays, mais surtout, de lutte effective contre la gabegie. Cette dernière peut être appréciée à travers la nature du CEP convenu par la Mauritanie avec ses partenaires BP et Kosmos Energie dans la perspective de l'exploitation du champ gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA).

Kosmos Energy, société américaine comptant parmi les plus grandes compagnies opérant dans l'exploration pétrolière, a signé, le 05 avril 2012, un CPP (contrat de partage de production) avec le gouvernement mauritanien. Ce CPP concerne le bloc C8 dans la zone maritime mauritanienne et est régi par la loi 033-2010 en date du 20 juillet 2010 portant Code des hydrocarbures bruts en Mauritanie.

Au terme de cet accord, la société étrangère a l'exclusivité de l'exploration et de l'exploitation, en cas de découverte de réserves commercialement exploitables (c'est à dire générant des bénéfices) dans la superficie de ce bloc. Kosmos Energy a ainsi obtenu du gouvernement mauritanien un permis d'exploration d'une durée de quatre ans, renouvelable deux fois (pour 3 ans), contre la restitution à la Mauritanie de 25% du bloc, à chaque renouvellement, et des engagements précisés dans le cahier de charge régissant le détail des investissements à la charge de la société étrangère de façon globale (campagnes sismiques, forage d'un puits d'exploration d'une profondeur de 2500 mètres au fond de la mer), et contre aussi une caution financière pour chacune des trois périodes d'exploration.

La société étrangère (Kosmos Energy, en l'occurrence) garantit également la cession de 10% à la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH), sans coût financier pour cette dernière. La SMH (devenue plus tard SMHPM, Société mauritanienne



des hydrocarbures et du patrimoine minier) dispose aussi de la possibilité, suivant les termes du CPP, d'augmenter ses parts de 4% en cas de découverte de gisements exploitables, ce qui est effectivement arrivé plus tard.

Le Code des hydrocarbures bruts en Mauritanie s'appuie sur le principe de l'indice de rentabilité (R Factor, en anglais) pour déterminer le moyen de partage des bénéfices générés par l'exploitation. Ainsi, on permet à la société étrangère de conserver 65%, au plus, de la production de gaz pour (se) rembourser les charges supportées dans les phases d'exploration et de développement. Ce taux est communément appelé Cost oil et la Mauritanie a réussi à le maintenir à 62% dans le contrat signé avec la société, soit 3 points en dessous de ce qu'autorise le code des hydrocarbures bruts. Ensuite, l'on procède au partage du restant (Profil oil), soit 38%, en fonction de l'indice de rentabilité évoqué plus haut et qui est calculé en divisant la totalité des revenus accumulés par la société étrangère sur le montant de l'ensemble des charges qu'elle aura supportées.

Le CPP a déterminé six (6) cas de partages, en fonction de cet outil, dont le plus pessimiste est quand l'indice de rentabilité est inférieur à 1, permettant alors à la Mauritanie d'avoir 31% du Profil oil contre 69% pour la société contractante. La meilleure configuration, pour la Mauritanie, est quand cet indice de rentabilité est supérieur ou égal à 3, ce qui permet à la Mauritanie d'avoir 42% (du Profil oil) contre 58% pour la société étrangère.

L'entrée d'un nouveau partenaire dans les actions détenues par Kosmos Energy ne change rien à la donne de départ (notamment en ce qui concerne le CEP), comme c'est le cas avec l'arrivée du géant britannique BP qui a racheté à Kosmos Energy 62% des actions globales. BP sera intéressée proportionnellement à ses parts, et la société contractante

Kosmos Energy a été contrainte, après la confirmation de l'importance du gisement découvert, de chercher un nouveau partenaire stratégique de renommée mondiale, après le départ de la société américaine Chevron, pour mobiliser les ressources nécessaires et disposant des techniques requises pour le développement de l'un des plus profonds puits de gaz avec plus de 5200 mètres au fond de la mer.

Il faut enfin souligner que, en ce qui concerne les CPP, les pays disposant de telles richesses en hydrocarbures doivent beaucoup à l'Indonésie qui, en 1967, avait imposé cette formule aux sociétés étrangères présentes sur son sol pour exploiter ses ressources en hydrocarbures, mettant fin ainsi à des pratiques de pillage organisé des richesses naturelles (pétrolières et gazières) des pays en voie de développement par les grands groupes agissant dans le domaine et qui se suffisaient de contrats d'exploration/exploitation obtenus contre le paiement de royalties correspondant à des montants forfaitaires symboliques.

Ce fut ensuite autour de l'Iran, détentrice des plus grandes réserves de gaz naturel après la Russie, à chercher à imposer aux grandes compagnies opérant dans le domaine des hydrocarbures une autre formule remplaçant les CPP, quand le pays proposa, à partir de 1994, des contrats de rachat (buy back contracts).

Il faut aussi souligner que face à l'indice de rentabilité adopté par la Mauritanie, existe un autre système que d'aucuns jugent « plus avantageux pour le pays et plus pérenne » au sein même de la nomenclature de contrats de partage de production, dans sa partie Profil oil. Il s'agit de la moyenne de la production quotidienne (DROP: Daily Rate Of Production), suivi par notre voisin du sud (le Sénégal), notre partenaire dans le projet GTA.

S.M



## Focus :

# BP, leader mondial dans l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz



**L**es Mauritaniens sont devenus familiers avec ce nom : British Petroleum, ou tout simplement BP, entreprise qui se charge de la production, puis de la commercialisation du gaz mauritano-sénégalais du champ Grand Tortue Ahmeyim (GTA).

BP dont le siège social est à St James's, au Royaume-Uni est une compagnie britannique de recherche, d'extraction, de raffinage et de vente de pétrole. Elle a été créée en 1909 par William Knox d'Arcy et fonctionne aujourd'hui en Société anonyme et est cotée aux bourses de New York, de Londres, de Francfort (BPE) et de Tokyo. Anciennement nommée Anglo-Persian Oil Company (APOC-1909), puis Anglo-Iranian Oil Company (AIOC-1935), puis British Petroleum Company (BP-1954), puis BP Amoco (2001), avant d'être renommée BP.

BP dont les principaux actionnaires sont The Vanguard Group, Norges Bank Investment Management et Black Rock, est dirigée depuis le 5 février 2020 par Bernard Looney. Ses filiales (BP Europa, BP Exploration (Alaska), BP Gas Europe, BP Norge, Atlantic Richfield Company, Amoco, Castrol India, Castrol et Bahía de Bizkaia Electricidad) emploient un effectif de 73 000 personnes environ, peu avant le déclenchement de la pandémie du nouveau coronavirus. Elle affichait, en septembre 2019, une capitalisation de 128 082 M€, un chiffre

d'affaires de 298 756 M€ (en 2018) et un résultat net de 9 383 M€ (en 2018).

Après sa fusion avec Amoco, Atlantic Richfield (Arco) et Burmah Castrol, BP est devenue la plus grande société du Royaume-Uni et la troisième compagnie pétrolière mondiale. La division BP de Londres est évaluée à environ cinquante milliards de dollars (environ trente-neuf milliards d'euros). Internationalement, BP est présente dans plus de cent pays et emploie des dizaines de milliers de personnes à travers le monde dans ses différents projets d'exploration ou d'exploitation de pétrole et de gaz dont celui de GTA en Mauritanie et au Sénégal.

## Développement à l'international

En 2000, BP acquiert Arco ainsi que Burmah Castrol. En 2001, elle fusionne avec Amoco (anciennement Standard Oil of Indiana) et devient BP Amoco. En 2002, BP Amoco est renommée BP, sans qu'aucun sens précis ne soit donné aux deux lettres. En 2003, BP Allemagne rachète le réseau de station-service Aral. En 2005, la branche pétrochimie est séparée sous le nom d'Innovene (du nom de son procédé développé en 1993 pour la fabrication du polypropylène), puis est achetée par Ineos. À la fois sous couvert d'éco-responsabilité et pour améliorer son image, la société investit depuis quelques années dans l'énergie solaire.

BPAmerica est formée en 2001 par ce qui a été officiellement décrit comme la fusion de British Petroleum et d'Amoco pour éviter toute concurrence. Cependant, après un an d'opérations communes, les deux géants regroupent la plupart des opérations et se renomment BP.

Dans les faits, l'événement est un changement et la compagnie retient le nom de British Petroleum. Mais, en 2002, il devient de manière officielle BP, dont les lettres ne signifient officiellement plus rien. BP acquiert également Arco en même temps qu'elle fusionne avec Amoco. Arco était anciennement l'Atlantic Richfield Oil Company. Auparavant, au milieu des années 1970, British Petroleum avait acquis la Standard Oil of Ohio ou Sohio.

En mai 2007, BP signe un contrat de neuf cents millions USD avec la Libye pour l'exploration et l'exploitation du gaz naturel présent dans ce pays. En juillet 2010, elle cède une partie de ses activités à Apache Corporation pour la somme de sept milliards USD. En août 2010, elle vend ses « activités d'exploration » en Colombie à Ecopetrol et à Talisman Energy pour 1,9 milliard USD.

En 2012, Rosneft annonce le rachat de TNK-BP pour 61 milliards d'USD. BP passe ainsi sa participation de 1,25 % à 19,75 % dans Rosneft et reçoit 12,3 milliards d'USD. Le consortium AAR reçoit lui vingt-huit milliards d'USD en numéraire.



En juin 2014, BP signe un contrat de vente de gaz naturel liquéfié sur vingt ans, d'un montant de vingt milliards de dollars, avec l'entreprise chinoise CNOOC. En août 2014, BP rachète au distributeur canadien Couche-Tard l'entreprise Statoil Fuel & Retail (SFR), société de distribution de carburants pour l'aviation en Scandinavie.

En octobre 2015, Kinder Morgan acquiert quinze sites de stockages d'hydrocarbures de BP aux États-Unis pour 350 millions de dollars, BP gardant une participation de 25 % dans quatorze de ces quinze sites. Au total, BP a cédé en 2015 pour dix milliards de dollars d'actifs, ce qui porte ses cessions à près de cinquante milliards de dollars depuis la marée noire de 2010 dans le golfe du Mexique.

En février 2016, la compagnie annonce le début de la production de gaz dans les champs du Sud de l'Algérie faisant partie du projet « In Salah Gaz ». Ce projet est une association entre Sonatrach, BP et Statoil. Le site est constitué de sept champs qui sont conjointement exploités par les trois partenaires.

Fin mars 2016, BP et Kowait Petroleum Corporation (KPC) annoncent avoir signé un accord cadre afin d'étudier d'éventuelles possibilités conjointes d'investissement et de coopération dans l'avenir du pétrole, du gaz, du commerce et de la pétrochimie.

En juin 2016, BP annonce la fusion de ses activités norvégiennes avec Det Norske Oljeselskap pour créer un nouvel ensemble appelé « Aker BP » dans lequel BP doit avoir une participation de 40 %.

En décembre 2016, BP acquiert des participations dans des gisements de gaz au large de la Mauritanie et du Sénégal, ainsi qu'à Abu Dhabi pour un total de 3,4 milliards de dollars. Le même mois, BP annonce l'acquisition de cinq cents stations d'essences en Australie à Woolworths pour 1,3 milliard de dollars australiens. En janvier 2017, BP vend la moitié de sa participation de 50 % dans le champ pétrolier Magnus situé en mer du Nord à EnQuest.

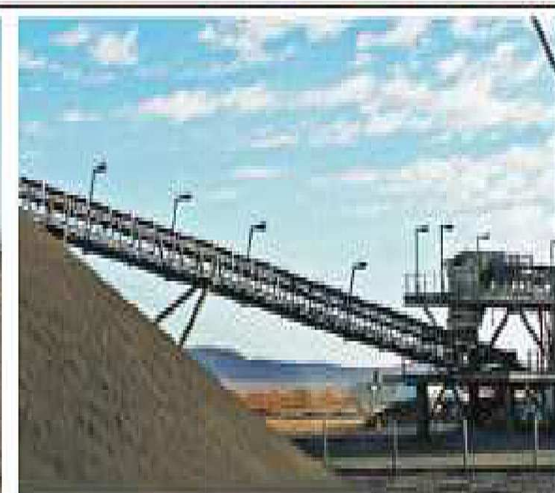
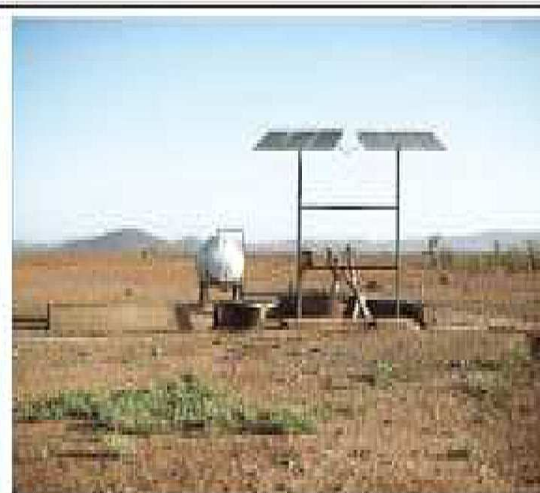
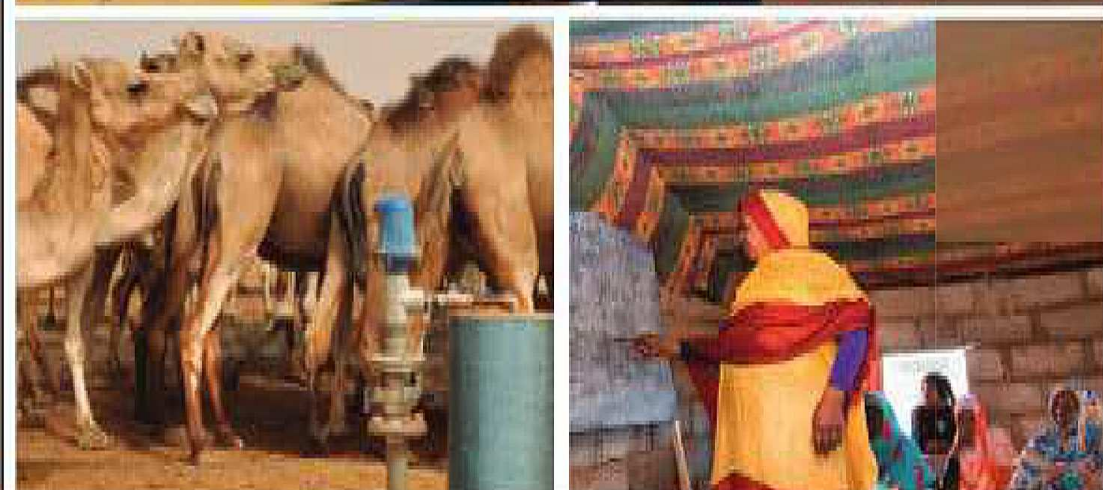
En juin 2020, BP annonce la suppression de 10 000 postes, dont une grande partie en personnel administratif, ce qui représente environ 15 % de sa masse salariale. Cette annonce est faite en parallèle à une réduction des dépenses d'investissements. Les deux annonces font suite à la crise économique liée au Covid-19.

En août 2020, BP annonce une réorientation majeure de sa stratégie : ses investissements dans les énergies renouvelables passeront à 4 milliards de dollars par an d'ici à 2025, puis 5 milliards par an avant 2030. BP était jusqu'à 2019 moins ambitieux que Shell et Total dans ce domaine. Ses investissements annuels dans les renouvelables atteignant

à peine un demi-milliard, contre 1,5 à 2 milliards pour Total. Les dépenses dans les hydrocarbures seront réduites de plus de 20 %. La transition énergétique (éolien, solaire, capture de carbone, hydrogène, biocarburants, bornes de recharge pour véhicules électriques, etc.) représentera plus du quart des investissements de BP d'ici à 2025, nettement au-dessus de la norme dans le secteur, qui consacre à peine 1 % de ses investissements aux renouvelables, selon l'Agence internationale de l'énergie. La production de pétrole et de gaz de BP va baisser de 40 % d'ici à 2030, alors que sa production d'électricité d'origine renouvelable sera multipliée par vingt, atteignant 50 GW en 2030. En décembre 2021, BP annonce l'acquisition pour un montant non dévoilé d'Amplify Power, une entreprise spécialisée américaine dans la recharge de voiture électrique.

En février 2022, à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 et aux sanctions économiques de plusieurs pays européens dont le Royaume-Uni, BP annonce se désengager de ses activités en Russie, dont sa participation de 19,75 % dans Rosneft et de toutes ses participations dans des filiales communes aux deux entreprises.

Sneiba M.



  
**FIRST QUANTUM**  
MINERALS

**MAURITANIAN  
COPPER  
MINES SA**

En 2004, First Quantum a acquis une participation de 80 % dans les actifs de la mine Guelb Moghrein qui a atteint sa capacité de production commerciale en 2006, augmentant son investissement grâce à la modernisation de l'usine de traitement en 2008 et à la construction d'une usine de production de fer en 2013. En 2010, la Société a augmenté sa participation dans la mine à 100 %. Guelb Moghrein emploie environ 1000 personnes, presque tous des citoyens mauritaniens, et a contribué pour plus de 300 millions de dollars aux recettes publiques depuis le début des opérations. Guelb Moghrein réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 60 millions de dollars américains avec des entrepreneurs et des fournisseurs nationaux. Guelb Moghrein a contribué de manière significative au développement de la ville d'Akjoujt et des communautés voisines à travers de nombreux programmes et projets, notamment dans les domaines de l'enseignement, de l'accès à l'eau, de la santé, de l'agriculture et du renforcement des capacités.



## Gaz butane :

## Une consommation en croissance

**L**a Mauritanie consomme environ 1,07 million TM de produits pétroliers liquides, dont 670 000 TM en gasoil (62%), 320 000 TM en fuel oil (30%), 60 000 TM en essence (6%) et 20 000 TM en kérosène (2%). La consommation nationale connaît une croissance régulière de l'ordre de 5 à 6% par an depuis une dizaine d'année.

En matière d'approvisionnement en hydrocarbures gazeux, la politique sectorielle vise la sécurisation des approvisionnements en gaz butane ainsi que le soutien des prix grâce à la subvention accordée par l'Etat afin de parvenir aux objectifs permettant de faciliter l'accès du produit aux populations les plus nécessiteuses et diminuer la pression sur le couvert végétal.

En ce qui concerne le gaz domestique, la consommation nationale annuelle est estimée à 90.000 tonnes/an, avec une progression de 5%. La démonopolisation, en 2005, a permis l'arrivée sur le marché de nouveaux concurrents à la Somagaz, société dont une partie du capital est détenue par l'Etat dont la part de marché est évaluée aujourd'hui à 34%, la société étant leader avec 40%. Mais le rôle social de la Somagaz lui assure un meilleur redéploiement sur l'ensemble du territoire national, ses concurrents préférant circonscrire leurs activités de distribution aux grandes villes et notamment à Nouakchott et Nouadhibou. « Cet effort de l'état, bien que non valorisé, s'inscrit dans le cadre de la politique de lutte contre la désertification et explique, aussi, le maintien d'une subvention au prix du gaz butane estimée aujourd'hui à près de 4000 UM, explique M. Lemrabott Sidi Mahmoud Ould El Houssein, Conseiller économique et financier de la directrice générale de la Somagaz.

Créée en 2007, cette société à capital majoritairement détenu par l'Etat (71,62% contre 28,38% pour les privés mauritaniens) est l'un des acteurs de mise en œuvre de la politique publique de promotion de l'accès au gaz butane comme énergie propre pour l'usage domestique. En améliorant le cadre de vie



des populations, elle contribue à la préservation du couvert forestier et végétal qui subit une forte pression pour les besoins de la cuisson au bois et à son charbon. Employant 188 personnes dont 59 cadres (2020), la SOMAGAZ assure l'importation, le stockage, l'enfutage (mise en bouteille) et la distribution du gaz. Elle disposait, en 2020, de 9 centres, dont celui de Nouakchott, et de 9 autres qu'elle gère en partenariat avec des privés. Les centres SOMAGAZ sont implantés dans les chefs-lieux suivants : Nouakchott, Nouadhibou, Atar, Kiffa, Néma, Aïoun, Aleg, Zoueirat et Sélibaby. Nouakchott représente environ 67,5% du volume total des ventes, l'intérieur du pays ne représentant que 33,5%. En 2020, les ventes en volume étaient de 28 340 TM de gaz et le chiffre d'affaires de la société était de 626 millions de MRU.

La prédominance de la consommation de la capitale, qui abrite quand même, selon certaines estimations, le quart de la population du pays, explique aussi l'importance de la capacité de production du centre de Nouakchott qui est de 100 Tonnes par jour, pour le gaz conditionné (mise en bouteille) et

de 80 Tonnes par jour (en raison d'une citerne de 20T/heure), en ce qui concerne le gaz en vrac pour citerne.

Le prix du gaz domestique est soumis au tarif réglementé qui lui dote d'un prix fixe, comme c'est le cas pour les prix des produits pétroliers tels que l'essence et le gazole. Il est fixé par la « Structure des prix » pour chaque localité du territoire national. Les prix des bouteilles de gaz sont déterminés en fonction des volumes, par exemple, à Nouakchott, ils sont comme suit : 3000 Ouguiyas ancien (Bouteille de 12,5 kg), 1440 Ouguiyas ancien (Bouteille de 6 kg) et 660 Ouguiyas ancien (Bouteille de 2,75 kg).

Un responsable de la Somagaz estime que, sans cette subvention supportée par l'Etat, la bouteille de 12,5 kg serait aujourd'hui à près de 7000 UM. Le taux de subvention supporté par l'Etat mauritanien dans les coûts d'importation du gaz butane était respectivement de 51,19%, 14,23% et 25,33% en 2021, 2020 et 2019. Ce taux évolue proportionnellement à l'évolution du coût du gaz sur le marché international.

Les prix du gaz butane sont stabilisés au moyen d'une subvention proportionnelle garantie chaque année par le budget de l'Etat. De ce fait, le prix du gaz domestique reste fixe indépendamment des prix du marché mondial. Dans ce cadre, les prix du gaz n'ont connu aucune augmentation depuis 2014, et ceux des hydrocarbures liquides n'ont, eux aussi, connu aucune augmentation depuis 2013.

« En 2022, le taux de subvention dépassera sûrement les taux des trois dernières années, si la tendance des coûts du gaz sur le marché international reste sur la même lancée », estime le conseiller économique et financier de la directrice générale de la Somagaz.

Snelba





Le pétrole d'Oualata et de Tevet :

## Vers une optimisation par l'expérience de Chinguitti



Par Sidi Moustapha Ould BELLALI

**B**ien qu'il soit encore trop tôt pour pouvoir le dire, des perspectives prometteuses de productions pétrolières on shore et offshore pourraient faire renaître l'espoir après l'abandon du champ de Chinguitti. Plusieurs découvertes ont, en effet, été annoncées depuis mai 2001. Le potentiel de notre pays dans le domaine pétrolier est de plus en plus accru. À ce jour, il y a eu 9 découvertes de pétrole et de gaz classées soit comme commerciales, soit potentiellement commerciales. L'un des plus importants est le gisement de Oualata (ex Tiof) situé à 27 km au nord de Chinguitti. Il peut contenir jusqu'à 280 millions barils de réserves de pétrole. Les réserves récupérables de pétrole de Chinguitti, de Oualata (ex-Tiof) et Tevet) étaient de l'ordre de 400 millions de barils. C'est pourquoi un développement accéléré du champ "Oualata" et de

sa zone de découverte est envisagé. Mais à ce jour aucune décision de commercialisation n'a été présentée à notre pays. Le champ n'ayant pas encore d'opérateur. Toutefois le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reconnu l'importance de renforcer le cadre législatif et réglementaire et d'améliorer la gouvernance environnementale en réponse à la croissance rapide du secteur des hydrocarbures.

La préparation d'une Evaluation Environnementale Stratégique (EES) est un instrument qui permet de garantir que le développement des hydrocarbures ait lieu de manière durable en accord avec les meilleurs pratiques et standards environnementaux et sociaux internationaux. Un Cadastre pétrolier a été opérationnalisé et une Base des données pétrolières mise en place et enfin, le montage juridique et commercial, sous forme d'avenants aux Contrats de Partage de Production (CPP) des découvertes de gaz existantes (Banda, oualata et Tevet) avec des délais pour se prononcer sur la commercialité ont été obtenus. Des mesures administratives, techniques et sécuritaires ont été prises pour la

transparence de la gestion et la redistribution des ressources générées. C'est ainsi que notre pays a créé en 2006 un Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH) géré en toute transparence depuis sa création. Ce fonds est destiné à recevoir tous les paiements effectués par les opérateurs pétroliers. La gestion du FNRH est régie par l'ordonnance N°2006-08 du 04 avril 2006. Les rapports sur l'Etat de gestion de ce fonds sont publiés périodiquement par l'Etat et mis en ligne pour le public. La République Islamique de Mauritanie (RIM) souhaiterait participer au boom énergétique qui a récemment eu lieu en Afrique de l'Ouest. La découverte du champ de pétrole de Chinguitti en 2001 avait favorisé l'expansion rapide des activités d'exploration pétrolière en mer, faisant naître l'espoir du pays de jouir de richesses pétrolières. Ce sentiment fut renforcé en 2006 lorsque le champ de pétrole de Chinguitti entama sa phase de production, et que d'autres champs de pétrole et de gaz furent découverts en mer. Malgré ces premières découvertes prometteuses, la production n'a pas réussi à satisfaire les attentes initiales.



## Abandon de Chinguetti

Le champ de Chinguetti, le premier gisement de pétrole à être exploité dans notre pays, a été mis en production le 24 février 2006 à raison de 75 000 barils/jour. Sa durée de vie était estimée, à l'époque, à 10 ans. Mais très vite, de nombreux problèmes techniques, imposables à Woodside qui opérait ce champ à l'époque, sont apparus. Ceux-ci sont dus essentiellement au mauvais positionnement des puits et à la surestimation du taux de récupération du pétrole. Ils ont eu pour conséquence une importante chute de la production de ce gisement. Des tentatives coûteuses d'augmentation de la production, effectuées au cours de l'été 2008, par Petronas et ses partenaires. Les investissements dans l'exploration, le développement et l'exploitation de ce champ représentent un record mondial. Le coût technique d'un baril de pétrole de Chinguetti (coûts divers/réserves récupérables) dépasse 40 USD/baril alors que ce même coût représente moins de 15 USD/baril en Mer du Nord (conditions extrêmes) et moins de 2 USD/baril au Moyen Orient. Dans ces conditions, la fin de l'exploitation de Chinguetti avait été décidée depuis quelques années.

Les revenus de l'Etat provenant du sous-secteur amont pétrolier, en grand partie du champ de Chinguetti, ont variés suivant les cours du pétrole et l'évolution de la production.

D'autre part, la Mauritanie a adhéré en septembre 2007 à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) qui est un mécanisme de gouvernance institué pour améliorer la gestion des ressources naturelles dans les pays qui en sont riches. La Mauritanie publie annuellement des rapports dits de conciliation des chiffres et des volumes des industries extractives par un Administrateur indépendant appelé conciliateur.

Après une première validation à l'issue de laquelle la Mauritanie avait été déclarée pays conforme à l'ITIE en février 2012, elle a de nouveau été félicitée pour s'être conformée à la Nouvelle Norme ITIE version 2016 suite à une évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE qui avait débuté le 11er juillet 2016. D'ailleurs, selon le Secrétariat international ITIE, notre pays avait été le premier pays francophone à se conformer à la Norme ITIE 2016. La seconde et troisième validation de la Mauritanie respectivement en 2018 et 2020 ont conclu au fait que la Mauritanie a accompli des progrès significatifs dans la mise en œuvre des normes ITIE et ont félicité le pays pour ces progrès.

De manière pratique, nous avons déjà, en partenariat avec BP, envoyés une vingtaine d'ingénieurs et d'élèves ingénieurs de l'Ecole Polytechnique pour finir leurs études à l'étranger ou faire des spécialités. Ces ressources humaines sont disponibles pour le marché local depuis 2021.

Nous avons également réalisé avec l'Opérateur BP et le partenaire KOMSOS Energy, un centre de formation à distance, qui sera connecté aux différents centres de formations de nos partenaires pour assurer des formations techniques à distance. Ce centre, qui débutera ses premières sessions de formation en juillet prochain, a pour vision d'être un " Outil opérationnel pour aider à traduire la stratégie du Département en matière de contenu local en apportant la valeur ajoutée nécessaire aux compétences nationales afin de répondre à l'offre de service du secteur "



## Le centre vise en particulier à :

- Renforcer les capacités des cadres et agents du Département et ceux de l'administration mauritanienne impliqués dans la gestion du secteur, à travers des formations de mise à jour, des séminaires et des ateliers ;
- Contribuer à rehausser le niveau de compétences de l'offre de formation nationale des techniciens et ingénieurs à travers des formations certifiantes leur permettant de répondre aux standards de l'industrie pétrolière et gazière ;
- Contribuer à renforcer les capacités du secteur privé national (PMEs), à travers l'organisation des formations, séminaires et ateliers visant à améliorer leur capacité à participer dans les appels d'offre et la chaîne d'approvisionnement du secteur.

Parallèlement à cela, des programmes de formation pour les différents départements en relation avec la gestion pétrolière ont été conçus à travers le Projet d'Appui aux négociations PADG, financé par la Banque Mondiale.

Une assistance a été fournie au Ministère en charge de la formation professionnelle pour renforcer ses centres de formation par les moyens matériels nécessaires.

Pour le directeur des Hydrocarbures « Nous avons aussi renforcé les ressources humaines de la SMH et du ministère, par le recrutement d'une vingtaine de cadres et ingénieurs, pour l'accompagnement optimal du projet GTA et des perspectives de développement des autres champs.

A ceci s'ajoute le rôle important que peut jouer notre entreprise nationale : la SMH dans le développement du secteur. Cette entreprise doit être associée, en vertu des contrats CEPs, aux opérations futures de tous les contractants. Sa présence dans le secteur sera fortifiée dans les années à venir suite à l'instauration récemment, au niveau des CEPs, de la contribution financière pour le renforcement de ses capacités. L'objectif ultime est de permettre à la SMH, à moyen terme, d'avoir ses propres Contrats sur des blocs tant bien en offshore qu'en onshore et d'être à même d'y exercer, d'une façon autonome, les diverses opérations pétrolières (exploration, évaluation, développement et exploitation).

Le contrôle des opérations pétrolières de manière général et du contenu local en particulier est assuré à travers les dispositions contractuelles qui lient l'opérateur à l'Etat. Dans ce sens, le Ministère du pétrole et la SMH veille à assurer que les sociétés locales soient impliquées dans les projets à travers leur consultation par rapport aux services à fournir et le renforcement de leur capacité pour gagner des marchés.

S'agissant des relations entretenues avec les différentes investisseurs et partenaires dans les do-

maines pétrolier et gazier : elles sont excellentes et caractérisées par un cadre d'échanges et partages d'informations exemplaires. Selon le directeur des Hydrocarbures : le cadre contractuel régissant les activités pétrolières en Mauritanie est moderne, transparent et tient compte des contraintes de l'industrie du domaine. En effet, avec l'expérience de Chinguetti, le pays a su capitaliser une expérience considérable dans le domaine et possède actuellement une culture pétrolière lui permettant d'entretenir de bonnes relations de partenariats dans un esprit WIN/WIN. »

Sur les réformes à même d'optimiser les richesses du sous-sol Mauritanien ont été initiées :

« Le cadre contractuel des activités pétrolières a été profondément révisé en 2010 par l'adoption de la loi 2010-033 portant code des hydrocarbures bruts et introduisant le concept des Contrats d'Exploration Production (CEP). Le cadre contractuel assure une stabilité économique au contractant et offre un régime fiscal adapté, attrayant et simplifié. Les feedbacks que nous avons de nos partenaires et des opérateurs confirment ces constats.

Au niveau des CEP, les négociations à partir du CEP modèle ont engendrées des améliorations qui peuvent être introduites au niveau des clauses dont la consistance nécessite une contextualisation (prise en compte de certaines spécificités, le cas échéant). S'agissant des infrastructures aéroportuaires, routières et énergétiques. Le gouvernement a entrepris plusieurs actions qui visent à doter le pays d'infrastructures afin de faciliter la libre circulation des personnes et des marchandises. C'est ainsi que le pays a été doté d'un aéroport international situé en dehors de la ville de Nouakchott conforme aux critères et exigences de transport aérien les plus rigoureux. Le pays a également connu un véritable développement dans l'expansion des réseaux de routes bitumées ainsi qu'un renforcement considérable en accès aux services de base notamment en eau et en électricité.

Au niveau du secteur des hydrocarbures, le port de Nouakchott contient une base logistique assurant le support aux opérations d'exploration actuelles et capable d'assurer le support pendant la phase de développement du GTA.

En conclusion, la Mauritanie forte de son important potentiel gazier, pétrolier, géologique et minier, de son cadre juridique et réglementaire attractif, constamment amélioré, de sa stabilité politique et de sa situation sécuritaire rassurante, aspire à un développement socio-économique durable de son secteur gazier, pétrolier et minier pour servir davantage de modèle de pays stable mais réformateur.



# La SMH : une entreprise performante au cœur du secteur des hydrocarbures

Par: Sidi Moustapha Ould BELLALI

**A** l'instar de la majorité des pays détenteurs d'un potentiel pétrolier et gazier, et afin d'avoir une maîtrise parfaite et un suivi des activités de recherche de ses ressources en hydrocarbures, l'Etat mauritanien a créé, par décret n° 2005-1906 du 7 novembre 2005, la Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) qu'il a chargé d'être son bras technique, opérationnel et commercial dans toute la chaîne de valeur du secteur Amont pétrolier. L'objectif étant de hisser la SMH, à terme et à la faveur des découvertes pressenties, grâce au transfert de compétences par le travail sur le terrain et le côtoiement des opérateurs internationaux, au niveau d'excellence technique, de performance opérationnelle et d'assise financière, au rang des sociétés nationales consœurs telles que SONATRACH (Algérie), PETRONAS (Malaisie), PETROBRAS (Brésil), ARAMCO (Arabie Saoudite).

En vertu de ses statuts, la SMH peut créer des filiales ou prendre des participations dans des entreprises dont les activités se rapportent aux secteurs de son objet et aux secteurs connexes. Elle peut également créer des représentations à l'étranger, seule ou en association.

Afin de développer sa société nationale, l'Etat s'est engagé, dans le même décret, à lui accorder toutes les facilités nécessaires pour l'exercice des activités



liées à son objet, notamment les facilités et avantages suivants :

- L'octroi de tous permis, licences et autorisations requis par les besoins de son activité ou par la réglementation en vigueur notamment les permis d'exploration, de développement et d'exploita-

tion des hydrocarbures bruts ainsi que les licences d'importation, de raffinage, de transformation, de conditionnement, de distribution, de stockage, de transport et de transfert des hydrocarbures bruts, conditionnés et raffinés ainsi que leurs dérivés ;

- L'aide en matière de recherche et mobilisation des financements pour les projets liés à son objet et la garantie par l'Etat de ces financements ;

- L'octroi des autorisations de change prévues par la législation et la réglementation en vigueur et, par dérogation spéciale si nécessaire, l'octroi des autorisations pour gérer des comptes en devises à l'étranger et

- L'octroi de tous avantages fiscaux et douaniers dont la nécessité économique pour la société se manifesterait.

## OBJECTIFS DE LA SMH

- L'exercice de toutes les activités pétrolières et gazières y compris l'exploration, l'évaluation, le développement, la production, le stockage, le transport, le traitement, le raffinage, la transformation, la commercialisation, l'exportation, l'importation et la distribution des hydrocarbures qu'ils soient bruts, conditionnés ou raffinés ainsi que de leurs dérivés, et ce sur tout le territoire de la République Islamique de Mauritanie et dans la Zone Economique Exclusive placée sous sa juridiction, conformément au droit international en vigueur et ce pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou pour le compte des tiers. A cet effet, la SMH peut demander l'octroi des contrats pétroliers à elle-même, à ses filiales ou en partenariat avec des sociétés pétrolières ;
- La valorisation, la promotion, le développement, la gestion et l'exploitation des découvertes et accumulations d'hydrocarbures, en particulier, dans les zones objet de permis ayant expirés, annulés, rendus ou arrivés à échéance ;
- La représentation de l'Etat et la gestion des participations de celui-ci dans les contrats pétroliers ;
- Le conseil de l'Etat et la mise en œuvre de ses stratégies en matière de réduction des émissions de carbone issues de l'activité pétrolière et gazière ainsi qu'en matière de développement des sources propres et innovantes d'énergies telle que l'hydrogène.
- L'assistance technique au profit de l'Etat et aux tiers et l'exercice de tous services pétroliers et par-pétroliers tels la logistique, les études et ingénierie, les forages, la gestion et le suivi des projets, etc. ;
- La construction, l'exploitation et la gestion des dépôts, infrastructures, installations et équipements de stockage et d'entreposage de tous produits pétroliers y compris les carburants pour aviation ;
- La construction, l'exploitation et la gestion des infrastructures, installations et équipements de réception, de transport par pipeline ou par moyens mobiles, de mise à bord et de transfert par pipeline ou par moyens mobiles de tous produits pétroliers, y compris les carburants pour aviation ;
- Toute opération en relation avec ou utile pour la gestion des dépôts, des installations et équipements de réception, de stockage, de transport et/ou de transfert des produits pétroliers y compris les carburants pour aviation ;
- Généralement la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.

### Vision, valeurs et culture de la SMH

Se projetant dans une perspective de développement et de croissance, en ligne avec l'objet que l'Etat lui a assigné, la SMH s'est dotée d'une vision stratégique qui encadre désormais son action, ainsi que des valeurs et d'une culture auxquelles adhèrent toutes les ressources humaines de la société.

**Vision :**

La SMH se veut une compagnie pétrolière nationale intégrée, d'excellence technique, performante et engagée, agissant avec éthique et responsabilité dans la recherche, la production et la valorisation des ressources d'hydrocarbures en faveur de la nation et suivant une optique de développement durable.



Elle a aussi un des programmes d'exploration en cours avec Shell, Total, Capricorn, etc. ; Elle discute présentement un projet de développement potentiel (Banda,NFE).

## Participation de la SMH dans le projet GTA

Dans son portefeuille, le projet GTA en cours de développement, accapare aujourd'hui le maximum des efforts des équipes techniques, juridiques, commerciales et financières de la société.

En effet, le suivi et l'évaluation quotidiens de l'exécution de la phase 1 du projet, les négociations et discussions continues entre les partenaires et avec les parties tierces, aussi bien sur la phase 1 que sur la phase 2, nécessitent une mobilisation permanente pour préserver les intérêts nationaux et ceux de la société, en tant qu'actionnaire du projet. A cet effet, les équipes de la SMH œuvrent pour :

- Mettre en avant et défendre les orientations de l'Etat lors des prises de décisions par la JV ;
- Peser sur les choix stratégiques en matière d'options de développement et d'exploitation ;
- Obtenir les meilleures conditions possibles dans le cadre des négociations et de la mise en œuvre des contrats de ventes d'hydrocarbures ;
- Imposer une rigueur ferme en matière d'élaboration et d'exécution des budgets du projet, préservant ainsi les intérêts économiques du pays à travers la maîtrise des coûts de développement et de production ;
- Œuvrer au sein de la JV à maximiser l'impact socio-économique (appelé communément : « Contenu Local ») à travers : le recrutement de la main d'œuvre locale de tous les niveaux, la formation et le renforcement de capacité et l'usage des produits et services locaux ;
- Veiller à la bonne prise en charge des risques environnementaux lors des opérations.

## PARTENAIRES DE LA SMH DANS LE CADRE DE 19 JOINT OPERATING AGREEMENT (JOA)

| Opérateur    | Bloc                        | Puits dans le bloc | Sismique sur le bloc | Découvertes/Prospects dans le bloc |
|--------------|-----------------------------|--------------------|----------------------|------------------------------------|
| Peironas     | Zone B                      | (15) puits         | 4D                   | Chinguetti                         |
| Sipex        | Ta 1                        | (0)                | 2D                   | Prospects                          |
| Tullow       | C3 et C10                   | (1) puits          | 3D                   | Prospects                          |
| Total        | Ta29, C7, C9, C15, C18, C31 | (1) puits          | 2D et 3D             | Prospects                          |
| Chariot      | C19                         | (0)                | 3D                   | Prospects                          |
| BP           | C6, C12, C13                | (6) puits          | 2D et 3D             | Ahmayim et BirAllah                |
| Shell        | C19, C10                    | En préparation     | 3D                   | Prospects                          |
| Capricorn    | C7                          | En préparation     |                      | Prospects                          |
| Exxon Mobile | C14, C17, C22               | (0)                | 2D et 3D             | Prospects                          |

## Activités et réalisations dans l'aval

La SMH exploite son dépôt de produits pétroliers de Nouakchott qui approvisionne la Zone Sud du pays d'une capacité de 60.000 m3, ainsi que le dépôt de Jet à l'aéroport Oum Tounsi.

Les équipes du pôle Aval de la société travaillent, jour et nuit en soldats de l'ombre, pour assurer l'approvisionnement continu du marché de la Zone Sud et de la plateforme de l'aéroport.

Indicateurs annuels : environ 20.000 citernes chargées, 52 bateaux dépotés et environ 200.000 heures de travail d'exploitation. Les graphiques suivants montrent les volumes des entrées et des sorties de produits (en litres) au cours de l'année 2021.

Un projet d'extension de la capacité du dépôt, d'environ 40%, est lancé. La capacité additionnelle devra être disponible en fin 2023.

Les efforts soutenus de la société ont permis la disponibilité des installations et des équipes des dépôts et des installations de réceptions des bateaux,

7 jours/7 jours et pendant toute l'année, pour répondre aux besoins du marché national et autres sollicitations conjoncturelles des opérateurs et usagers.

Ces efforts ont valu à la société et à son personnel la reconnaissance et les félicitations formelles et écrites de l'Etat, à certaines reprises, dont la dernière au mois de juin 2022.

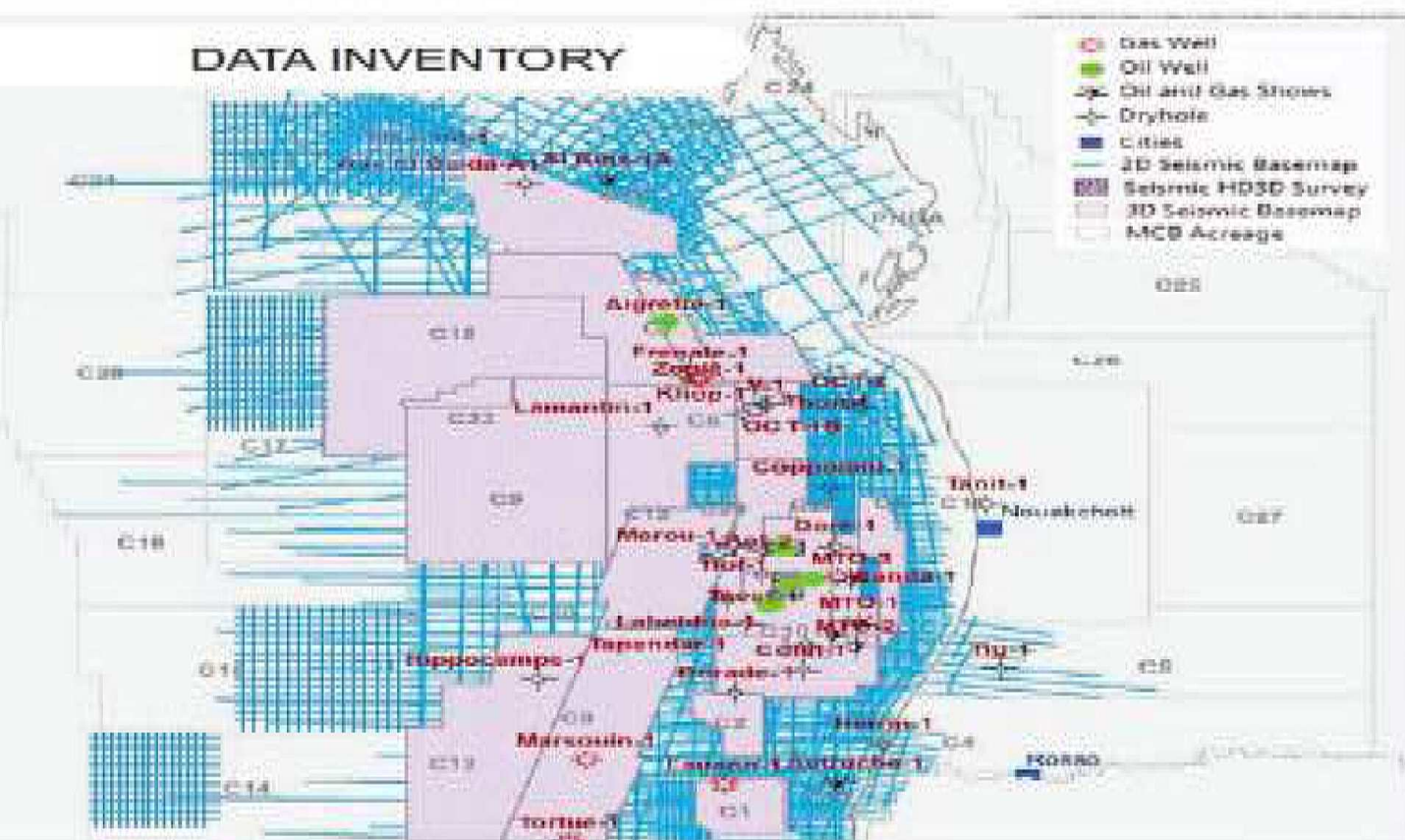
## Transformation et adaptation de la SMH au contexte de la transition énergétique

A l'instar de la majorité des sociétés nationales pétrolières dans le monde et de tous les opérateurs internationaux, la SMH se doit de se projeter dans l'avenir, en tenant compte du contexte nouveau de la transition énergétique qui est devenue une réelle tendance à l'échelle du globe. Dans ce cadre, la SMH appuie le Département dans ces efforts importants dans le domaine de la transition énergétique et de la production de l'hydrogène vert.

D'autre part, une réflexion est engagée visant la Transformation de la société, aussi bien sur le plan technique et opérationnel, que sur le plan structuration afin de la pérenniser, de la développer et de la rendre mieux outillée pour affronter les défis nés de cette transition énergétique, et de professionnaliser ses différents pôles actuels (Upstream, Downstream) et futurs (Hydrogène, Midstream).

En préparation à cette Transformation, la société s'est déjà engagée dans la mise en place d'un système intégré de management Qualité-Sécurité-Environnement, pour lequel elle envisage se faire certifier dans les mois à venir.

Ainsi, avec l'accompagnement actif de l'Etat et l'engagement de ses ressources humaines, la SMH se sent en bonne posture pour réussir la Transformation envisagée qui va en faire un groupe intégré Hydrocarbures-Energie, à même de contribuer significativement au développement économique et durable du pays.





# SOMIR : l'œil de l'Etat sur les infrastructures de raffinage et d'entreposage

**L**a Société Mauritanienne des Industries de Raffinage ou SOMIR, au capital de 33 881 413 UM, est un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC), placé sous la tutelle technique du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie. Par le décret N° 2009.214, l'Etat a confié à la SOMIR la mission de suivre en son nom et pour son compte, la gestion des infrastructures de raffinage et d'entreposage pétroliers relevant du domaine public de l'Etat. A ce titre, elle a en charge la raffinerie de pétrole de Nouadhibou et toutes ses annexes, les installations de transfert et de stockage des produits pétroliers réalisées à Nouakchott par l'Etat, dans le cadre du Projet "Sécurisation de l'approvisionnement en produits pétroliers" financé par l'Espagne (finalement mises à la disposition de la SMH), toutes autres installations nouvelles de raffinage ou d'entreposage pétroliers que l'Etat voudrait lui confier. L'inspection des produits pétroliers et dérivés du pétrole, destinés au marché intérieur. A ce titre, la SOMIR est agréée en qualité d'inspecteur indépendant pour la qualité et la quantité des produits pétroliers destinés au marché intérieur. Des missions d'inspection au niveau des activités qui sont sous le contrôle du Ministère chargé de l'Energie et qui ne sont pas exercées directement par lui.



Ces missions couvrent notamment :

- L'inspection des établissements classés qui présentent un danger ou des inconvénients pour la sécurité, la salubrité ou la commodité du voisinage en conformité avec les textes en vigueur ;
- La visite technique des camions citernes qui transportent les hydrocarbures liquides et gazeux, dérivés du pétrole destinés au marché national ; le contrôle et la vérification des instruments de mesure de quantité (masse ou volume) de produits pétroliers et dérivés du pétrole sur tout le territoire national.

## Le secteur énergétique est basé entièrement sur l'importation des produits pétroliers

Le Port Pétrolier de Nouadhibou constitue une infrastructure d'une extrême importance pour tout le pays, d'une manière générale et pour la SNIM en

particulier car la totalité de ses approvisionnements en produits pétroliers passent par ce terminal.

Cette position stratégique particulière fait que la fiabilité et la pérennité de cette installation soit une condition essentielle pour la continuité des opérations de la SNIM.

Les importations sont assurées par des partenaires stratégiques retenus suivant un appel d'offre international lancé tous les 2 ans (maintenant 1an) par la Commission Nationale des Hydrocarbures. Leurs produits sont stockés en zone nord (NDB) où les installations étaient dans un état de dégradation sans précédent. Le mauvais état de la structure du quai pétrolier qui est, actuellement, l'unique point de réception faisait que la sécurité des approvisionnements était sérieusement menacée. L'action ciblée des autorités du pays pour atteindre l'objectif sécuritaire des approvisionnements était de procéder à la réhabilitation du quai pétrolier et des installations de stockage et leur mise aux normes interna-

tionales.

Dans ce cadre, le Comité Interministériel chargé de la sécurisation des installations de la Raffinerie, dans sa réunion du 02/03/2009, avait demandé au Ministre, en charge de l'Energie, de lui proposer des solutions pour sécuriser ce segment d'activité (PV du 02/03/2009).

Le Comité, après avoir examiné et retenu la proposition de la SNIM lors de sa réunion du 03/09/2009, avait donné son accord de principe pour la création d'une entité dont la mission serait la réhabilitation et la gestion des installations de réception et de distribution de la Zone Nord.

Les attributions de la SOMIR avaient également été élargies pour lui permettre de suivre au nom et pour le compte de l'Etat, la gestion des infrastructures de raffinage et d'entreposage pétroliers relevant du domaine public de l'Etat (Décret 214/2009 du 15/10/2009).





La SOMIR s'acquitte convenablement, voire très bien de la mission que l'Etat lui a assigné, à savoir le rôle régalien de veiller à fournir au citoyen un carburant conforme en qualité et en quantité. En outre, elle figure parmi les rares entreprises de l'Etat qui s'équilibrent et réalisent des bénéfices, le tableau ci-après montrant ses bénéfices de 2017 à 2021 :

| Année          | 2017       | 2018         | 2019         | 2020         | 2021         |
|----------------|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Bénéfice (MRU) | 13 047 579 | 8 607 020,06 | 4 054 406,08 | 4 641 047,70 | 3 684 744,86 |

Les ressources dont elle dispose sont : (i) la rémunération de services rendus (inspection quantitative et qualitative des produits pétroliers destinés au marché national) et (ii) les autres produits et profits. La SOMIR dispose d'un Personnel Permanent de 66 agents, tous mauritaniens. Un personnel qualifié et expérimenté dont des ingénieurs, techniciens et opérateurs. Avec de plus en plus de femmes,

### Perspectives

La SOMIR projette d'accompagner pleinement l'essor voulu par les pouvoirs publics dans le domaine des hydrocarbures, pour cela :

- Etendre sa mission à l'amont : un projet de certification à la Norme ISO 17025 de son laboratoire de Nouadhibou est en cours en vue de se préparer à l'imminente exploitation du Gaz Naturel Liquéfié (GNL) et étendre ainsi son activité à l'amont pétrolier. En effet, il conviendrait d'intégrer le contrôle de la qualité et des quantités destinées à l'exportation ou à la consommation intérieure, en complément aux missions actuelles de la SOMIR qui se trouvera ainsi confortée avec une rémunération plus substantielle et garantira du même coup à l'Etat Mauritanien le regard et la présence indispensables à l'exportation de grandes de GNL.
- Construction de 02 terrains : Face aux exigences de la Norme ISO 17025, la SOMIR envisage la

construction de nouveaux locaux plus appropriés pour ses laboratoires de Nouadhibou et de Nouakchott.

### Historique

La raffinerie de Nouadhibou a été construite entre 1973 et 1978 dans le cadre d'un contrat entre la République Islamique de Mauritanie (R.I.M.) et

l'entreprise autrichienne VOEST-ALPINE pour un montant de Cent millions de dollars US (980 millions de shillings autrichiens).

La Société Mauritanienne des Industries de Raffinage "SOMIR" a été créée par Décret N°081028 du 19 février 1981. Elle avait pour mission de gé-



rer les installations de la raffinerie de Nouadhibou pour le compte de l'Etat.

- Pour lever les réserves constatées lors de la réception de la raffinerie, SOMIR a négocié et signé les conventions suivantes :

- Une convention avec la banque algérienne de développement signée le 03 février 1981, a permis la remise en état et la mise aux normes de la raffinerie. Cette opération a coûté vingt millions de dollars (20 000 000 US\$).

- L'achat des unités de dessalement et les équipements pour la modification de l'Unité de GPL (pour séparer le butane du propane) ont été financés par la Lloyds bank pour un montant de dix millions six cent quarante deux mille neuf cent soixante huit dollars (10 642 968 US\$ ) en 1981,

- Ces deux conventions ont permis à la SOMIR d'engager les travaux de réhabilitation de la raffinerie et ce dans le cadre d'un contrat avec la compagnie britannique M.W.KELLOGGLTD en vue de procéder à son premier démarrage.

- Ainsi et sur instruction du Ministre en charge de l'Energie, la SOMIR a entrepris les démarches nécessaires avec la SNIM pour :

- La signature d'un accord d'association en date du 19/03/2010, et ce en conformité avec les orientations des pouvoirs publics et aux décisions des organes délibérants des deux entreprises (CR réunion SOMIR/SNIM /MPE du 18/03/2010, PV réunion SOMIR/SNIM du 18/03/2010, Accord d'Association SOMIR/SNIM)

- Sur la base de cet accord, les deux sociétés ont convenu de la création d'une société par procès-verbal en date du 19/03/2010. Son capital a été fixé comme suit :

- Un apport en numéraire de 4 940 000 UM par la SNIM

- Un apport en nature de 2 340 000 UM par la SOMIR

- Cette société, devenue GIP (société de gestion des installations pétrolières), filiale de la SNIM, gère jusqu'ici les installations de réception et de distributions des hydrocarbures au niveau de la Zone Nord.

- Entre juillet 1982 et mai 1983, la raffinerie a traité 200 000 TM de pétrole brut achetés auprès de



la SONATRACH (société Algérienne). L'objectif à l'époque était d'assurer l'autosuffisance nationale en produits raffinés à partir de la raffinerie de Nouadhibou.

- Cependant, les dégradations des marges de raffinage au début des années 80 ont rendu l'exploitation de la raffinerie non rentable. Dépourvue de ressources pour régler les factures du brut acheté auprès de SONATRACH, la SOMIR a fini par suspendre le raffinage en mai 1983 pour se limiter à l'activité de stockage pour le compte de la SNIM et de la Société Mauritanienne de Commercialisation des Produits Pétroliers "S.M.C.P.P."

- L'accord-cadre du 7 avril 1985, entre la Mauritanie et l'Algérie, a permis la réhabilitation de la raffinerie, de l'apportement pétrolier (pour recevoir les caboteurs allant de 3 000 à 50 000 T), la modification de l'unité de G.P.L., et le montage de l'unité de dessalement par l'entreprise algérienne E.N.E.P. et ce dans le cadre d'un financement de vingt quatre millions sept cent quatre vingt mille dollars (24 780 000 US\$) obtenu auprès de la Banque Algérienne de Développement le 22 octobre 1985.

- Pour le remboursement de ce prêt, une convention d'exploitation de la raffinerie a été signée en juillet 1985 avec la société algérienne NAFTAL pour une gestion de 5 ans renouvelable. Entrée en vigueur le 20 juin 1987, elle a été renouvelée deux fois et

clôturée en 2002.

- Finalement, NAFTAL a interrompu le raffinage et mis définitivement l'usine à l'arrêt en octobre 1999. A partir de cette date, elle a continué à gérer les installations en important les produits raffinés qu'elle redistribuait sur le marché.

- Pendant cette phase d'exploitation de la Raffinerie par NAFTAL, le décret 88/117 du 20 avril 1988 gèle les activités de la SOMIR et l'agréé pour assurer les fonctions d'inspecteur indépendant pour la qualité et la quantité des produits pétroliers destinés au marché Mauritanien.

- Par lettre N°0261 en date du 03/02/2002, le Ministre de l'Hydraulique et de l'Energie a demandé à la Société Mauritanienne des Industries de Raffinage (SOMIR) de confier la gestion de l'aire de stockage de la raffinerie et de son apportement pétrolier à la Société Mauritanienne d'Entreposage des Produits Pétroliers "MEPP". La SOMIR a ainsi signé une convention avec cette dernière pour lui confier la gestion de ces installations pour deux ans.

- En novembre 2002, la raffinerie a été vendue à Feedco pour dix-sept millions cinq cent mille dollars (17 500 000 US\$). En mars 2004, suite à un accord à l'amiable, cette vente a été annulée.

- Arrivée à terme en 2004, la convention SOMIR/MEPP n'a pas été renouvelée. Des reconductions pour des périodes de quelques mois ont continué

à régir la prise en charge de ces installations par la MEPP jusqu'à la date du 28 février 2007.

- Il convient de signaler ici l'existence du pipe reliant les installations de la raffinerie au site de stockage de la MEPP à Nouadhibou. Initialement conçu pour garantir le ravitaillement de navires de pêche du Port Autonome de Nouadhibou, ce pipe devait, en plus, en évitant le transport maritime permettre une diminution du prix du carburant pêche tout en réduisant les risques environnementaux liés au transport maritime des hydrocarbures dans la baie de Nouadhibou.

- Ce pipeline est une tuyauterie d'acier de diamètre intérieur et d'une longueur totale d'environ 8 Km munies de système simples à décompression pour sa sécurité.

- Il a été financé, dans le cadre d'un projet de développement de la pêche artisanale, sur un prêt bonifié de la Banque africaine de développement à l'état mauritanien pour un montant global 10 132 000 UC.

- Aussi, cette infrastructure a été concédée au Port Autonome de Nouadhibou qui a délégué l'exploitation à la MEPP moyennant un système de partage de frais de passage, fixés à 0,66 UM/l, à raison de 66% pour le port et 34 % pour la MEPP.

SM. Bellali



# CNHy

## Note sur les attributions et le rôle de la Commission Nationale des Hydrocarbures

Les missions et les règles de fonctionnement de la Commission Nationale des Hydrocarbures (CNHy) sont régies, essentiellement, par l'ordonnance 2002-05 et le décret 2003-010.

L'ordonnance 2002-05 du 28 mars 2002 dispose dans son article 5 que la CNHy est chargée de la régulation des activités d'importation, d'exportation, de raffinage, de reprise en raffinerie, de stockage, d'enfûtage, de transport, de distribution et de commercialisation des hydrocarbures sur le territoire de la République Islamique de Mauritanie sous l'autorité du Ministre chargé de l'énergie.

La CNHy est un organe spécifique de régulation. Elle est composée de 4 représentants de l'Etat, 2 représentants des professionnels, 1 représentant de gros consommateurs et 1 représentant de la société civile. Elle a pour mission de donner un avis motivé et de formuler des recommandations sur toutes les questions qui lui sont soumises par le Ministre chargé de l'Energie. Elle est chargée notamment :

- d'instruire les demandes d'attribution de licences prévues par la présente ordonnance ;
- d'instruire les demandes de modification de licences ou des cahiers de charges prévus par la présente ordonnance ;
- de veiller au respect des normes et des règles de concurrence dans le secteur ;
- d'assurer une surveillance des prix intérieurs par l'établissement périodique des prix plafonds ;
- d'actualiser les principaux éléments constitutifs de la structure des prix plafonds ; de proposer des sanctions à l'encontre des titulaires de licences en cas de manquement à leurs obligations ;
- de donner son avis sur les modifications à apporter à l'organisation et à la réglementation du secteur ;
- de veiller au respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires régissant le secteur, dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires ;
- de veiller à la continuité du service, à la satisfaction des besoins du marché et à la préservation de l'intérêt général ;
- d'assurer la protection des intérêts des utilisateurs et des opérateurs, en suggérant toute mesure propre à garantir l'exercice d'une concurrence saine et loyale. Il s'agit notamment :

- de veiller à la loyauté des livraisons aux consommateurs en matière de prix, de quantités et de qualité ;
- de veiller au libre accès des opérateurs aux dépôts, centres enfuteurs et pipelines à des tarifs non discriminatoires ;
- de contrôler le respect des obligations découlant des licences.

En plus de ces missions, les décrets 2005-024 et 2019-056 relatifs aux conditions d'exercice des activités du secteur aval disposent que les appels d'offres internationaux relatifs à l'approvisionnement en produits liquides, en gaz butane et le soulage des bateaux (bunkering) doivent être réalisés, périodiquement, sous la supervision de la Commission Nationale des Hydrocarbures.

La Commission assure régulièrement les tâches suivantes :

coinstruction des demandes des licences pour l'exercice des activités régies par la CNHy ;

- Surveillance des prix intérieurs par l'établissement périodique des prix plafonds pour les produits liquides et gazeux ;
- Effectuer des missions de contrôle pour s'assurer du respect des normes d'exploitation et de sécurité des établissements classés (station-service, centres enfuteurs, dépôts de stockage, etc) ;
- Calcul des bilans de préfinancement pour les produits liquides et gazeux ;
- Actualisation des principaux éléments constitutifs de la structure des prix des produits liquides et gazeux ;
- Supervision des appels d'offres internationaux relatifs à l'approvisionnement en produits liquides, en gaz butane, le cabotage et le Bunkering.

La Commission Nationale des Hydrocarbures est dirigée par un Président et comprend quatre Directions :

- Direction de Contrôle des Normes et de Sécurité ;
- Direction de l'Approvisionnement, de la Tarification et des Etudes ;
- Direction de Suivi et de la Coordination des Opérations Pétrolières ;
- Direction Administrative et Financière.



Hydrogène vert :

# La Mauritanie, futur grand acteur de la décarbonation de l'environnement national et mondial



**L**e 21 juin dernier à Bruxelles, lors de la 15<sup>ème</sup> édition des Journées Européennes du Développement, le Président de la République, Son Excellence, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a déclaré « La Mauritanie s'est fixée pour ambition de se positionner comme acteur important dans la transition énergétique en augmentant son mix énergétique et en exploitant son potentiel d'énergies renouvelables. A cet égard, le lancement d'un ambitieux et important programme de développement de l'hydrogène vert pour offrir une source alternative et durable d'énergie propre constitue une importante opportunité de coopération avec l'Europe, renforcée davantage par notre proximité géographique. » Le potentiel du pays en énergie renouvelable est en effet énorme. L'agence internationale des énergies renouvelables l'estime à plus de 4000 gigawatts.

Pour produire de l'hydrogène vert, il faut du vent, de l'eau de mer et du soleil. La Mauritanie en dispose en abondance. C'est pourquoi, elle a initié d'importants projets qui vont lui permettre de jouer un rôle majeur dans la production de cette énergie propre dite du futur.

La côte du pays, notamment entre Nouakchott et Nouadhibou, avec d'importante vitesse du vent, le soleil et l'eau de mer est la plus indiquée pour la

production d'hydrogène vert.

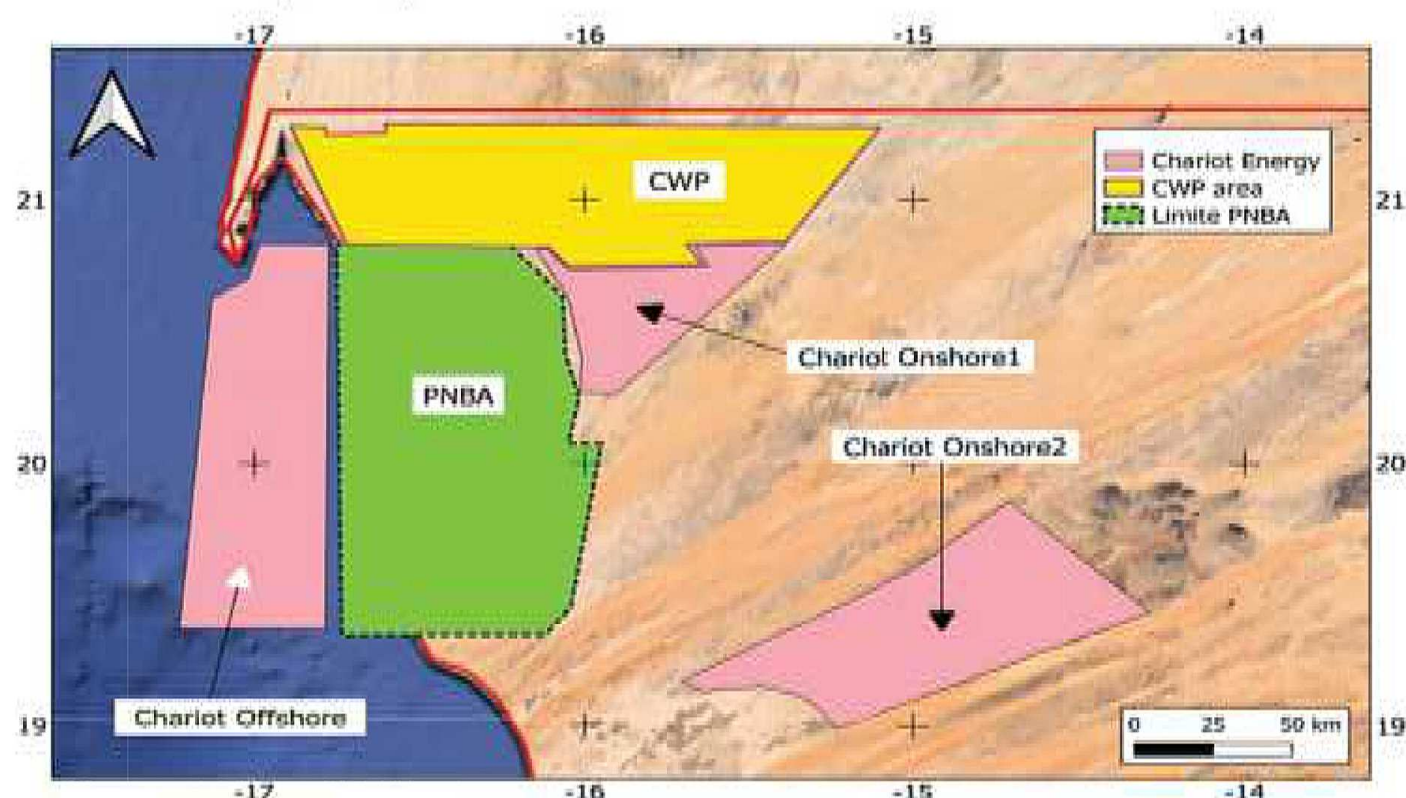
En 2021, la Mauritanie avec CWP- Global, a signé un protocole d'accord pour le projet AMAM. Ce projet, de 40 milliards de dollars d'investissement, porte sur la production de 30 gigawatts d'énergie, 1,7 millions de tonnes d'hydrogène par an et 10 millions de tonnes d'ammoniac par an.

Dans sa phase de mise en place, il fera travailler 10 à 15 000 personnes. Dans la phase d'exploitation, plus de 5 000 personnes.

Le second projet est NOUR. Signé avec Chariot-transitionalEnergy, il porte sur un investissement de 12 milliards de dollar pour une production d'éner-

gie de 10 gigawatts, 600 000 tonnes d'hydrogène par an et 3 millions de tonnes d'ammoniac par an. Dans la phase de construction, NOUR emploiera 5000 personnes, dans la phase d'exploitation, 2000 à 25000 personnes.

La production d'hydrogène vert implique aussi le dessalement d'importantes quantités d'eau de mer. Le Projet AMAM produira plus de 50 millions de tonnes d'eau potable par an. Cette eau sera une aubaine pour les populations, le cheptel, l'agriculture, le secteur des mines...







« De par sa position géographique, la Mauritanie sera un acteur important, au niveau mondial, des stratégies de décarbonation » a déclaré Ismaïl Abdel Vetah, chargé de mission, coordinateur du programme transition énergétique et développement de l'hydrogène au ministère du Pétrole de l'Energie et des Mines. « La Mauritanie, à la porte de l'Europe, pas loin de la côte Est des Etats-Unis, pourrait être un partenaire important de ces pays... » explique-t-il.

### Exportation de l'hydrogène vert

Pour l'exportation de l'hydrogène vert, le chargé de mission a cité trois possibilités.

Il y a d'abord celle qui consiste à liquéfier le produit, le mettre dans des bateaux et l'exporter vers le client. Cette opération, explique Monsieur Abdel Vetah, coûte trop cher et n'est pas encore au point. La deuxième option est l'exportation à travers des gazoducs. « C'est relativement cher mais c'est la seule possibilité d'avoir de l'hydrogène à l'état gazeux chez le client » explique le chargé de mission. Il ajoute que pour cette perspective, la Mauritanie a lancé récemment une étude avec Hydeal, un conglomérat d'une trentaine d'entreprises euro-

péennes. Hydeal réalisera une première étude sur la possibilité de construire un gazoduc de la Mauritanie à l'Espagne.

La troisième possibilité, celle qui a été retenue, est « de rajouter à l'hydrogène produit de l'azote pour avoir de l'ammoniac. » Et, « cet ammoniac va être exporté. » C'est, déclare Monsieur Abdel Vetah, « un marché très connu, mature... » L'ammoniac ainsi produit et exporté peut servir de carburant pour les bateaux, de fertilisant dans l'agriculture... Il pourrait également servir à la production de l'acier vert dans le secteur minier, notamment à la SNIM.

### L'énergie du futur

Dans une note de cadrage de la politique nationale de transition énergétique du ministère du Pétrole de l'Energie et des Mines, il est écrit : « Une vraie course contre la montre s'est lancée à l'échelle globale afin d'acquérir et de maîtriser la technologie du déploiement de l'hydrogène à grande échelle et dans tous les domaines de l'industrie (...)

Cette technologie constitue aujourd'hui l'une des principales filières d'énergie propre dans le monde et est en cours de développement notamment aux Etats-Unis, en Europe, en Australie et en Chine où

des investissements énormes lui sont déjà consacrés (...)

Les pays disposant de ressources renouvelables conséquentes et de superficies adéquates, comme la Mauritanie, profiteront de cette nouvelle orientation en abritant des projets de production d'hydrogène destinés, entre autres, à l'exportation.

L'ambition pour la Mauritanie est de devenir, à l'horizon 2040, un acteur majeur dans l'industrie de l'hydrogène à l'instar de ce que furent certains pays du Golfe dans l'industrie pétrolière au cours du siècle dernier. Pour cela, le développement d'une économie verte centrée sur l'hydrogène, constituera un élément central de la politique de transition énergétique que le pays doit adopter. »

M. Thiam Samba, ambassadeur itinérant au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, note que la Mauritanie « peut constituer demain l'une des nouvelles frontières incontournables dans la décarbonation de l'environnement national et mondial. »

Sur le plan national, « le gouvernement s'est fixé un objectif de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de plus de 90% à l'horizon 2030. Ceci grâce à un mix intelligent et à l'utilisation plus accrue du gaz à des fins domestiques quand la production démarrera en 2023. »

Au niveau international, la Mauritanie compte atteindre cet objectif avec la production et l'exportation de l'hydrogène vert et du GNL provenant de GTA et des futures réserves.»

Monsieur Thiam note que « Dans la mesure où dans les décennies à venir l'Occident recourra de moins en moins aux combustibles fossiles, notre pays peut contribuer grandement à la décarbonation de leurs économies et de la nôtre. Nous jouerions donc notre rôle national mais aussi citoyen au niveau mondial. »

Le Parlement européen a, dans ce sens, voté récemment « l'interdiction, à partir de 2035, de la vente de véhicules neufs à moteur essence ou diesel. »

### Les bonnes raisons pour investir en Mauritanie

- Un pays stable avec une position géostratégique facilitant l'accès aux marchés internationaux,
- Un espace sûr et une terre d'hospitalité légendaire
- Une politique économique libéralisée,
- D'énormes réserves extractibles à fort potentiel d'exploitation (mines, pétrole et gaz),
- Une politique axée sur le développement du secteur,
- Un climat des affaires très propice,
- Un code d'investissement avec régimes privilégiés,
- Un Code minier et un Code pétroliers incitatifs,
- Un cadre fiscal et douanier simplifié et motivant,
- De grands projets d'infrastructures réalisés.



Ahmed Vall Mohameden

**Khalilou Diagana**



Transition mondiale en matière d'énergie :

## Un effort officiel pour faire de la Mauritanie un centre énergétique dans la région



Par : Mohamed Ould Isselmou

**L**e ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines a organisé le 24 mai dernier à Nouakchott un colloque sur les stratégies en matière d'Énergie et des Mines sous le thème « Accélérer la transition énergétique et mettre en place une industrie des mines verte en Mauritanie sous la supervision de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Ont pris part à ce symposium organisé par le ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines plusieurs directeurs de sociétés minières, gazières et énergétiques opérant dans le pays.

Les conférences et exposés, qui ont été présentés, ont souligné l'avenir prometteur des projets énergétiques en Mauritanie et l'importance du pays en tant que futur centre de production et de distribution de l'énergie dans la région.

Dans un discours d'ouverture du symposium, le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Mines, M.

Abdessalam Ould Mohamed Saleh, a souligné que les objectifs du symposium sont d'assurer la sécurité énergétique, de permettre à la population d'obtenir une énergie propre à moindre coût, et de faire de l'énergie un centre de croissance économique du pays.

### Le PDG de Kosmos : l'avenir est radieux

Dans sa présentation sur les perspectives de développement du secteur gazier en Mauritanie, M. Andrew G Inglis, PDG de Cosmos Energy, a déclaré : « C'est un honneur pour moi d'être présent aujourd'hui à Nouakchott à cet événement important alors que le monde est aux prises avec un triple défi lié à la sécurité énergétique, à la transition énergétique vers un avenir bas carbone et à faible coût énergétique ».

Il a souligné que son entreprise est à la recherche d'un avenir dans lequel la Mauritanie peut jouer son rôle dans une transition juste qui allie l'accès à une énergie abordable, aux revenus du gaz naturel liquéfié à faible émission de carbone et à la prospérité des populations et qui soutient la croissance

d'une énergie renouvelable naissante.

Le PDG de Kosmos Energy a indiqué que dix années se sont écoulées depuis l'initiative conjointe avec la Société Mauritanienne des Hydrocarbures relevant du ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines, qui nous conduit à poursuivre l'engagement et la volonté de travailler ici sans tarder.

Il a déclaré que des années d'investissements très limités et d'événements tragiques dont ceux en Ukraine ont conduit à une recherche désespérée pour trouver une meilleure voie vers la sécurité énergétique pour tous, en particulier en Europe, où l'on maintient toujours l'objectif de relever le défi à travers l'accord de Paris et la sécurisation d'une énergie à faible coût.

M. Andrew G Inglis a précisé que son objectif aujourd'hui est de tracer une vision stratégique dans laquelle la Mauritanie joue un rôle central dans l'accélération de la transition énergétique, comme le suggère le thème de la conférence, et d'apporter des sources d'énergie à faible coût et à faible émission de carbone auxquelles le monde aspire, en particulier l'Europe.





Le gaz du projet GTA, ou ce qu'on appelle le projet Grand Tortue (Ahmeyim) dit-il, contient un très faible pourcentage de dioxyde de carbone, ce qui le rend propre et bon marché à produire, et c'est la caractéristique la plus importante qui le distingue des autres sources mondiales de gaz. Il a ajouté que la Mauritanie et ses partenaires produiront le gaz de la première phase du projet (GTA) pendant de nombreuses années encore.

### **Paul Rollinson : l'appui à l'économie locale, une priorité pour nous**

Quant au PDG de la société Kinross Gold, M. Paul Rollinson, il a présenté un exposé sur les opportunités disponibles en matière d'énergies renouvelables pour faire développer le secteur des mines en Mauritanie dans lequel il a précisé être heureux de discuter de la vision de Kinross sur les opportunités offertes par les énergies renouvelables pour développer les mines en Mauritanie.

Il a souligné que l'appui à l'économie locale représente également une priorité pour eux, car en 2021 seulement, l'entreprise a généré plus de 300 millions de dollars pour soutenir l'économie mauritanienne en payant des redevances au gouvernement, en réglant les fournisseurs du pays, en versant des salaires et en soutenant les communautés.

Le PDG de Kinross Gold a relevé que la création d'emplois était un autre avantage tangible et important que les entreprises pouvaient apporter aux collectivités hôtes. Il s'est réjoui que depuis l'acquisition de Tazias par Kinross, la proportion de la main-d'œuvre locale est passée de 85 % à 97 %

aujourd'hui, ce qui offre de nombreuses opportunités aux Mauritaniens.

### **Le directeur adjoint de British Petroleum (BP) : notre projet en Mauritanie est grand et d'envergure internationale**

Pour sa part, M. Gordon Pearl, directeur exécutif adjoint de la société BP en charge des opérations et de la production a fait un exposé sous le thème : "Faire de la Mauritanie un centre intégré de l'énergie, du gaz et des énergies renouvelables".

Il a indiqué que la découverte de champs gaziers est stimulante mais la transformation de ces découvertes en production et le profit que le pays en tire sont notre objectif fondamental et c'est précisément ce que nous œuvrons à réaliser en Mauritanie.

M. Gordon Pearl a poursuivi en disant : « notre projet en Mauritanie est grand et d'envergure internationale et est capable de provoquer un changement réel dans le pays et dans la transition énergétique actuellement en cours dans le monde. Le succès de la transition énergétique repose sur l'établissement de partenariats véritables, ce que nous avons réalisé effectivement et notre partenariat avec le ministère mauritanien du Pétrole, de l'Energie et des Mines se poursuit ».

### **La représentante de la BM : des efforts pour bâtir une économie verte et inclusive**

Quant à la représentante de la Banque Mondiale en Mauritanie, Mme Christina Santos, elle a déclaré

apprécier les efforts de la Mauritanie en matière de promotion d'une politique énergétique dans le cadre de sa Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) qui définit les grandes lignes du développement du secteur de l'énergie pour une économie verte et inclusive, ce qui est un objectif commun de la Banque Mondiale et de la Mauritanie.

### **Adonis Prolous : l'avenir de l'énergie en Mauritanie est très prometteur**

En marge de ce forum, l'Agence Mauritanienne d'Information a réalisé une interview avec M. Adonis Prolous, directeur exécutif de la société britannique Chariott, dans laquelle il a dit qu'ils sont heureux à Chariott de signer un accord-cadre avec le gouvernement mauritanien dans le cadre du projet portant sur la production de l'hydrogène vert "Nour" à travers lequel ils aspirent à produire 10 gigawatts d'énergie. M. Adonis a apprécié à sa juste valeur le climat d'investissements dans le pays le qualifiant de "très prometteur".

Le gouvernement, dit-il, représenté par le ministère de l'Energie et son ministre, M. Abdessalam Ould Mohamed Saleh, a créé une atmosphère favorable aux investissements étrangers.

Au sujet de l'avenir de l'énergie, il a précisé qu'il est très prometteur notant que si le gaz naturel ainsi que l'hydrogène vert sont développés, cela va produire de grandes richesses pour les générations futures.

Traduction : SMS



Transition énergétique :

# La Mauritanie tient à atteindre la neutralité carbone



Par Baba Dianfa Traoré

**D**ans ce monde pollué à jamais, la transformation énergétique ou transition énergétique est irréversible. Ce concept de "transition énergétique" est apparu en 1980, en Allemagne et en Autriche, sous la forme d'un livre blanc, suivi à Berlin du premier congrès sur le sujet. Elle repose sur le développement de l'exploitation des énergies renouvelables, notamment, (le soleil, le vent et l'hydroélectricité), en tant que sources abondantes et capables de répondre à la demande mondiale d'énergie. Et, la Mauritanie n'y est pas en reste. Pour davantage d'éclaircissements sur la Stratégie de la transition énergétique, dans le pays, le mensuel Horizons-Magazine s'est entretenu avec M. Ismail Abdel Vetah, chargé de mission et coordinateur du Programme Transition énergétique et Développement de l'hydrogène, au ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie.

M. Ismail Abdel Vetah a, dans ce contexte, défini ce concept de transition énergétique, rappelé les efforts et les actes posés de la Mauritanie en la matière et insisté sur les perspectives de cette nouvelle industrie chez-nous. Il a, particulièrement, rassuré que « compte tenu de sa position géographique privilégiée, la Mauritanie pourrait devenir un acteur important de cette



nouvelle industrie que tout le monde cherche à acquérir ».

Notre interlocuteur a, en premier lieu, expliqué que la transition énergétique signifie le passage progressif d'une source d'énergie fossile polluante sous forme d'hydrocarbure et de charbon à une source d'énergie plus propre, renouvelable et sans danger (solaire, éolienne et hydraulique).

Il a confirmé que « la Mauritanie a la chance de

disposer d'un énorme potentiel de ressources énergétiques renouvelables sur toute l'étendue du territoire, particulièrement le soleil et le vent. Ces énergies constituent un élément clef dans la transition énergétique ».

Le chargé de mission fait remarquer que « ceci résulte surtout d'une vitesse du vent importante et stable, car il y a des endroits où l'on trouve beaucoup de vent. C'est le cas de notre côte atlantique, particulièrement entre Nouadhibou et Nouakchott qui est la zone la plus propice pour le développement des énergies renouvelables. Cela est valable aussi pour la zone entre Nouakchott et N'Diogo où il y a suffisamment de soleil mais la vitesse du vent diminue ». Il indique que cela est d'autant plus vrai que plus on avance vers le sud plus la vitesse du vent diminue. Notre pays a, en plus, un niveau d'ensoleillement parmi les meilleurs au monde (8 heures de soleil chaque jour sur l'ensemble du pays) et une zone désertique vaste peu peuplée.

## Les énergies renouvelables de la Mauritanie sont de classe mondiale

Par ailleurs, M. Ismail Abdel Vetah révèle que « l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (IRENA) a qualifié les ressources mauritaniennes d'énergies renouvelables de classe mondiale. Elle les a estimées à plus de 4.000 GW. Ce qui est absolument énorme.



Si l'on prend l'exemple du CWP Global, 3ème ou 4ème grand projet connu actuellement dans le monde qui fait 30 GW ; si l'on divise 4.000 GW par 300, nous pouvons, en Mauritanie, avoir 13 à 14 projets de cette taille. Cela est très important pour nous ».

Dans ce contexte précis, dit-il, « la Mauritanie occupe également une position géographique stratégique, car elle est proche des marchés européen et américain. Le pays est à la porte de l'Europe, pas loin de la côte-est des Etats-Unis d'Amérique et de l'Amérique Latine. Nous sommes tout simplement séparés d'eux par l'Océan atlantique et il n'y a pas de problème de canal ou autre chose qui pourrait gêner la navigation. Ce qui fait que la Mauritanie pourrait être un partenaire important pour ces pays occidentaux ».

Le chargé de mission ajoute que « nous avons donc les ressources et notre position géographique privilégiée militent pour nous. Ce qui veut dire que ces ressources renouvelables pourront faire de la Mauritanie un acteur important de cette nouvelle industrie que tout le monde cherche à acquérir ».

### Faire du secteur un moteur de développement

Abordant les principaux axes de la stratégie, M. Ismail Abdel Vetah a soutenu qu'au niveau de la Mauritanie, « la stratégie sur le développement des énergies renouvelables se base sur trois points essentiels. D'abord, la première chose est qu'à l'horizon 2030, tous les Mauritaniens doivent avoir accès à une énergie fiable et à bon marché qui correspond à leur pouvoir d'achat. La deuxième chose est de sécuriser notre propre approvisionnement au niveau du pays. La 3ème chose est de faire de ce secteur un moteur de développement de l'économie nationale ». Il a encore mentionné que « l'objectif est d'aboutir à un développement économique, industriel et, en particulier, social. On sait surtout qu'une grande partie de nos populations sont en-



core fragiles et vivent dans des endroits non alimentés en électricité. Ce programme va être dirigé spécifiquement vers cette frange de nos populations pour qu'elles aient de l'énergie ». De ce fait, témoigne-t-il, « toutes les études montrent que sans énergie, il n'y a aucune possibilité de développement. La chose la plus simple est que quand une famille n'a pas d'électricité, elle ne peut pas utiliser le réfrigérateur pour conserver sa réserve alimentaire. Pire, sans électricité, la scolarité des enfants sera perturbée ; ce qui peut causer leur échec. Donc, un pays ne peut se développer de façon optimale et voulue par les autorités que quand il dispose de l'énergie électrique ».

### Actions déjà réalisées

A une question sur les actes posés en matière d'énergies renouvelables, M. Ismail Abdel Vetah a répondu : « il existe déjà plusieurs centrales d'énergie éolienne. En plus, celle de Boulénouar (wilaya de Dakhlet Nouadhibou), qui fait 100 MGW, est sur le point de se terminer et sera bientôt inaugurée. Il y a évidemment d'autres centrales solaires et éoliennes opérationnelles à Nouakchott. Toutes les installations, au niveau du pays, seront à 100% solaires et éoliennes ou, à la limite, hybrides. L'engagement des autorités est d'aller dans le sens d'utiliser le maximum d'énergie solaire et éolienne pour l'électrification du pays ».

Il a souligné, dans ce cadre, que « le mix énergétique, en Mauritanie, est actuellement de 40% d'énergies renouvelables éolienne, solaire et hydroélectrique. Cette dernière énergie est assurée

pour nous par l'Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) par le biais des barrages de Manantali et celui de Diama, car notre part y est non négligeable. Les 60% restant de ce mix énergétique portent sur l'énergie thermique essentiellement du gasoil et du fuel ».

### Sur la voie de la neutralité carbone

En ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre, le chargé de mission a précisé que « la part de toute l'Afrique de la pollution mondiale n'atteint même pas 3%. Bien entendu, on reconnaît que les plus gros pays pollueurs en Afrique sont le Nigeria, l'Egypte et un peu l'Afrique du Sud.

Pour ce qui est de la Mauritanie, sa part de pollution dans le monde est tout à fait négligeable mais elle fait des efforts en la matière ». Il a, par la suite, rappelé que « le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a dit, il y a quelques mois, à la COP26 de Glasgow, en Ecosse, que la Mauritanie s'attelle à atteindre la neutralité carbone à 90% en 2030 ».

Il a encore noté : « nous avons lancé, au niveau du ministère, une étude de carbonisation avec un bureau international pour respecter l'engagement du Président de la République afin que notre pays atteigne 90% neutralité carbone en 2030 et 100% en 2050 ». « Effectivement, il s'agit d'un processus progressif à atteindre. Il demande la sensibilisation et l'éducation des populations mais surtout beaucoup de moyens pour y arriver ou s'en approcher », a conclu, M. Ismail Abdel Vetah.

## Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Pendant que le monde célèbre le cinquième anniversaire de l'adoption de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, qui a marqué un véritable tournant, nous voyons se former sous nos yeux un mouvement prometteur en faveur de la neutralité carbone.

D'ici le mois prochain, des pays représentant plus de 65 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone et plus de 70 % de l'économie mondiale auront pris l'engagement de parvenir à zéro émission nette avant la moitié du XXIe siècle.

En même temps, les grands indicateurs climatiques sont de moins en moins bons. Si la COVID-19 s'est accompagnée d'une réduction temporaire des émissions, on observe toujours des niveaux record de dioxyde de carbone, et la tendance est à la hausse. La décennie qui s'achève a été la plus chaude qui ait jamais été enregistrée ; en octobre, la formation de glace de mer arctique n'avait jamais été aussi limitée et les incendies et les inondations, les cyclones et les ouragans apocalyptiques deviennent la norme. La biodiversité s'effondre, les déserts gagnent du terrain, les océans se réchauffent et sont envahis de déchets plastiques qui les étouffent. La science est très claire : la situation ne peut qu'empirer, à moins que la production de combustibles fossiles ne recule d'environ 6 % par an d'ici à 2030. Mais le monde s'engage dans la direction

opposée – et prévoit une augmentation annuelle de 2 %.

Par conséquent, la voie à suivre : Tous nos pays doivent constituer une véritable coalition mondiale pour parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2050.

### Trois (3) messages clés :

Les pays désireux d'atteindre la neutralité carbone devraient :

1/ agir de manière urgente pour atteindre les potentiels existants de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble des secteurs, en combinant des solutions technologiques et comportementales conformes aux objectifs de développement des pays.

2/ renouveler les approches en matière de protection des puits de carbone naturels en prenant pour cible les facteurs sectoriels le plus souvent liés à la dégradation et la destruction des écosystèmes naturels terrestres et marins (l'agriculture non durable et son expansion, la déforestation, les pêches non durables, l'aménagement côtier, etc.).

3/ investir dans la recherche et développement concernant les technologies de capture et de stockage du carbone afin de traiter les émissions résiduelles. Car les puits existants et les options d'innovation actuelles ne sont respectivement ni une solution permanente, ni des initiatives prêtes à être déployées.



# Le DG de l'ANARPAM : cette agence a pour missions la recherche géologique, la promotion minière et la gestion des participations de l'Etat dans les sociétés minières

**C**rée en 2020, l'Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier (ANARPAM) a supplanté l'Office Mauritanien des Recherches Géologiques (OMRG). Elle est dirigée par Mr El Hachemy Ould Cheikh Sidaty, un ingénieur géologue qui a fait carrière dans le secteur. Ce dernier nous livre dans cette interview les grandes lignes de sa feuille de route.

**Pouvez-vous nous présenter l'Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier ? En quoi consiste sa mission et quelle différence avec l'OMRG ?**

L'Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier a été instituée par le décret 2020-064 du 28 mai 2020. L'Office Mauritanien des Recherches Géologiques (OMRG), créé aux termes du décret n° 84-202 du 10 septembre 1984 est absorbé par l'ANARPAM à laquelle sont transférées ses actifs et ses passifs.

L'ANARPAM a pour objet la recherche géologique, la promotion minière et la gestion des participations de l'Etat dans les sociétés minières. Ses missions se déclinent selon ses attributions (i) d'opérateur public en matière de recherches géologiques et de promotion mi-



nière, et (ii) d'opérateur minier en charge de la gestion des participations de l'Etat dans les sociétés minières.

En tant qu'opérateur public de l'Etat : l'ANARPAM exécute des activités au profit de l'Etat selon un contrat-programme entre les deux parties.

**Le sous-sol Mauritanien est réputé riche en ressources minières ; on parle de 900 indices. Qu'en est-il réellement**

?

Tout à fait, le territoire mauritanien représente un prototype de la croûte terrestre. En effet on y trouve les roches sédimentaires, les roches plutoniques et les roches métamorphiques. Donc toutes les richesses minières sont censées être là. Il y a plus de 1000 indices minières. Les indices sont très encourageants et il va falloir juste un accompagnement par la recherche approfondie et des investissements conséquents.

## ACTIVITÉS EXÉCUTÉES PAR L'ANAPARM

L'amélioration de l'infrastructure géologique par l'exécution ou la délégation des travaux de cartographies géologiques et de levés géophysiques ;

La promotion des ressources minérales solides sur le territoire national ;

La collecte, le stockage, la mise à jour et la dissémination des données géo-scientifiques de base ;

La gestion et la mise à jour du Système d'Information Géologique et Minier ;

L'apport du progrès technologique et notamment la digitalisation de ses opérations et de ses prestations.

La représentation d'exploitation minière des projets miniers

La valorisation, la découverte et la mise en œuvre

L'assistance technique aux sociétés minières tels que la mise en œuvre, le suivi des projets, etc.

Et plus généralement la gestion des ressources minières, immobilières, son objet ou suscitant



# PRINCIPAUX AXES DE LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ANARPAM

- Faire des ressources humaines le défi (challenge) pour la réussite des missions dévolues ;
- Faire des capacités de réalisation de tous les types de travaux miniers un gage de réussite de l'ANARPAM ;
- Mettre à jour totalement le laboratoire de l'ANARPAM pour en faire une référence régionale voire mondiale, ce qui engendrerait des recettes conséquentes ;
- Attirer davantage d'investisseurs par la promotion, l'équité et la transparence à travers une bonne gestion du Patrimoine Minier de notre pays.

## **A votre niveau, quel est l'état de la recherche scientifique ?**

Pour rappel l'OMRG (aujourd'hui ANARPAM) a mis en évidence plusieurs projets miniers (dont notamment la découverte de l'actuel gisement de Tasiast) ainsi que la réalisation de travaux de recherche dans les 5 zones promotionnelles (ZP) qui lui ont été attribuées depuis 2004 à savoir Sfariat, Zednes, Agane, les 2 Hodhs et présentement les Zones de Selibabi et de Maghama.

Une prospection plus poussée est en perspective pour telles zones promotionnelles en plus d'autres parties du territoire pour les métaux de transition énergétique (Cuivre, Cobalt,

Lithium, Nickel, terres rares) ainsi que pour les substances non métalliques (argiles, tourbe, Calcaire, bentonite,...etc).

L'ANARPAM dispose d'un laboratoire accrédité pour les analyses minérales, aux normes et standards en la matière, par un organisme international. Nous menons des études sur commande pour des entreprises nationales.

## **Donc cela veut dire que vous avez les moyens de votre politique ?**

Effectivement, l'Etat a doté l'ANARPAM de moyens lui permettant d'acquérir des équipements logistiques notamment un parc de véhicules 4X4 utilisés dans les missions de terrain

ainsi que certains équipements géophysiques et du laboratoire. 30 cadres ont été recrutés et formés. Ils bénéficient d'une formation continue.

## **Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez et ceux sur lesquels vous allez travailler à court terme ?**

En vue de réaliser les missions qui lui sont déjà dévolues, l'ANARPAM exécutera une feuille de route, à court et moyen terme.

Nous travaillons actuellement avec la société MAADEN Mauritanie sur la cartographie des couloirs qui lui sont accordés par l'Etat afin d'évaluer leur potentiel en vue de promouvoir l'activité artisanale..

Il y a un autre projet portant sur les substances non métalliques au niveau de Dakhlet Nouadhibou (essentiellement pour le Calcaire...), mené conjointement depuis 2015 avec BGR (bras de recherche géologique allemand) et dont l'objectif est l'aboutissement à la fabrication du Clinker sur place afin de pouvoir alimenter les cimenteries locales.

Un autre projet au niveau de Hassi Lebiadh (Gorgol) mené aussi conjointement avec nos partenaires allemands sur le Kaolin, lequel a suscité l'intérêt de développement, par des opérateurs nationaux et étrangers en collaboration avec l'ANARPAM.

D'autres projets similaires concernant l'argile, la céramique et la Tourbe sont situés au niveau de la Wilaya du Trarza. Nous envisageons également d'approfondir les données et autres études superficielles entamées par l'OMRG. On va les poursuivre en les complétant par les études géophysiques et les sondages. Et nous comptons aussi dans le futur proche nous lancer dans l'exploitation minière.

Propos recueillis Par Bakary Gueye

# MISSIONS DE L'ANAPARM

et la gestion des participations de l'Etat dans les sociétés minières ainsi que la prise de participation dans ces sociétés ou dans les sociétés ;

la promotion, le développement, la gestion et l'exploitation des accumulations minérales ;

la politique au profit de l'Etat et aux tiers et l'exercice de tous services de logistique, les études et ingénierie, les forages, la gestion et le suivi ;

la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, minières et financières se rapportant directement ou indirectement à l'exploitation minière et susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.



## Le Coordinateur national de PCQVP : nous pouvons considérer que la Mauritanie est parmi les meilleurs élèves de cette Initiative

**B**aliou Coulibaly est coordinateur national coalition de la société civile « Publiez ce que vous payez (PCQVP), membre du Comité National ITIE et membre de l'Alliance nationale contre la corruption et pour le recouvrement des biens mal acquis. Il répond aux questions du magazine Horizons.

**La Mauritanie dispose d'un important potentiel extractif, en tant que responsable au sein du Comité national de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) dites-nous quelles sont les parties prenantes de ce comité ? A quoi sert cette initiative et quel bilan en tirez-vous ?**

Merci de m'avoir donné cette opportunité en tant que membre du Comité National ITIE de m'exprimer sur cette initiative. En effet, l'ITIE comme son nom l'indique est une Initiative pour la Transparence dans les industries extractives. Elle a été créée par plusieurs organisations de la société civile notamment PCQVP et Oshiwa sous le leadership de l'ancien premier ministre Anglais Tony Blair. Son objectif est de moraliser le secteur des ressources extractives qui tout en étant le moteur du développement industriel constitue également le nid de la corruption et source de conflits sociaux et d'instabilité politique. Elle est pilotée par un Secrétariat International qui est basé à Oslo en Norvège. S'agissant du Comité National ITIE, à l'instar de tous les comités des pays qui adhèrent à cette initiative, est composé de trois segments à savoir les représentants du gouvernement, les représentants des entreprises (le secteur privé) et les représentants de la société civile. Son rôle consiste d'une part à coordonner et superviser la publication des rapports annuels sur les volumes et les chiffres de l'ensemble des opérateurs extractifs qui exercent des activités significatives.

Et d'autre part, à mettre à la disposition des chercheurs, des activistes, des journalistes et du grand public des données fiables sur un secteur autrefois célèbre par son opacité. La transparence commence par la disponibilité et l'accès aux données et aux informations de ce secteur hautement sensible ce qui n'était pas le cas avant cette initiative

**En Afrique le secteur des mines est pointé du doigt du fait de la mauvaise gouvernance ; La Mauritanie fait-elle exception ? Est-elle un bon élève de l'ITIE ?**

Effectivement en Afrique, ce secteur a toujours été pointé du doigt pour mauvaise gestion. Ce secteur est tellement complexe qu'il est difficile pour nos états de se mettre à l'abri des manipulations et des



subterfuges des multinationales surtout si l'on sait que dans la plupart des pays riches en ressources ce sont les dirigeants et leurs entourages proches qui facilitent la tâche à ces entreprises. La Mauritanie peut difficilement faire exception à cette pratique surtout si l'on sait que déjà plusieurs rapports et enquêtes indépendantes ont révélé des pratiques douteuses dans l'attribution des licences et celle des marchés.

Compte tenu de la volonté très tôt exprimée des pouvoirs publics en adhérant à cette initiative dès sa création en 2006 et les résultats auxquels nous sommes parvenus dans le domaine du respect des exigences pour la conformité aux différentes normes ITIE, nous pouvons considérer que la Mauritanie est parmi les meilleurs élèves de cette Initiative. Pour preuve, présentement, la Mauritanie est parmi les trois seuls pays au monde qui se sont fait distinguer pour produire des rapports sur la base des déclarations sympathiques des entreprises à travers l'exploitation du Data warehouse conformément aux orientations du Secrétariat International ITIE.

**Quels sont vos rapports avec le gouvernement mauritanien. Est-il coopératif ? Avez-vous accès à toutes les données économiques et financières ?**

Comme nous l'avons dit tantôt, l'ITIE renferme les représentants issus de l'état à un très haut niveau. Bien que ces dernières années plusieurs efforts ont été fournis, il est important de noter que les rapports entre cette entité et le gouvernement reste encore en deçà des attentes. Beaucoup de choses

restent encore à parfaire dans l'appropriation de cet outil par les dirigeants ; Dans plusieurs pays, compte tenu de l'importance de cette entité dans la détermination de l'indice de gouvernance. Elle jouit de beaucoup plus de visibilité et de considération.

**Est-ce que l'ITIE a un droit de regard sur la responsabilité sociale des compagnies, sur la transparence des marchés et la publication des appels d'offres ?**

En réalité, le rôle principal de L'ITIE est de superviser la compilation des données pour les mettre à la disposition des différents usagers. Elle peut s'intéresser à la RSE en tant que déclaration volontaire des entreprises. Il est important de préciser que le périmètre des rapports couvre les obligations contractuelles significatives. Certaines entreprises pour des questions de crédibilité publient leurs dépenses RSE dans les rapports ITIE.

Les dépenses liées à la RSE ne sont pas des obligations mais rentrent dans le cadre de la licence sociale et du Marketing des entreprises ; Le rapport ITIE couvre rarement cet aspect mais cela ne veut pas dire que les entreprises ne sont pas redevables vis-à-vis du public quant à l'utilisation de cette rubrique.

Il revient donc à la société civile et aux médias en plus des informations fournies par l'ITIE dans ses rapports de demander aux entreprises de fournir les autres informations relatives à leurs activités particulièrement celles en rapport avec la RSE. Cela est d'autant plus pertinent si l'on sait que les dépenses effectuées dans le cadre de la responsabilité sociale sont considérées comme des coûts qui sont déduits des profits. En d'autres termes « par la RSE les entreprises utilisent notre propre argent pour nous impressionner »

**Où s'arrête concrètement la compétence de l'ITIE. Dispose-t-elle de moyens de pression pour imposer la bonne gouvernance dans le secteur extractif ?**

Beaucoup de personnes croient que l'ITIE doit jouer le rôle de gendarme. L'ITIE n'a pas ce pouvoir. Son rôle consiste essentiellement à superviser la compilation des rapports et de formuler des recommandations au gouvernement pour une meilleure prise en charge des exigences de la Norme.

Propos recueillis Par Bakary Gueye





# ISO 9001

**CERTIFICATION**



مطبعة المزاليا  
Imprimerie Al Mazaya



Nous poussons toujours plus loin nos engagements envers vous.  
L'imprimerie Al Mazaya est fière de vous annoncer l'obtention de  
la certification **ISO 9001** version 2015.

**Impression offset**



**Impression numerique**



**Impression banderoles**



## **Nos Services**

- Agenda
- Bloc Note Standard/ Personnalisé
- Cahier
- Carte de Visite
- Chemise à rabat
- Carnet de souche
- Dépliant
- Papier en-tête
- Impression personnalisée
- Etc

**we print**  
in Mauritania

[www.imprimerie-mazaya.com](http://www.imprimerie-mazaya.com)  
43 33 01 23 - 43 33 02 03 | [bonjour@imprimerie-mazaya.com](mailto:bonjour@imprimerie-mazaya.com)

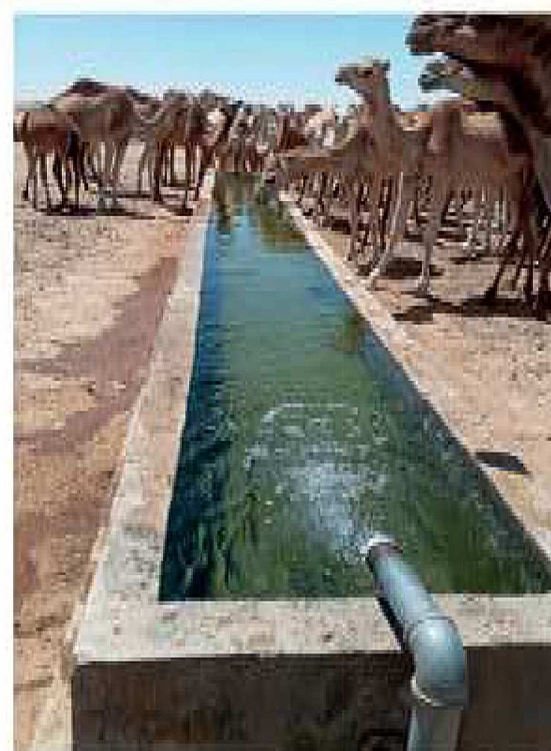




## DÉVELOPPEMENT DU COULOIR DU CHEMIN DE FER NOUADHIBOU-ZOUERATE



Graret Sineyn, 14 km de Dhibilal



## LA FONDATION SNIM VIENT EN AIDE AUX ÉLEVEURS

Les éleveurs du couloir du chemin de fer sont soulagés, avec le lancement par la Fondation SNIM, d'un important programme hydraulique dans la région. A ce jour, ce programme a permis la réalisation et l'équipement de 10 sondages d'eau. Ces sondages sont équipés de générateurs solaires, de pompes, d'abreuvoirs et de tous les accessoires nécessaires à leur exploitation.

La réalisation de ces sondages, qui a coûté 395 millions d'anciens ouguiyas, a été bien accueillie par les représentants des éleveurs à Nouadhibou, Boulanoir, Legreidat, Inal et Tmeimichatt.

Le vice-président de l'Union des éleveurs de Nouadhibou, M. Abbe Ould

Ely Baba, salue une réalisation salvatrice « ces sondages sont actuellement opérationnels pour l'abreuvement de notre cheptel. C'est un grand soulagement pour nos éleveurs qui, même en période de grande canicule dans cette région désertique, dépendaient entièrement du train de la SNIM. »

Déclarée « association d'utilité publique », la Fondation SNIM a financé plusieurs projets au profit des populations du couloir Nouadhibou-Zouerate et Birmoghrein, dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'énergie.

## Trois milliards d'ouguiyas pour le traitement de l'eau à Zouerate

Lancé fin 2021, le projet d'extension de l'usine de traitement de l'eau saumâtre vise à augmenter les capacités de production de cette unité avec 1000 tonnes par jour. Financée par la Fondation SNIM, avec une enveloppe de plus de 3 milliards d'anciens ouguiyas, la réalisation de ce projet, qui prévoit également l'extension du réseau d'adduction et de stockage, va contribuer à l'amélioration de l'approvisionnement en eau de la ville de Zouerate.

## SNIM: UN ACTEUR ECONOMIQUE MAJEUR

(Résultats de l'exercice 2021)



**6300**  
salariés



**13 millions de tonnes**  
de vente de minerais de fer



**1,6 milliard de dollars**  
de chiffre d'affaires



**58%**  
Exportations du Pays



**17%**  
PIB national



**15%**  
de contribution au budget de l'Etat